

panhard

MANUEL DE RÉPARATIONS

Carrosserie 24

TYPES B - BT - C - CT



N° 540

EDITION 1967

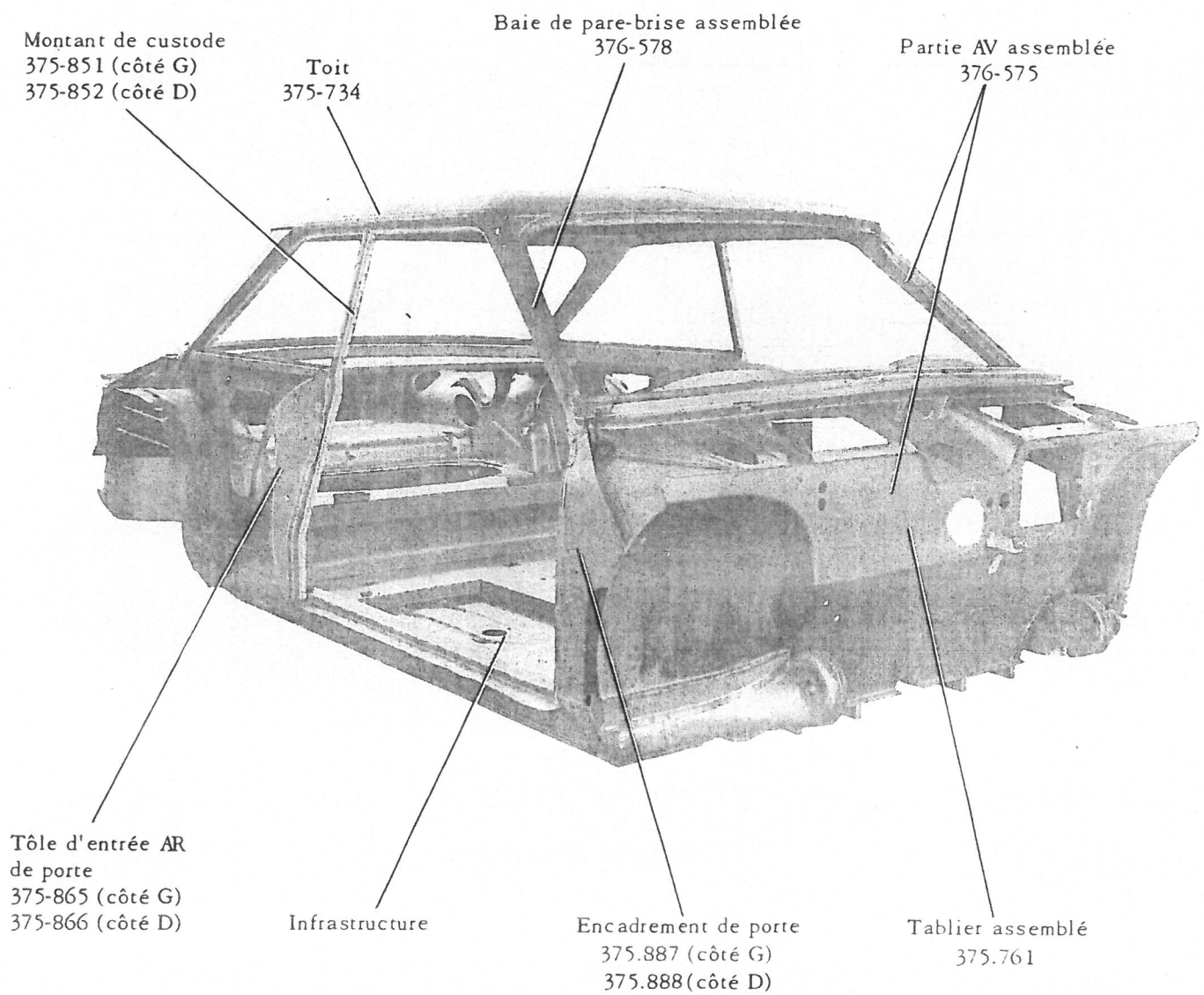
LISTE DES OPERATIONS FIGURANT AU MANUEL

NUMERO de l'opération	Appellation P ANHARD	DESIGNATION
24-00		Quelques conseils.
24-620-1		Palonnier pour levage de la caisse.
24-630-0		Contrôle de la caisse au marbre.
24-630-2		Utilisation du marbre et de l'équipement de contrôle.
24-8-010-1	8021 ¹	Remplacement d'une partie AV assemblée * (unit AV de caisse).
24-812-1	8023 ⁴	Remplacement d'une tôle de fermeture de montant AR (doublure de pied milieu).
24-812-4	8023 ⁵	Remplacement d'une tôle d'entrée AR de porte (pied milieu).
24-812-7	8023 ⁷	Remplacement d'un montant de custode (partie supérieure de pied milieu).
24-813-1	8021 ³	Remplacement d'une baie de pare-brise assemblée (ensemble de baie de pare-brise).
24-821-1	8024 ¹	Remplacement d'un passage de roue AR (tôle de passage de roue).
24-821-4	8023 ³	Remplacement d'un panneau intérieur de custode (doublure de panneau de custode).
24-822-1	8021 ⁴	Remplacement d'un panneau d'auvent (doublure de tôle latérale d'auvent).
24-822-4	8021 ⁵	Remplacement d'un encadrement de porte (tôle latérale d'auvent).
24-823-1	8024 ³	Remplacement d'une traverse supérieure AR et panneau central de poupe (panneau AR).
24-825-1	8025 ¹	Remplacement d'un toit (pavillon).
24-832-1	8024 ²	Remplacement d'un plancher de malle (tôle de fond de coffre).
24-8-96-1	8023 ¹	Remplacement d'une partie AR assemblée (unit AR complet).
24-8-96-4	8023 ²	Remplacement d'un plancher AR assemblé (unit inférieur AR).
24-8-97-1	8021 ²	Remplacement d'un tablier assemblé (unit AV de caisse, partie inférieure).
24-8-99-1	8023 ⁶	Remplacement d'une baie de lunette AR (unit supérieur AR de caisse).
24-980-00		Etanchéité.

* Les pièces sont désignées par leur appellation dans le catalogue des pièces détachées «PANHARD». La désignation correspondante des catalogues «CITROEN» est indiquée (entre parenthèses).

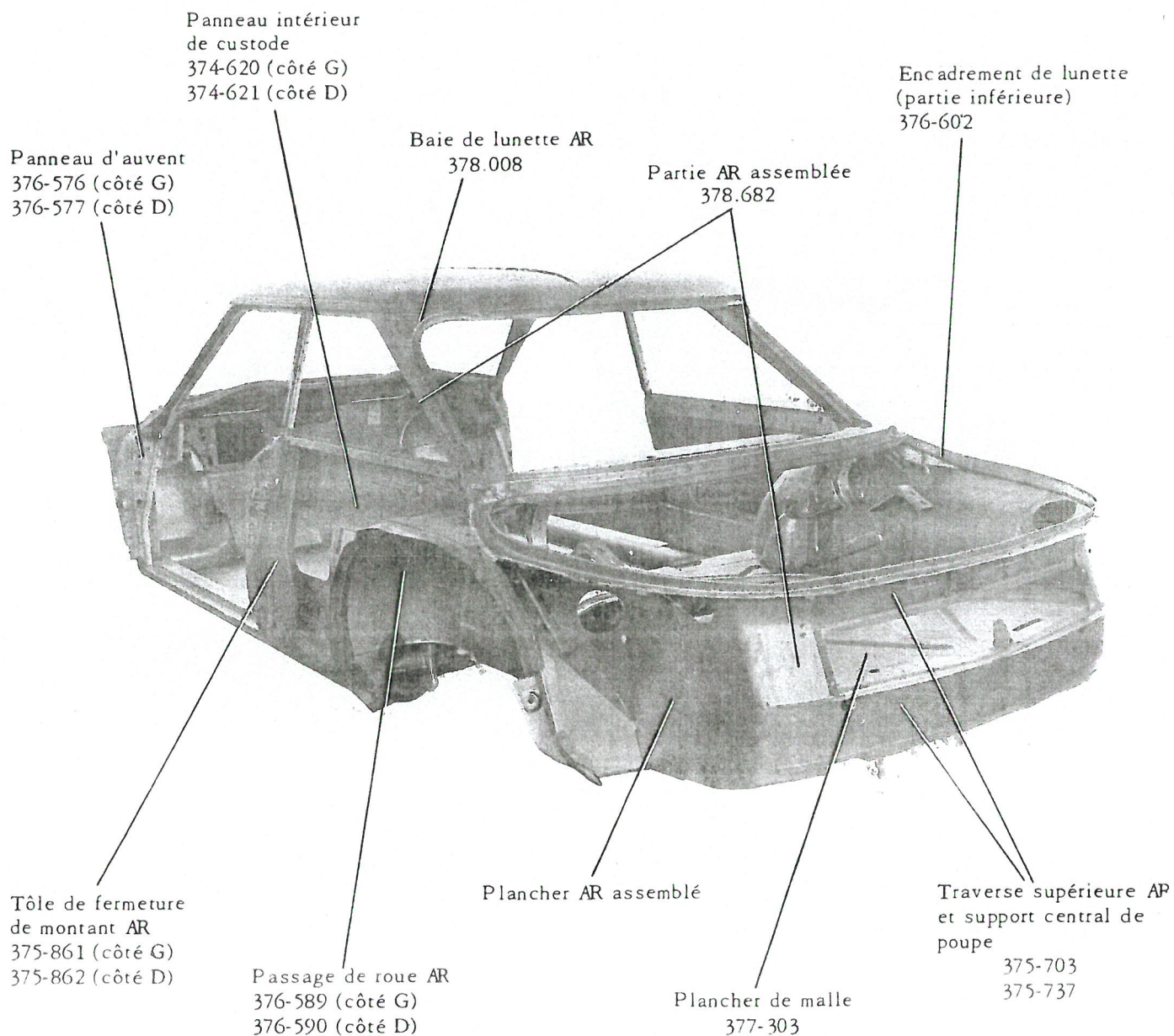
CARROSSERIE

Éléments constitutifs de la caisse

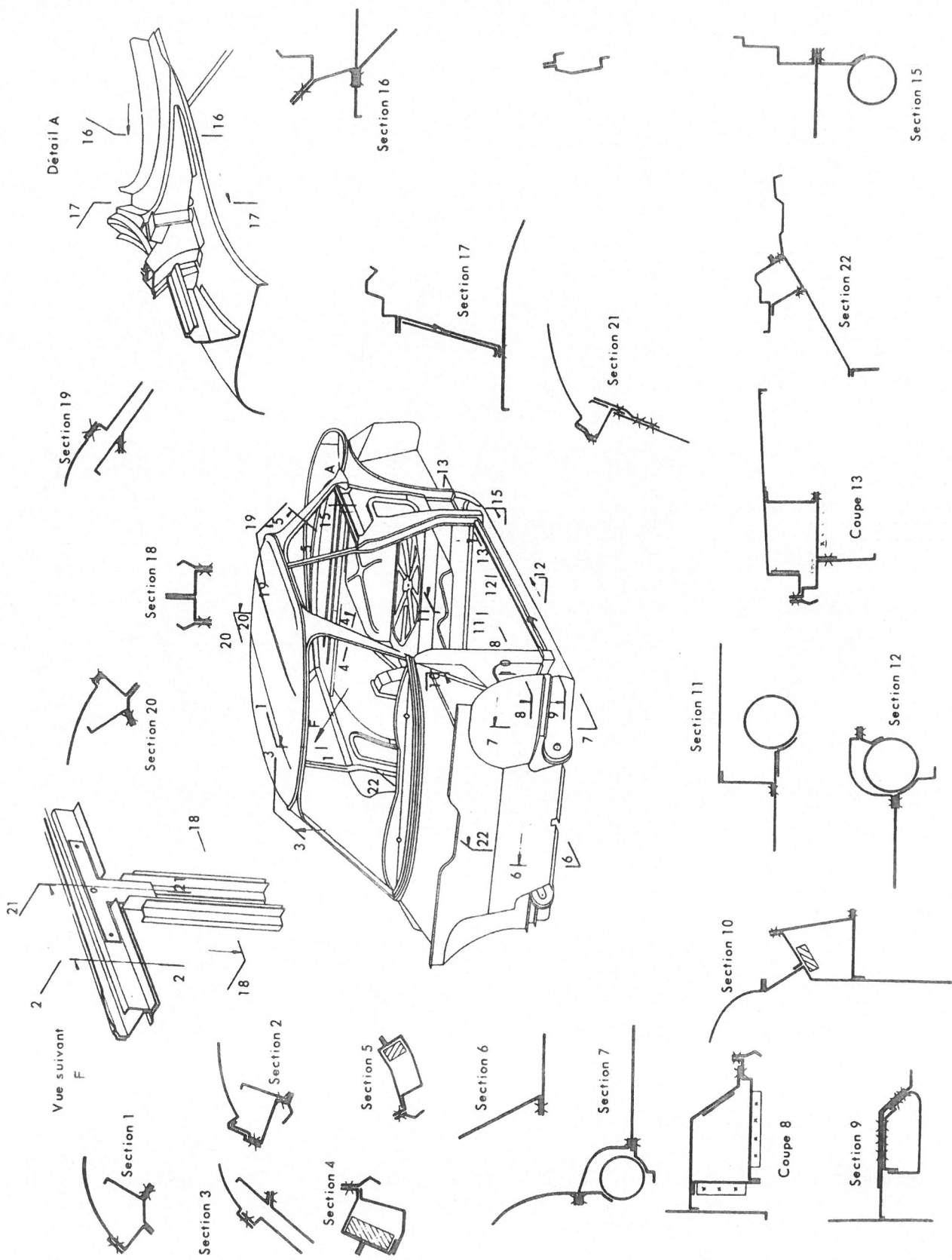


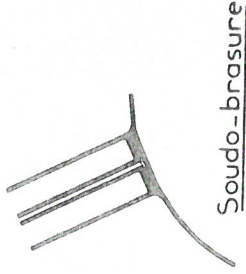
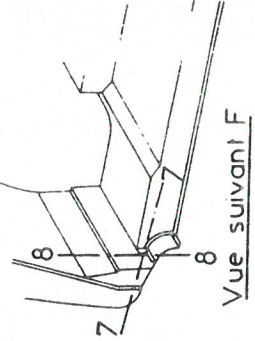
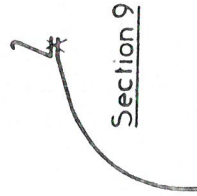
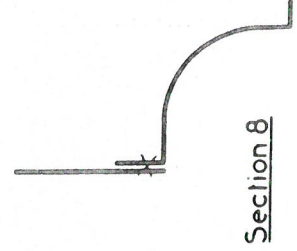
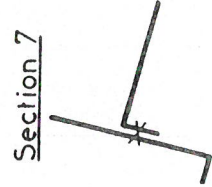
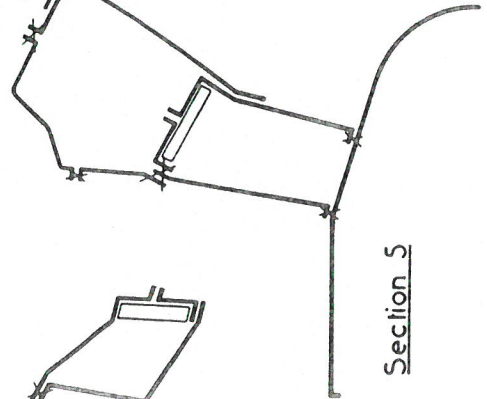
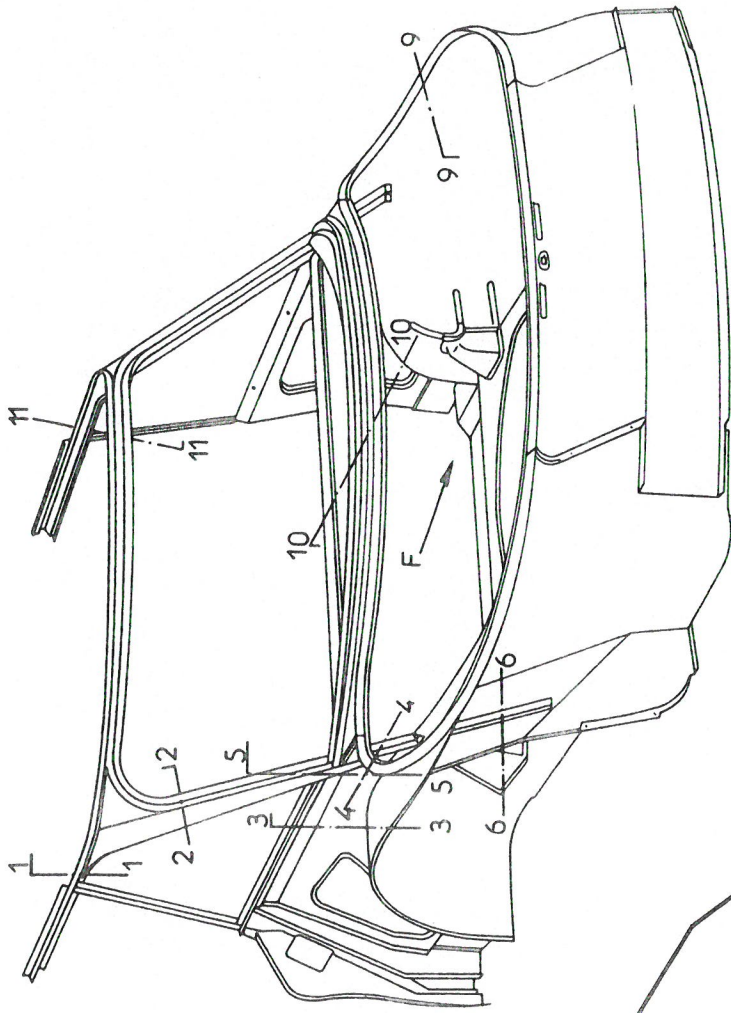
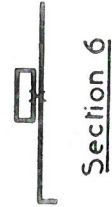
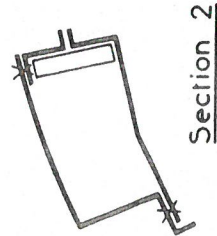
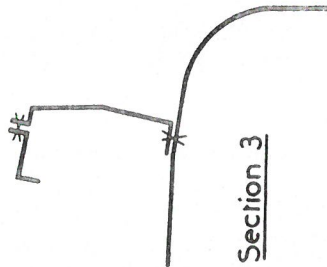
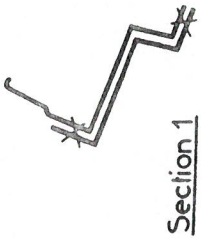
CARROSSERIE

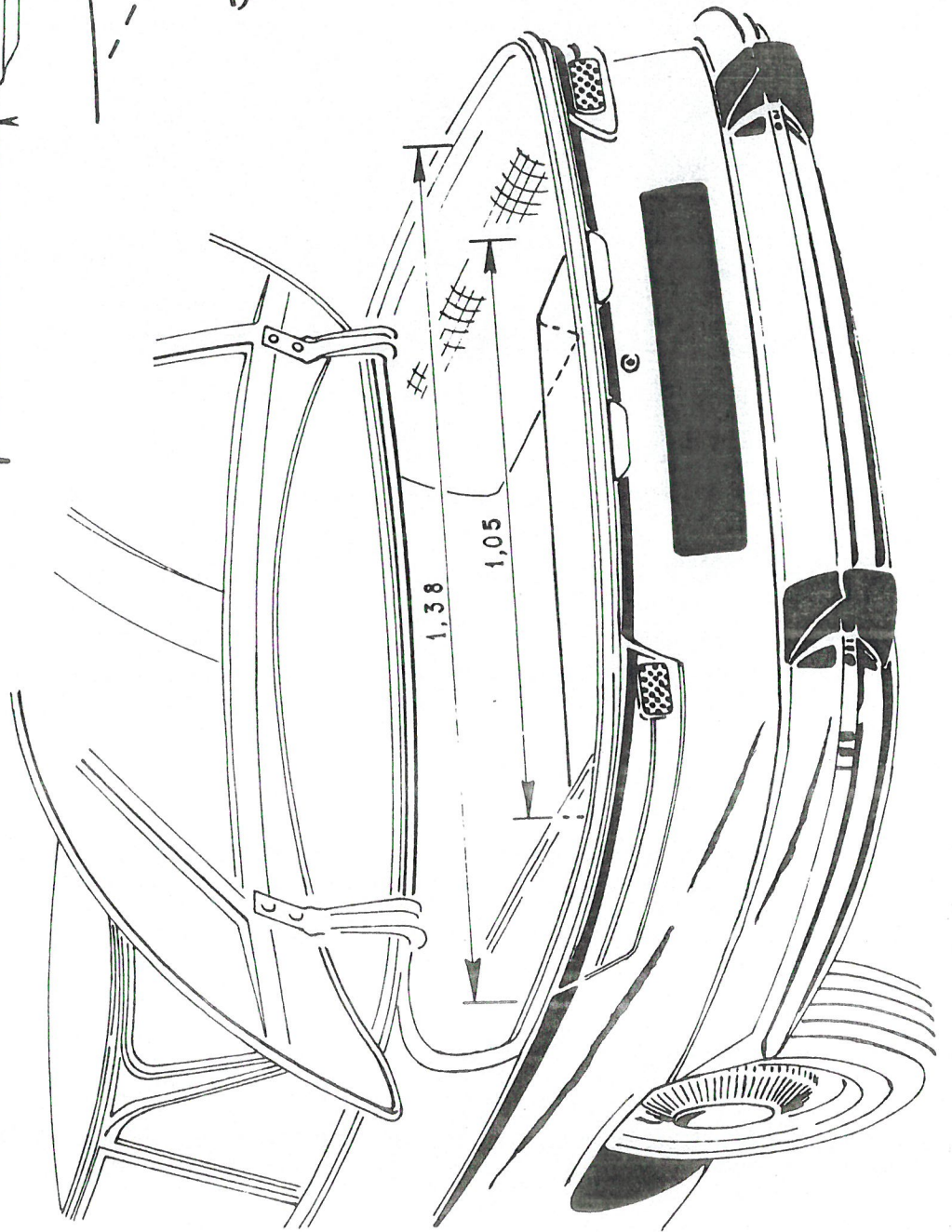
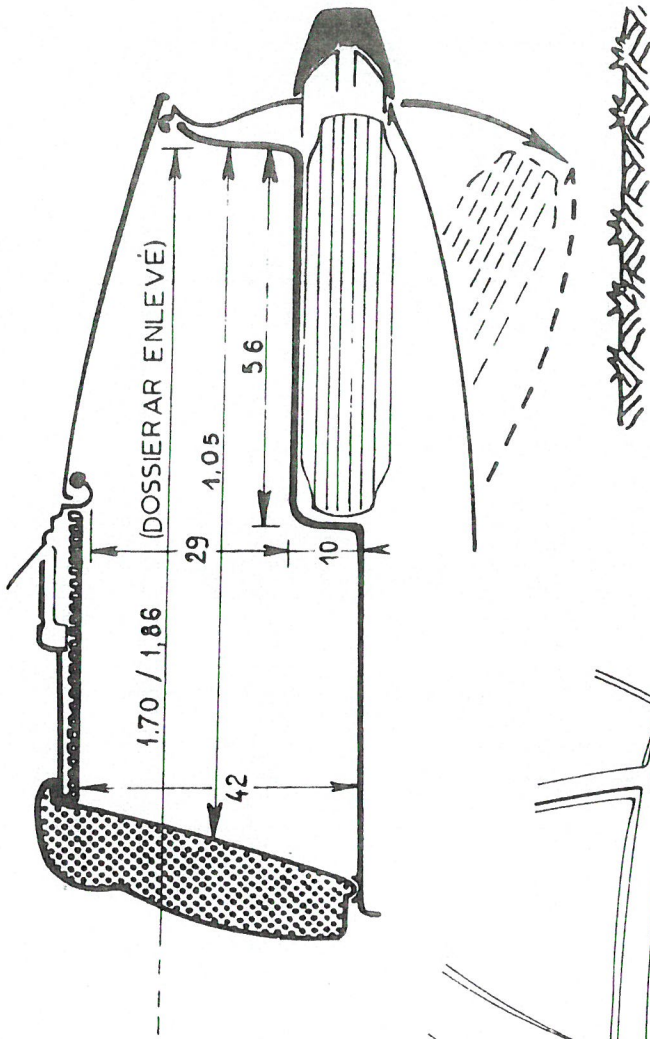
Éléments constitutifs de la caisse



ASSEMBLAGE DE LA CAISSE







1. POUR DESSOUDER LES ELEMENTS.

Il est recommandé de percer les points de soudure électrique à l'aide d'un forêt de $\phi = 6$ mm environ affuté à 150° , en limitant le perçage à l'élément à déposer.

NOTA : Il est aussi possible d'utiliser l'extracteur de points de soudure «PICKAVANT»* qui enlève les points sans détérioration des panneaux (voir Fig. 1).
Séparer ensuite les 2 tôles à l'aide du burin à dégraffer.

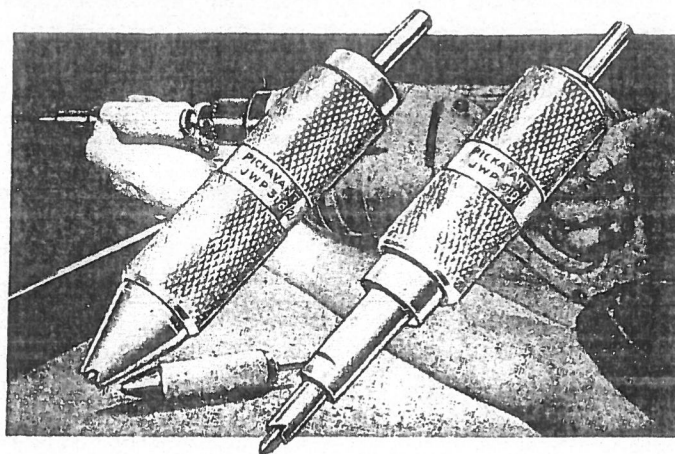


Fig. 1

2. POUR ASSEMBLER LES ELEMENTS.**1° SOUDURE ELECTRIQUE.**

La soudure électrique doit être utilisée en réparation. Il existe des pinces à transformateur et contacteur incorporés, donnant d'excellents résultats.

Il est conseillé pour réaliser les principaux travaux de carrosserie, de se munir de l'ensemble composé comme indiqué ci-contre (voir Fig. 2).

- 1° une pince classique (A),
- 2° une soudeuse double points (B),
- 3° un contacteur à temporisation automatique (commandant indifféremment l'une ou l'autre soudeuse (C),
- 4° un jeu de porte-électrodes le plus complet possible permettant le maximum d'accessibilité (D).

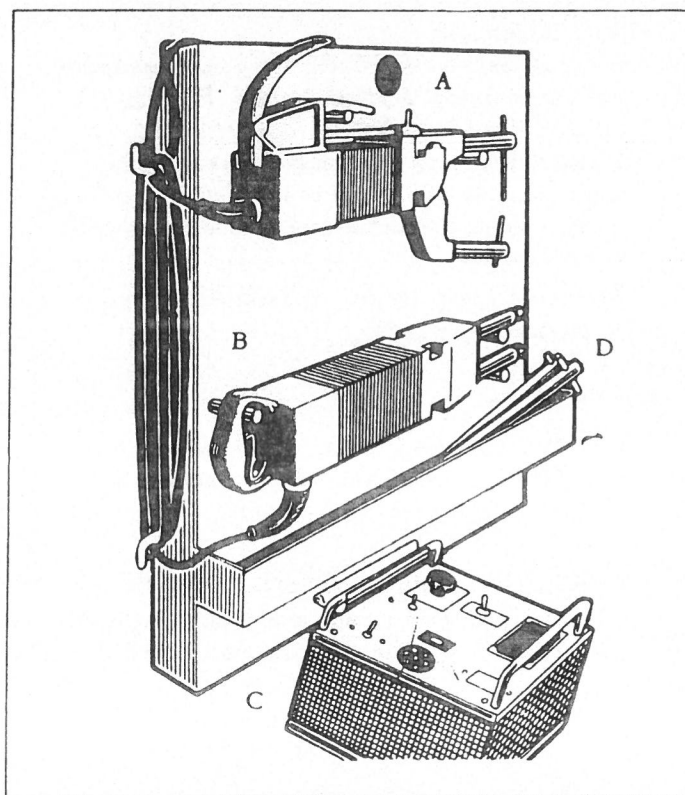


Fig. 2

* Pickavant : Etablissement du METALFIX, 36 rue de l'Avenir - CLICHY (92) - Tél. PER. 54-27.

Pour la pince à souder, la pression des électrodes doit être maximum, afin de comprimer le plus possible les tôles au droit de la soudure. Pour la soudeuse double points, lorsque l'épaisseur de la tôle inférieure n'est pas au moins égale à deux fois l'épaisseur de la tôle supérieure, il est indispensable que la partie à souder prenne appui sur une masse rigide.

Lors d'un travail continu les électrodes chauffent, il est possible de les refroidir en les plongeant dans l'eau ; c'est suffisant pour de faibles échauffements.

Pour de forts échauffements, il faut en plus laisser refroidir l'ensemble afin d'éviter le refoulement de la chaleur vers le transformateur.

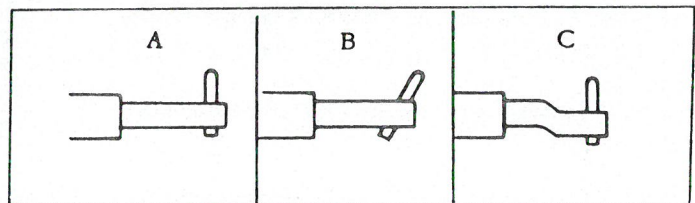


Fig. 1

A - SOUDURE PAR POINTS.

a) Porte-électrodes :

Il est nécessaire de choisir les porte-électrodes suivant le travail à effectuer (voir Fig. 1), droit (A) incliné (B) ou décroché (C).

Il faut veiller à ce que ceux-ci soient le plus court possible afin de ne pas diminuer la pression, et de ne pas augmenter la chute de tension aux électrodes.

Après montage s'assurer du parallélisme des porte-électrodes.

b) Electrodes.

Il existe différentes formes d'électrodes adaptées aux diverses utilisations (cylindriques, à rotule, à méplat, excentrées, inclinées, en pied de biche etc ...).

Il est indispensable de proportionner le diamètre (d) de portée de chaque électrode à l'épaisseur (e) de la tôle sur laquelle elle travaille.

$$d = 2e + 3 \text{ mm}$$

$$d' = 2e' + 3 \text{ mm (voir Fig. 2).}$$

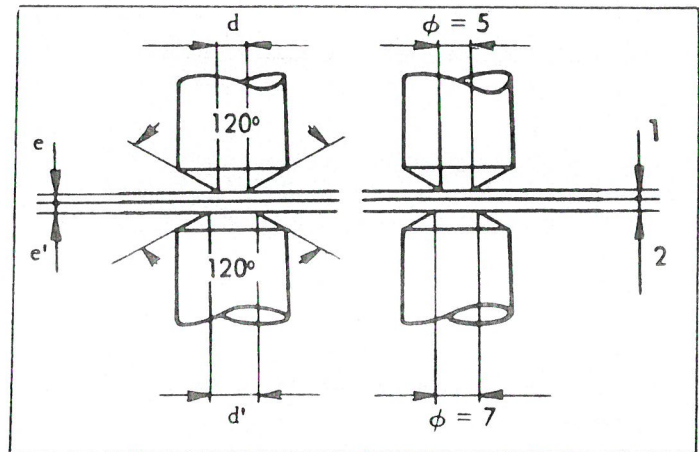


Fig. 2

Pour assurer la longévité et éviter l'écrasement de l'électrode il faut affûter la pointe à 120° (pour soudage des tôles d'acier).

Les faces de portée des électrodes doivent être parallèles et alignées (voir Fig. 1).

(A, B, C) mauvais montage, (D) montage correct.

c) Soudure.

Il est nécessaire de respecter un pas de soudage (distance entre 2 points).

Ce pas est d'environ 25 à 30 mm pour les tôles de 1 mm d'épaisseur. Il est inférieur pour les tôles plus faibles et supérieur pour les tôles plus fortes.

La distance mini entre le centre d'un point et le bord de la tôle, doit être au moins égale au diamètre du point.

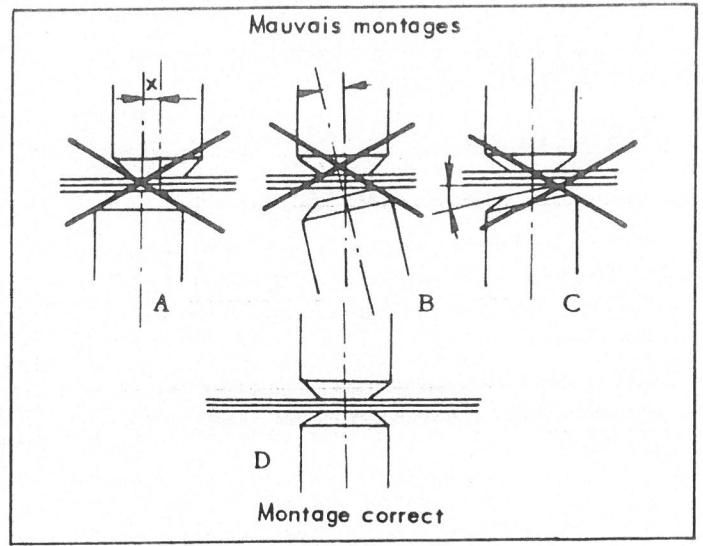


Fig. 1

Pour obtenir des points de soudure invisibles après peinture, il est possible d'utiliser 3 procédés :

Soit appliquer sur la tôle intéressée, - l'électrode à plein diamètre (A Fig. 2),

ou

- l'électrode à rotule (B Fig. 2).

Soit interposer entre la tôle et l'électrode ordinaire une plaquette de cuivre rouge (C Fig. 2).

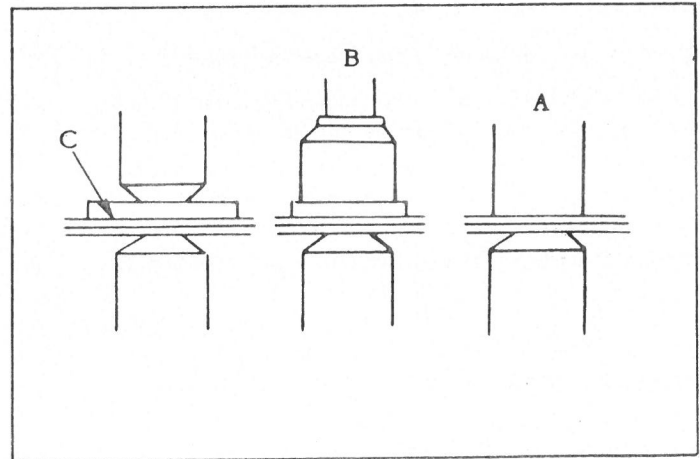


Fig. 2

B-SOUDURE DOUBLE POINTS.

Avec ce procédé, seule la tôle supérieure est en contact avec les électrodes.

Plusieurs cas peuvent se présenter:

Soit (e) l'épaisseur de la tôle inférieure et (e') celle de la tôle supérieure.

1er CAS - (voir Fig. 1)

Recouvrement des deux tôles ($e' \leq e$).

La tôle inférieure peut être de forme ou d'épaisseur indifférentes (en U, en T, ou en \square) si son épaisseur reste égale ou plus grande que celle de la tôle supérieure.

Dans le cas contraire le court-circuit dans la tôle supérieure serait trop important et empêcherait la soudure.

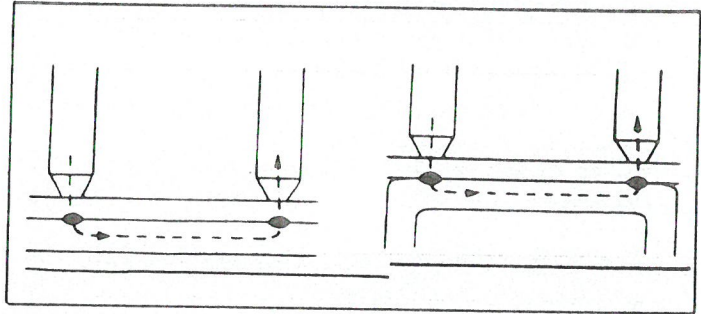


Fig. 1

2ème CAS - (voir Fig. 2)

Cas fréquent en tolérances automobile $e \geq e' \times 1,2$

La résistance mécanique et la rigidité de la tôle supérieure peut être plus grande que celle de la tôle inférieure. Pour éviter un court-circuit trop important la position de travail indiquée en (b) est à proscrire. La soudeuse doit travailler comme indiqué en (a).

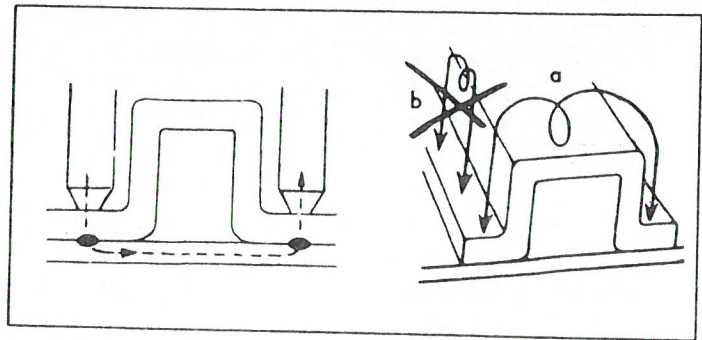


Fig. 2

3ème CAS - (voir Fig. 3)

Soudure «à cheval» $e \leq 2 \text{ mm}$ - e/e' indifférent.

La tôle supérieure peut être indifféremment d'épaisseur supérieure ou inférieure à celle de la tôle inférieure. Le court-circuit provoqué dans la tôle supérieure est éliminé. Il est indispensable d'utiliser en (d) une électrode à rotule pour éviter une marque et assurer un maximum de courant en (c).

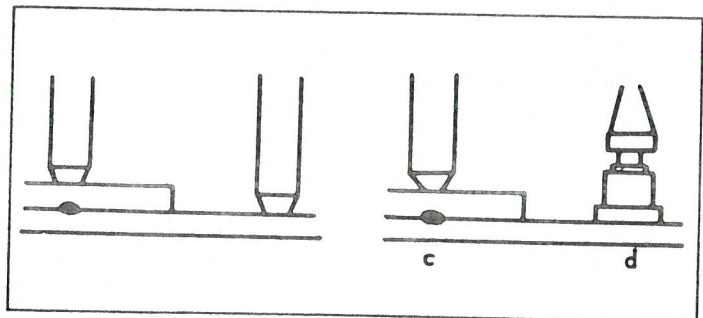


Fig. 3

4ème CAS - (voir Fig. 4)

Soudure «bord à bord» $e' \leq e$ et $e' \leq 2 \text{ mm}$.

Assemblage de deux tôles sur une tôle inférieure, un profilé ou un couvre-joint. Mêmes avantages que dans le 3ème cas (court-circuit très faible).

Possibilité de réduire au minimum la distance entre électrodes.

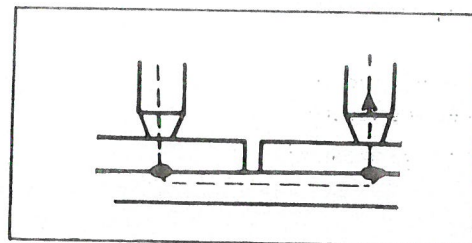


Fig. 4

2° SOUDURE AUTOGENE.

Utilisée plus spécialement dans le cas d'inaccessibilité à la pince à souder, ou pour le renforcement de la liaison de deux éléments soumis à des efforts importants.

Ci-dessous les dimensions des becs de chalumeau qui doivent être employés pour la soudure des tôles minces.

Epaisseur de la tôle	Calibrage du bec	ϕ du fil d'apport
0,5 mm	40 l.	1 mm
1 mm	100 l.	2 mm
1,5 mm	150 l.	2 mm
2 mm	225 l.	3 mm
2,5 mm	225 l.	3 mm

Protection des tôles et de la peinture.

Il est nécessaire de déposer de l'amiante mouillée aux abords immédiats des soudures pour limiter les déformations, et éviter la détérioration de la peinture.

3° SOUDURE PAR BRASURE.

Utilisée pour le renforcement de jonctions d'éléments, ou pour réaliser des étanchéités d'intersections de tôles.

L'assemblage de tôles est aussi possible, il suffit de percer une série de trous $\phi = 6$ mm distants de 80 mm environ sur l'élément à fixer.

Assembler cet élément en remplissant les trous de brasure.

3- FINITION.

Afin d'obtenir une surface parfaitement lisse après soudure autogène ou débosselage, il est quelquefois nécessaire de procéder à un remplissage en utilisant un mastic appliqué à froid (genre Sintofer).

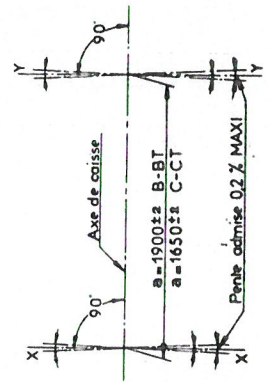
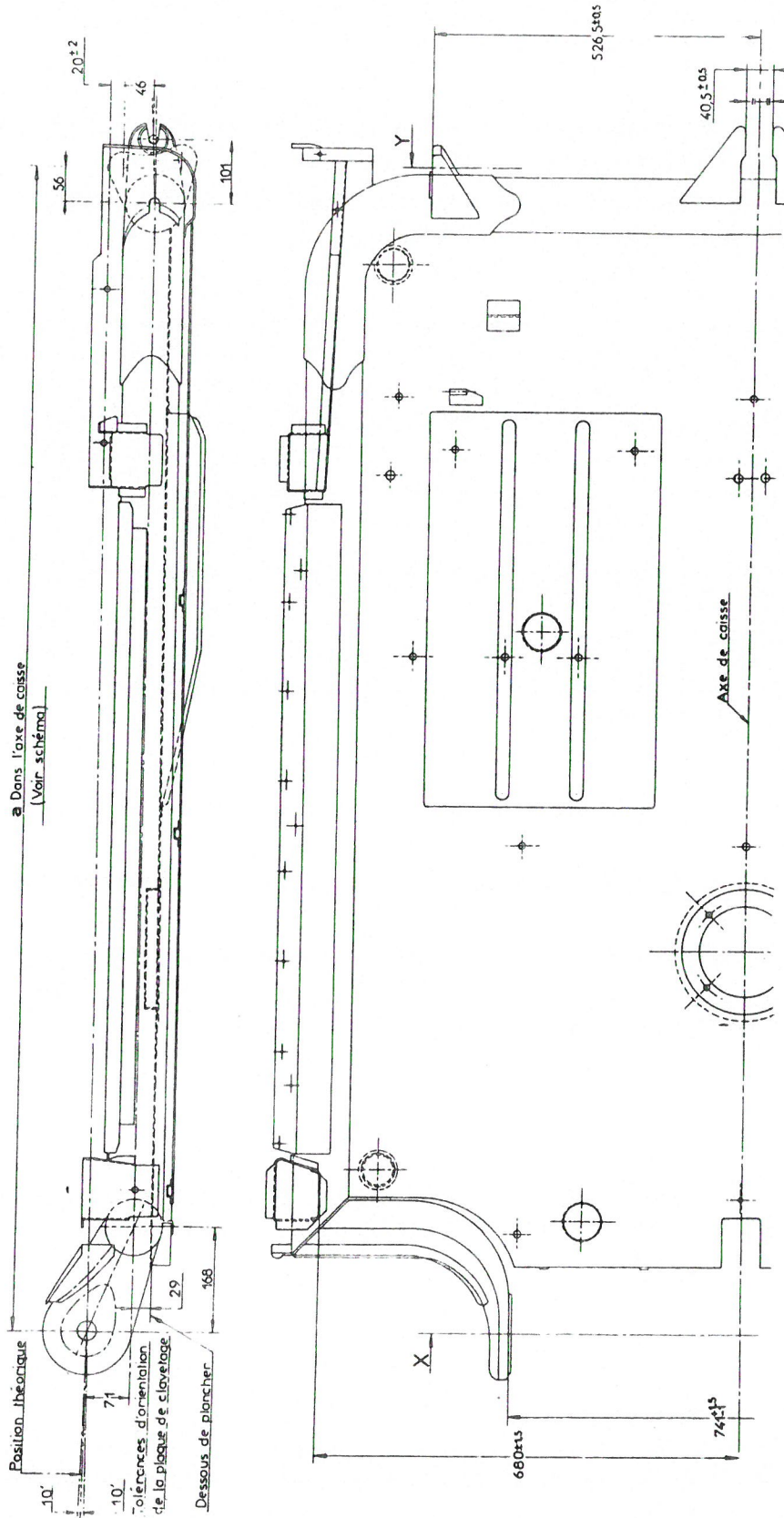
Le mode d'emploi figure sur l'emballage.

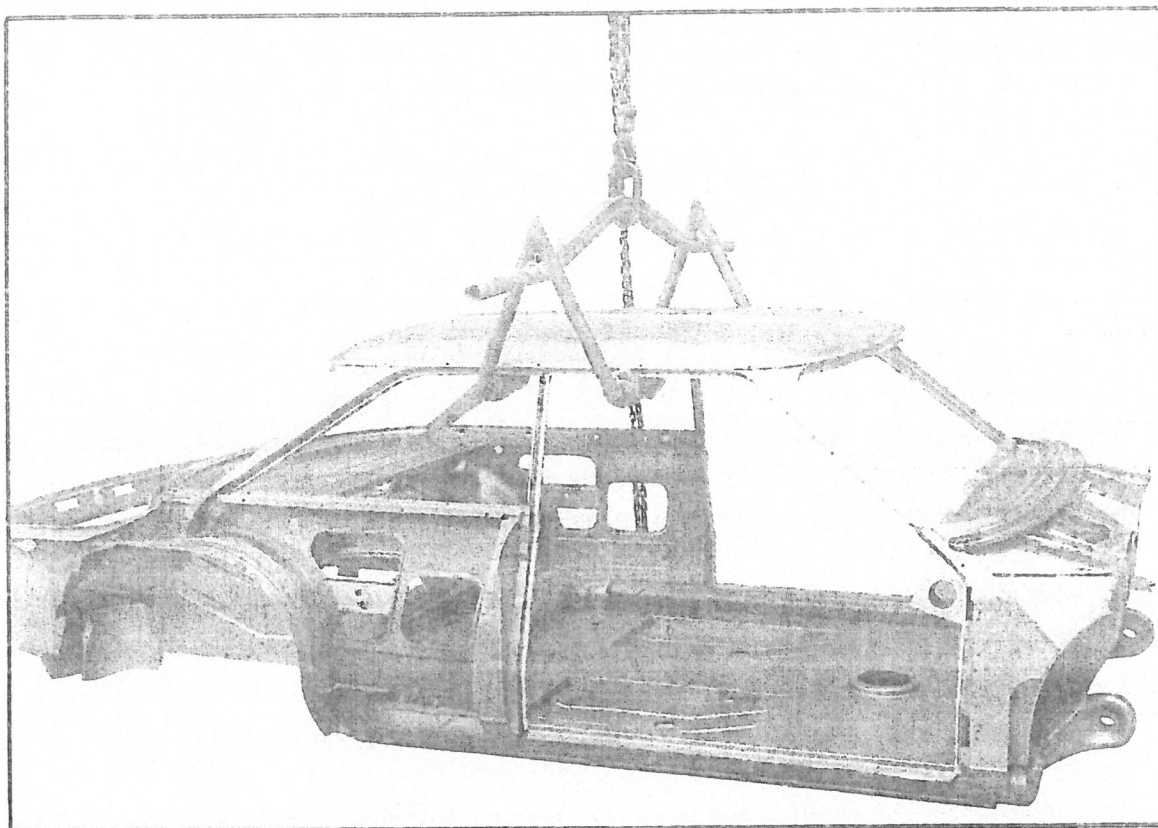
ATTENTION - La plupart de ces produits ne résistent pas au passage au four pour cuisson de la laque.

4- INGREDIENTS.

Sur demande adressée au Service Super Contrôle (Méthodes Réparations) 163 Avenue Georges Clémenceau à NANTERRE - 92, vous pourrez recevoir la liste et les adresses des fournisseurs des mastics, colles, insonorisants et produits divers recommandés par l'Usine.

COTES PRINCIPALES DE L'INFRASTRUCTURE





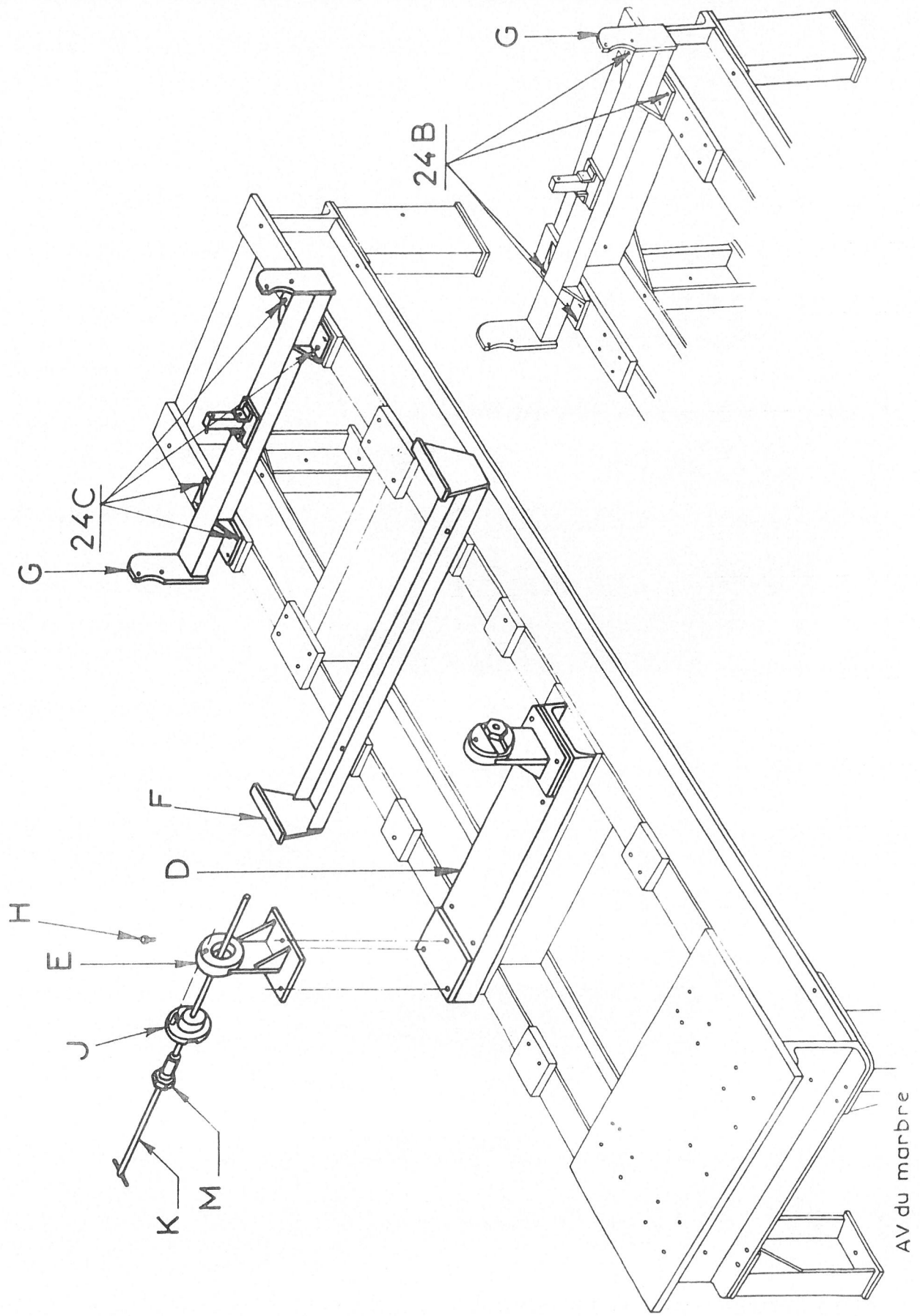
- Il est possible d'utiliser pour la manutention de la caisse, l'appareil de levage vendu sous le n° 2641-T.
- Ce palonnier servait préalablement au levage des caisses tractions AV, et plus récemment pour les Caisses ID 19 Break.
- L'appareil se positionne comme indiqué sur la fig. Le déplacer pour obtenir un équilibre correct de la caisse.

Nota : Le contrôle de la caisse ne peut se faire qu'en utilisant l'ensemble CELETTE N° 7601 monté sur le marbre MUF 2 - MUF 3 ou MUF 4 vendu également par les Ets CELETTE.

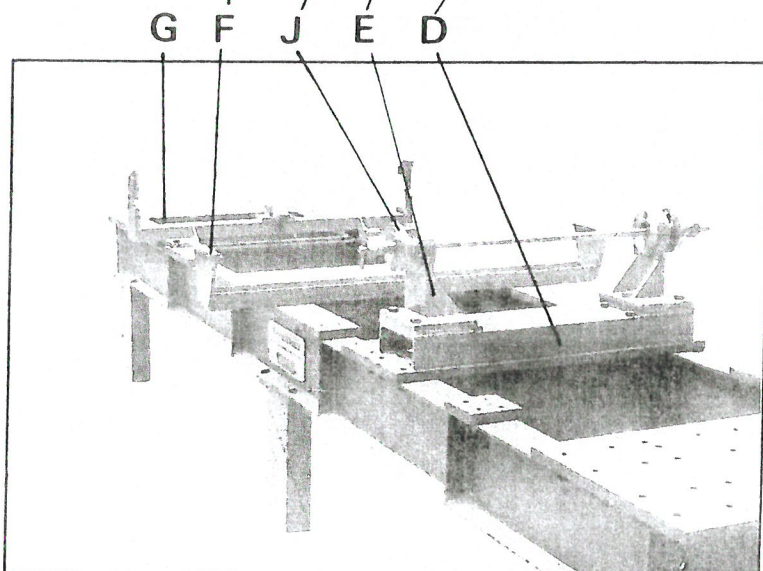
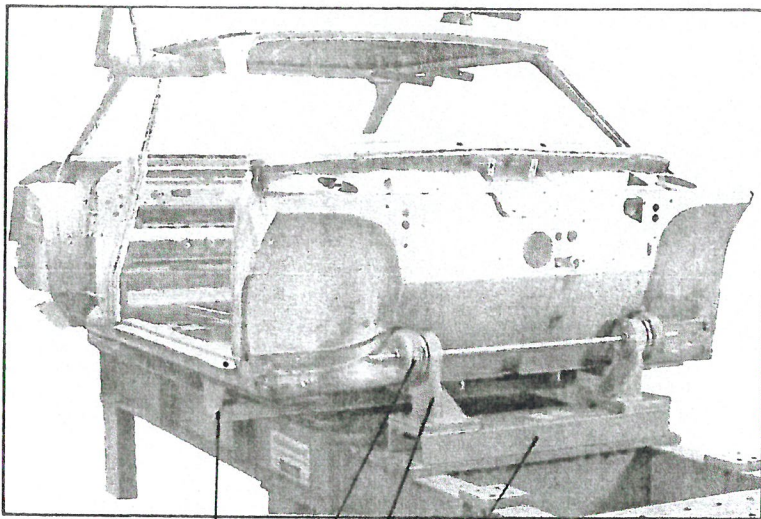
CONTROLE -

- 1°/ Fixer les douilles (J) sur les clavettes des manetons de traverse AV à l'aide des vis (M).
- 2°/ Présenter les blocs AV (E) sur les moyeux des douilles (J). Introduire le téton de centrage des douilles (J) dans le trou correspondant des blocs (E).
- 3°/ Présenter la pige de contrôle (K) dans l'intérieur des vis (M). Cette pige doit coulisser librement. Dans le cas contraire un des manetons est déformé.
- 4°/ Descendre la caisse sur le marbre. La laisser reposer sur la traverse milieu (F) et sur la traverse AV (D).
- 5°/ Présenter sur la semelle des blocs (E) la vis de centrage (H) dans les trous correspondants. Ces vis doivent pouvoir se visser. Dans le cas contraire la clavette d'un maneton est déformée.
- 6°/ Serrer les blocs AV (E) sur la traverse du marbre.
- 7°/ S'assurer que les trous de la traverse AR (G) sont en regard des trous de fixation des supports d'ancrage. Dans le cas contraire régler la traverse dans la tolérance admise de ± 2 mm.
- 8°/ Présenter les vis des fixations de barre de torsion du véhicule. Celles-ci doivent se fixer normalement. Dans le cas contraire un des supports d'ancrage (ou les 2) est voilé.

- POSITION DES SUPPORTS -



AV du marbre



- l'outillage conseillé pour la vérification de la caisse comprend :

1°) Un marbre universel fabriqué par les Etablissements Célette et référencé :

- MUF 3, ou MUF 4

2°) Un équipement de contrôle aussi fabriqué par les Etablissements Célette et référencé : Ensemble n° 76-01

- Cet ensemble comprend, de l'AV vers l'AR du marbre.

- Une traverse (D) qui reçoit les 2 blocs (E) à douilles (J) portant des rainures permettant le contrôle de l'AV de la plateforme et les attaches de la traverse AV de la voiture.

- Une traverse (F) qui assure le contrôle du bas de caisse.

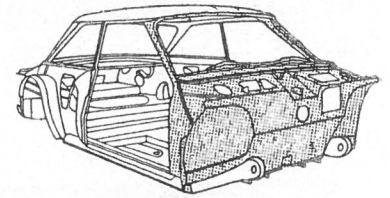
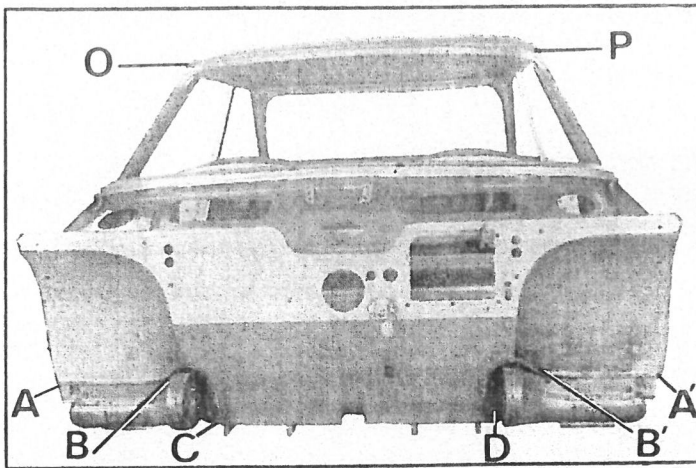
- Une traverse (G) qui contrôle la position des trous de fixation de la suspension AR.

Nota : Cette traverse peut occuper 2 positions

- 1 position courte pour les caisses 24C et CT

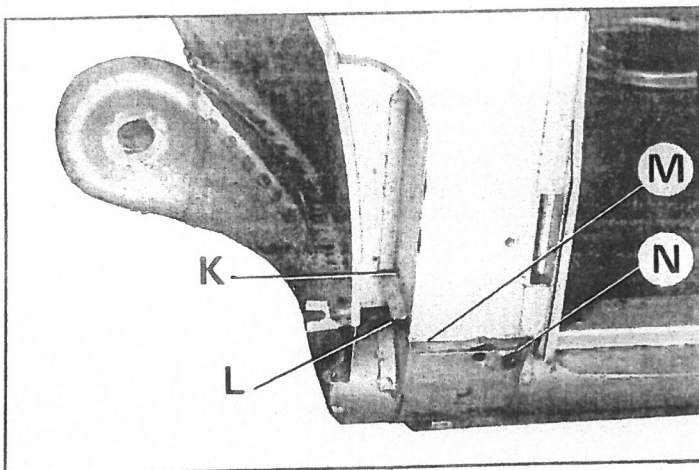
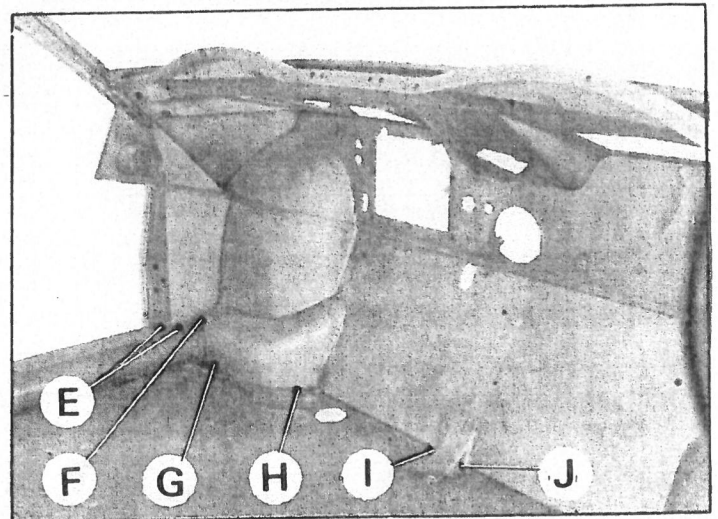
- 1 position longue pour les caisses 24B et BT.

* Etablissements G. CELETTE - Rue Denfert
Rochereau - VIENNE (38) Isère
Tél. (76) 85-08-54

**DEPOSE.**

Dessouder les tôles suivant :

- AB, CD, B'A' (fig 1)
- EF et symétriquement E'F'
- GH " " " " G'H'
- IJ (voir fig 2)



- KL et symétriquement K'L'
- MN " " " " M'N' (fig 3)
- OP (voir fig 1)

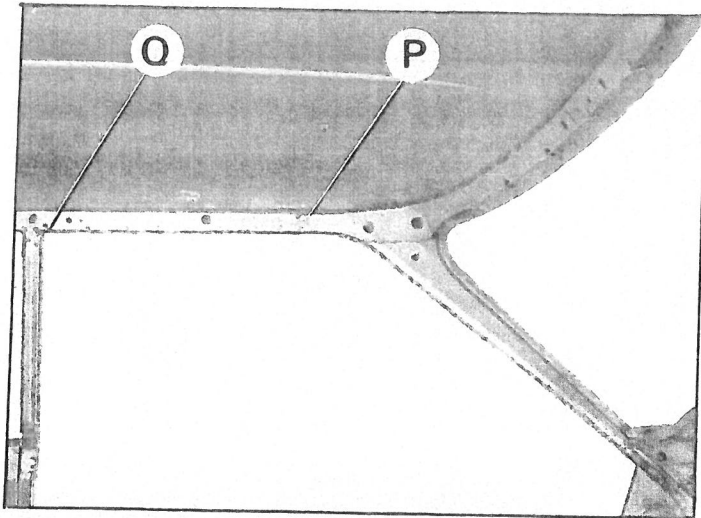


Fig. 4

- Débraser les points P et symétriquement O (voir fig 4)
- Dessouder le support de joint d'étanchéité en
 - PQ et symétriquement OQ

PREPARATION.

- Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
- Reforme les tôles si nécessaire.

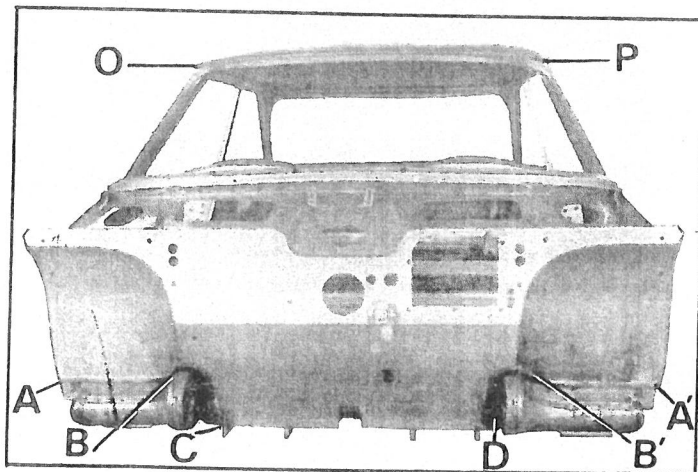


Fig. 5

POSE.

- Présenter l'unit AV de caisse. L'introduire sous le pavillon et le positionner sur l'infrastructure
- Brider à l'aide de serre-joints.
- Souder les jonctions des tôles suivant :
 - AB et symétriquement A'B'
 - CD
 (voir fig. 5)

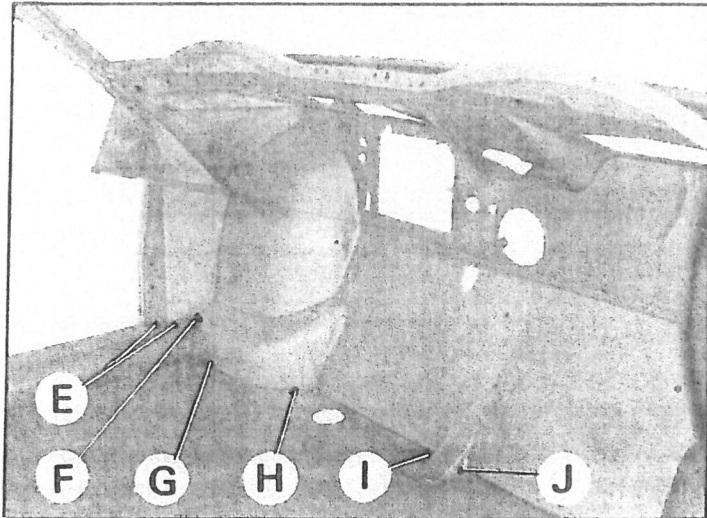


Fig. 6

- et à la soudeuse double points en
- EF et symétriquement E'F'
- GH " " " " G'H'
- IJ (voir fig 6)
- Souder les tôles suivant
- OP (voir fig 5)

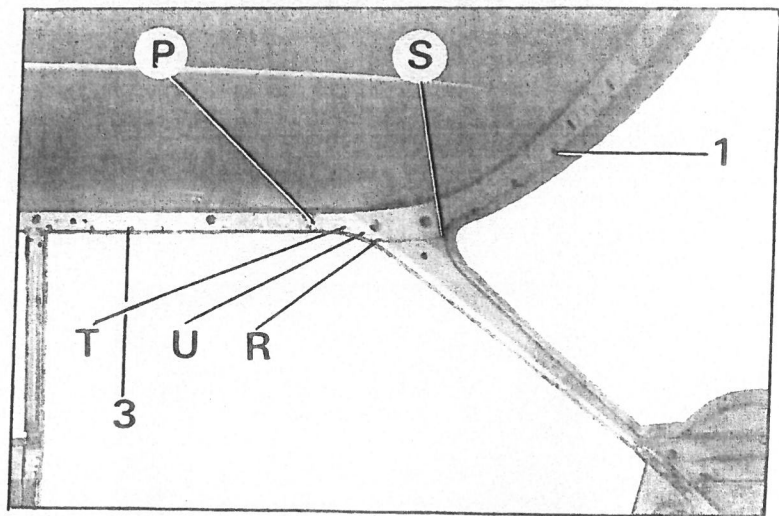


Fig. 7

- Présenter le renfort d'encadrement de pare-brise (1) fig. 7

Le positionner

- Souder les tôles suivant :
 - RS, SS' et symétriquement R' S' fig. 8
- et à la soudeuse double points en :
 - TU' et symétriquement T' U'
- Faire le point de brasure en :
 - P et symétriquement en O (voir fig.7)

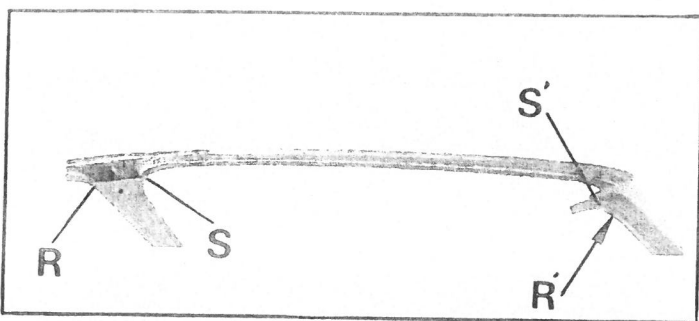


Fig. 8

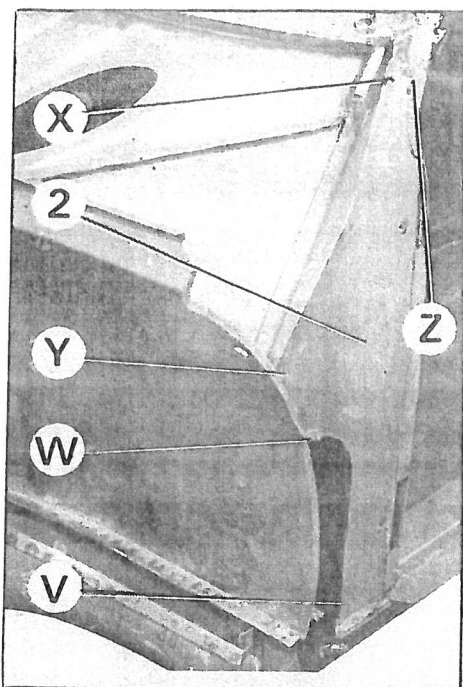


Fig. 9

- Présenter les encadrements de porte G et D (2) fig 9
- Les brider à l'aide de serre-joints
- Souder les jonctions de tôle suivant :
 - XY, YW, WV, KL, MN et symétriquement.
- Faire le cordon de soudure autogène suivant :
 - XZ (en angle)
- Présenter les supports de joint d'étanchéité D et G (3) fig 7)
- Les positionner
- Les souder par points suivant :
 - NQ et symétriquement N'Q'

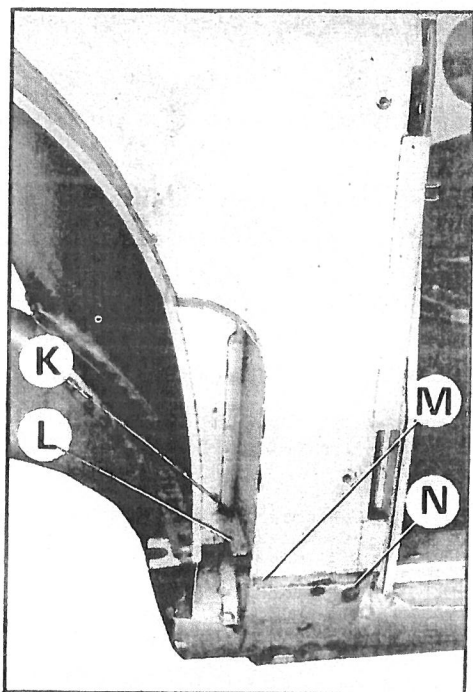


Fig. 10

Remplacement d'une tôle de fermeture de montant Arrière
(Doublure de pied milieu)

Op. N° 8023⁴
24.812-1 1

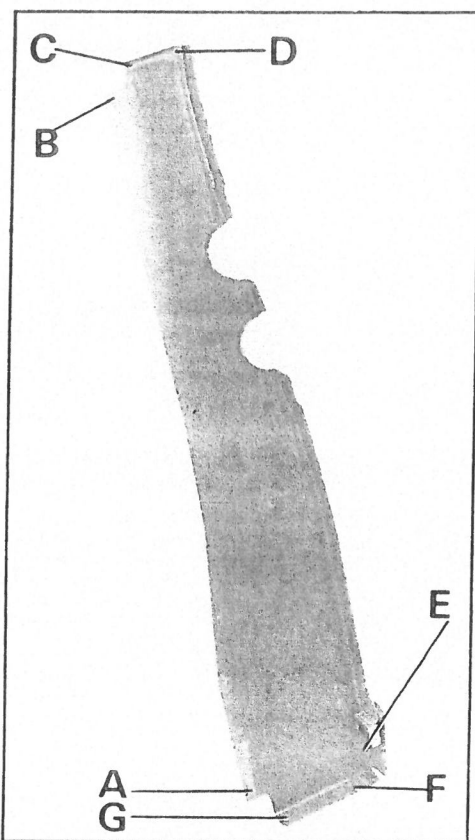
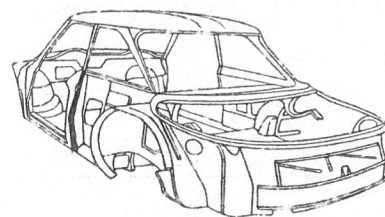


Fig. 1

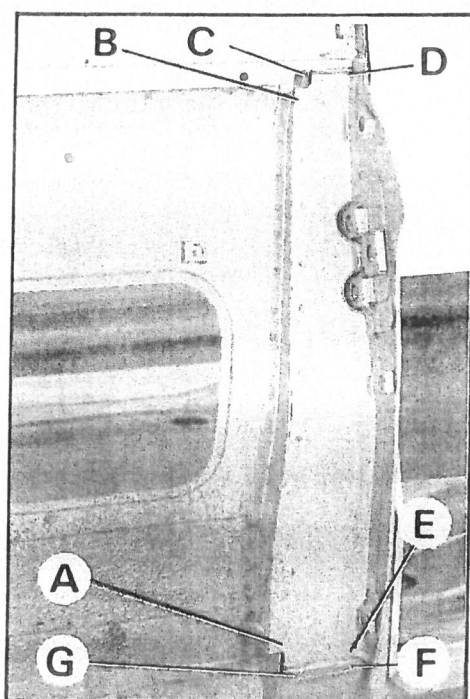


Fig. 2

Dépose.

Dessouder les tôles suivant :

- AB (fig 2)
- CD "
- DE "
- FG "

Déposer la tôle de fermeture de montant

Préparation.

Décaper les zones de soudure de l'élément
neuf.

Reformer les tôles si nécessaire

Pose.

Présenter la tôle de fermeture de montant.

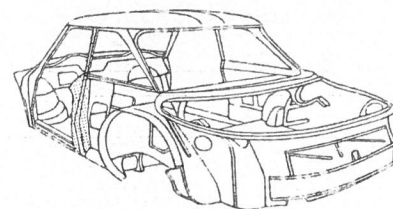
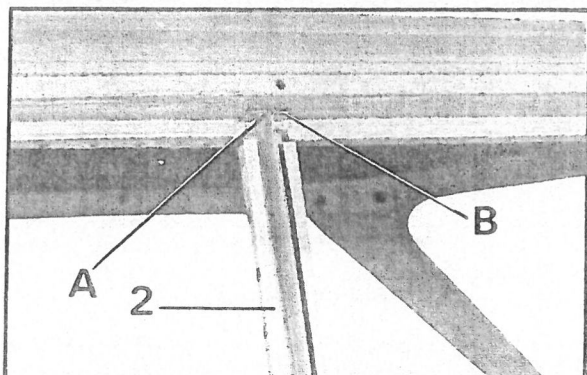
La positionner et la maintenir à l'aide de
serre-joints.

Souder les tôles suivant :

- AB (fig 2)
- CD "
- DE "
- FG "

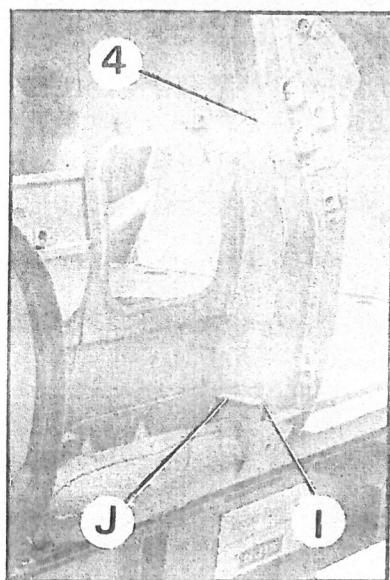
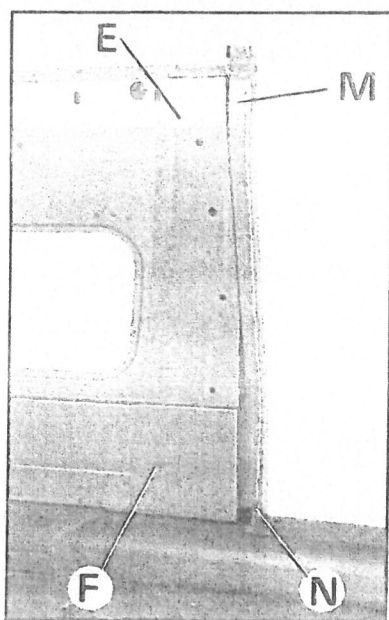
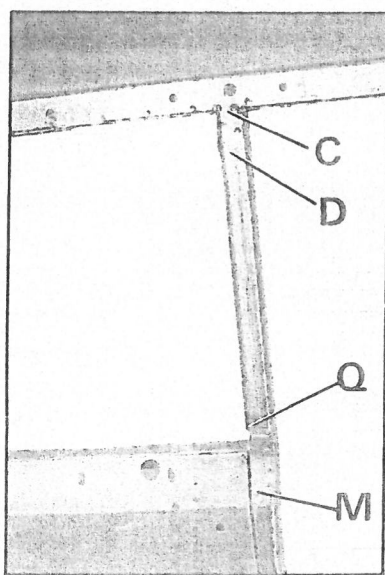
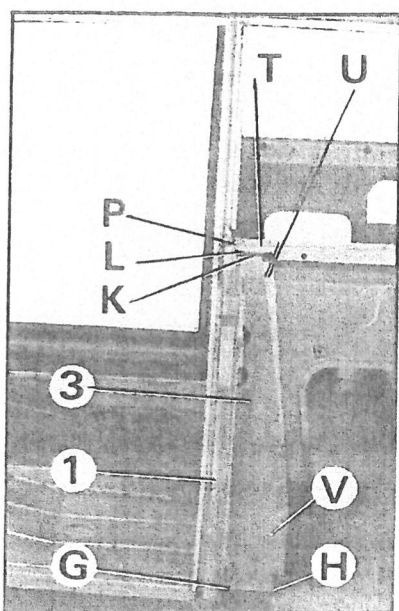
Remplacement d'une tôle d'entrée Arrière de porte (pied milieu, comprenant :
(Montant de custode, tôle d'entrée Arrière de porte, et tôles de fermeture de montant Arrière)

Op. N° 8023⁵
24.812-4



DEPOSE.

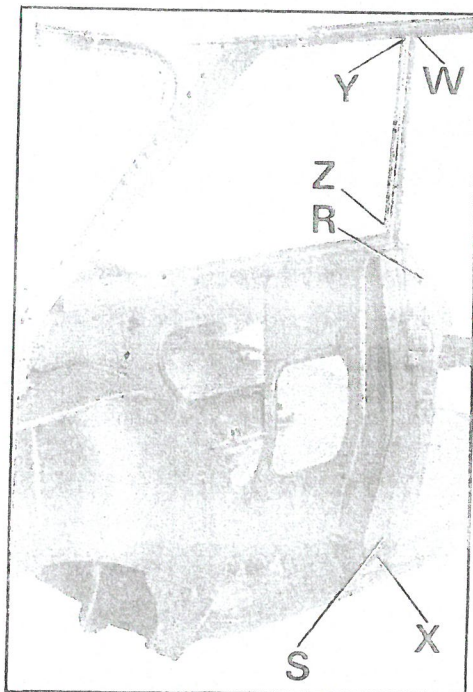
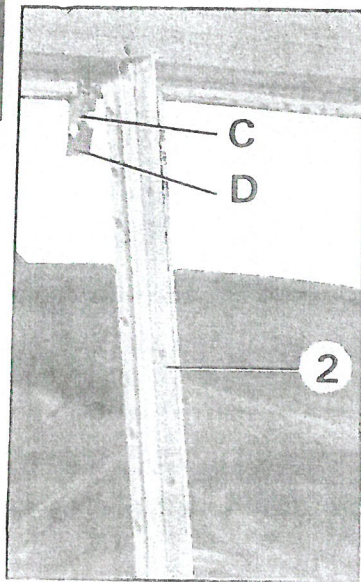
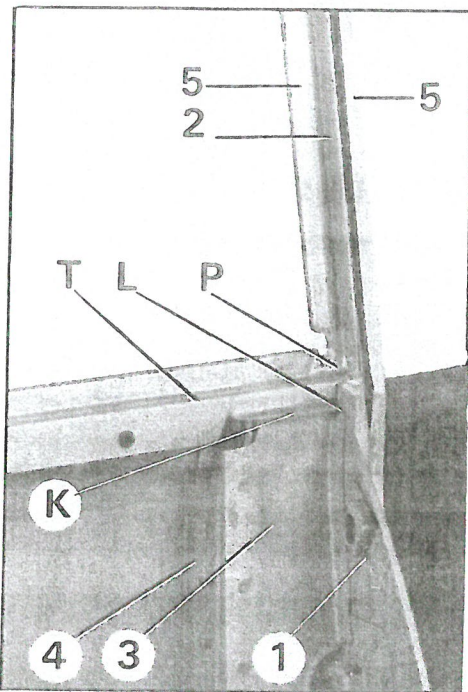
- Dessouder le montant de custode (2), de l'encadrement supérieur de porte
 - extérieurement en AB
 - intérieurement en CD
- Dessouder la tôle de fermeture AR de montant (4) du panneau de custode.
 - en EF
 - du gousset inférieur
 - en IJ
 - de la feuillure inférieure de custode.
 - en T
- Dessouder la tôle de fermeture de montant AR (3) de la feuillure de custode.
 - en KL
 - du gousset inférieur
 - en GH
- Dessouder la tôle d'entrée AR de porte (1) du panneau de custode
 - en MN
 - en MQ
- Débraser le point P
- Déposer l'ensemble de pied milieu



PREPARATION.

- Réaliser un montage « à blanc » en présentant :
 - la tôle de fermeture AR

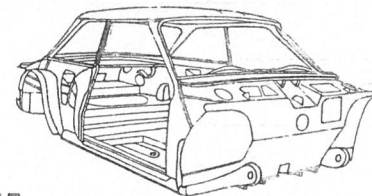
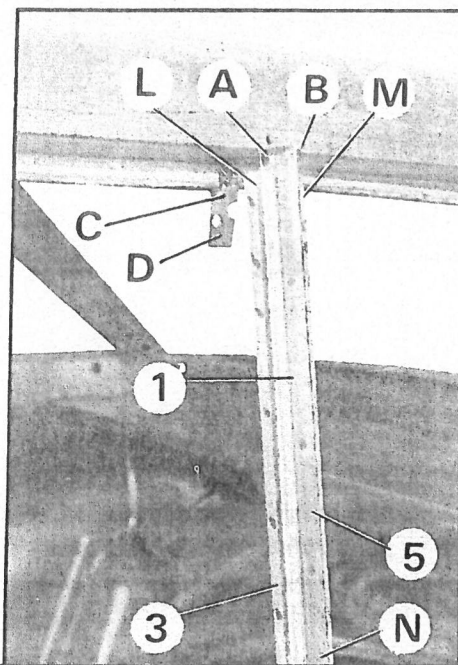
2 Op. N° 8023⁵ 24.812-4 Remplacement d'une tôle d'entrée Arrière de porte (pied milieu comprenant :
(Montant de custode, tôle d'entrée Arrière de porte, et tôles de fermeture de montant Arrière)



- la tôle de fermeture de montant
- la tôle d'entrée AR de porte
- le montant de custode
- Brider l'ensemble à l'aide de serre-joints
- Présenter la porte
- Aligner les pièces si nécessaire et brider à nouveau.

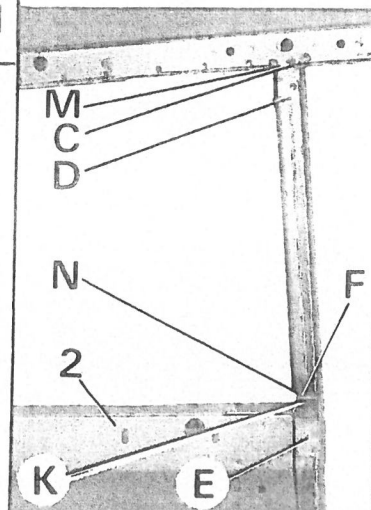
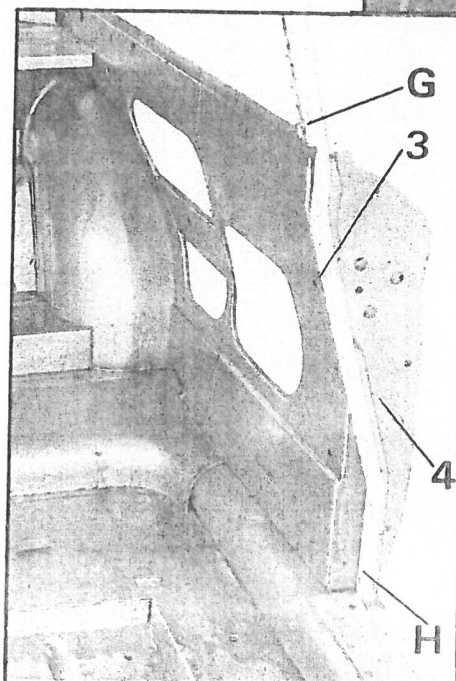
POSE.

- Souder :
 - le panneau de custode et la tôle d'entrée AR de porte (1)
 - en MN
 - en MQ
- Souder à la partie supérieure :
 - le montant de custode (2) et brancard de pavillon
 - en CD
 - en AB
- Souder la tôle de fermeture de montant AR (3)
 - en GH
 - en RS
 - en KL
- Souder la tôle de fermeture (4) de tôle de montant
 - en IJ
 - en T
 - en EF
 - en UV
- Faire le point de brasure en P.
- Présenter les sertissages des caoutchoucs d'étanchéité (5) sur tôle d'entrée AR de porte (1) et sur montant de custode (2)
- Les souder par points
 - en WX
 - en YZ



DEPOSE.

- Dessouder le montant de custode (1) de l'encadrement supérieur de porte
 - extérieurement en AB
 - intérieurement en CD
- Dessouder le montant de custode (1) du panneau de custode (2)
 - en EF
- Dessouder le support de joint d'étanchéité (3) du montant de custode (1) et de la tôle d'entrée AR de porte (4)
 - en GH
- Débraser le point K
- Déposer le montant de custode



PREPARATION.

- Décaper les zones de soudure des éléments neufs
- Reforme les tôles si nécessaire.

POSE.

- Présenter le montant de custode (1). Le positionner. Le brider à l'aide de serre-joints.
- Le souder sur l'encadrement supérieur de porte.
 - extérieurement en AB (soudeuse double-points ou brasure)
 - intérieurement en CD
- Le souder sur le panneau de custode (2)
 - en EF
- Faire le point de brasure en K
- Présenter les supports de joint d'étanchéité (3 et 5) sur le montant de custode et sur la tôle d'entrée AR de porte (4)
- Les souder en LH et en MN.

Remplacement d'une baie de pare-brise assemblée.
(Ensemble de baie de pare-brise)

Op. N° 8021³
24.813-1

1

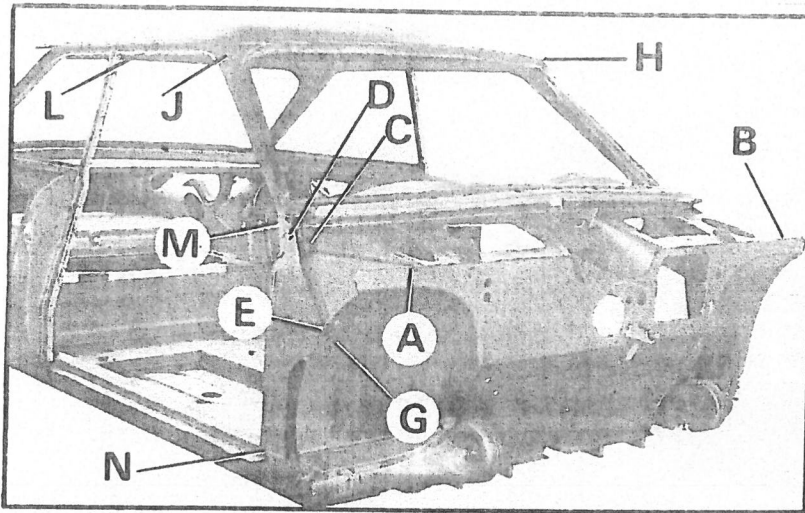


Fig. 1

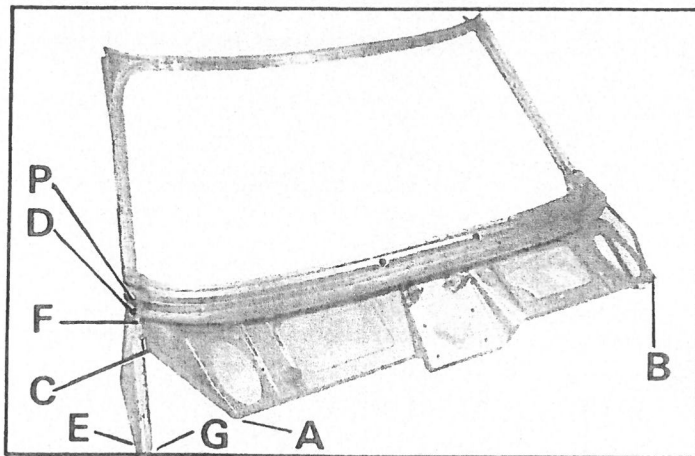


Fig. 2

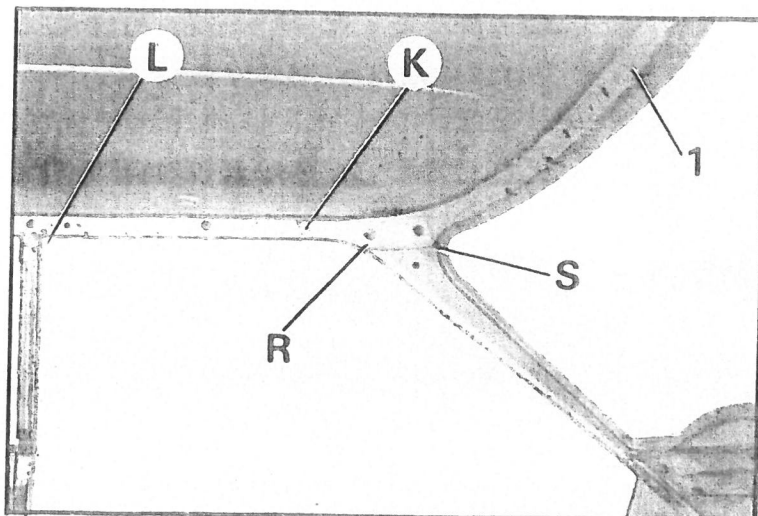
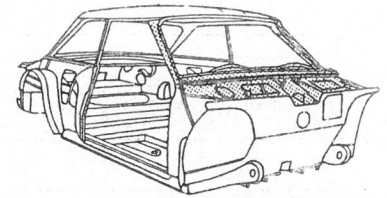


Fig. 3



DEPOSE.

- Dessouder les tôles suivant :
 - AB
 - AC
 - BC'
 - CD et symétriquement C'D'
 - DE " " D'E'
 - FG " " F'G'
 - EG " " E'G'
- Dessouder le point (autogène) en - C et symétriquement C'
- Dessouder les points (autogène) en H et en J
- Dessouder les tôles suivant :
 - HJ
- Débraser les points :
 - K et symétriquement K'
- Désaccoupler les liaisons des tôles
- Dessouder le support de joint d'étanchéité en :
 - KL et symétriquement K'L'
 - KN " " K'N'
- Dessouder le cordon (autogène en :
 - M (en angle) et symétriquement M'
- Dégager la baie de pare-brise.

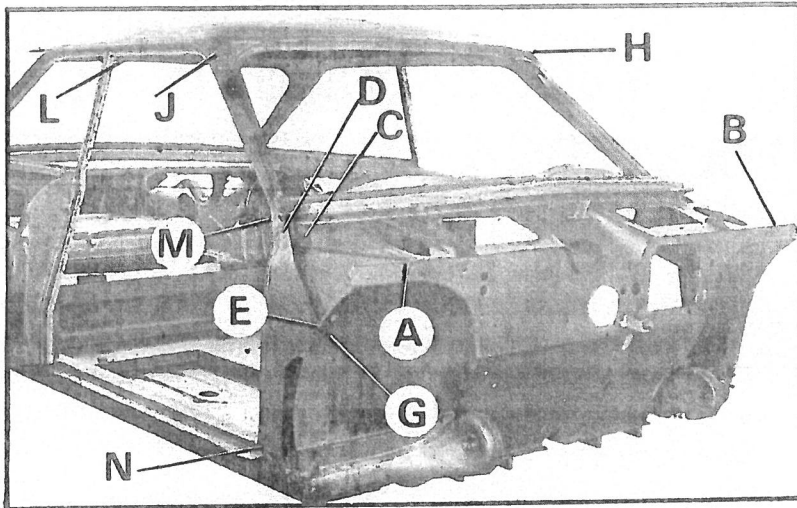


Fig. 4

PREPARATION.

- Décaper les zones de soudure de l'élément neuf.
- Reforme les tôles si nécessaire.

POSE.

- Présenter l'ensemble de baie de pare-brise (voir fig. 2)
- Positionner et brider à l'aide de serre-joints
- Souder les liaisons des tôles suivant :
 - AB
 - AC
 - BC'
 - CD et symétriquement C'D'
 - DE " " D'E'
 - EG " " E'G'
 - FG " " F'G'

Souder les tôles de liaison baie et pavillon suivant :

- JH
- Présenter le renfort d'encadrement de pare-brise (1) fig. 5

Le positionner

- Souder les tôles suivant :
 - RS et symétriquement R'S' et suivant SS'

A la soudeuse double points en :

- RK et symétriquement R'K'
- Faire le point de brasure en :
 - K et symétriquement en K'

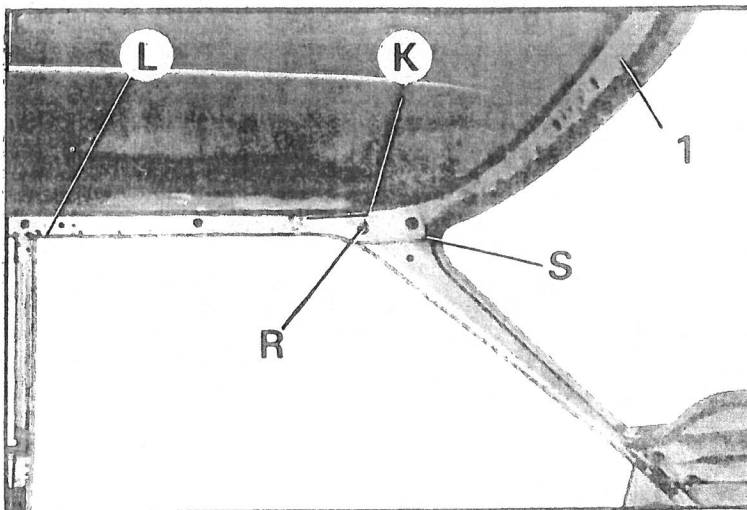


Fig. 5

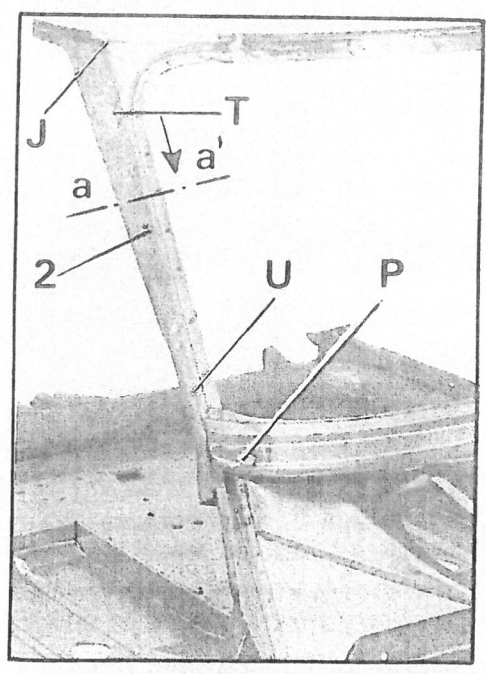
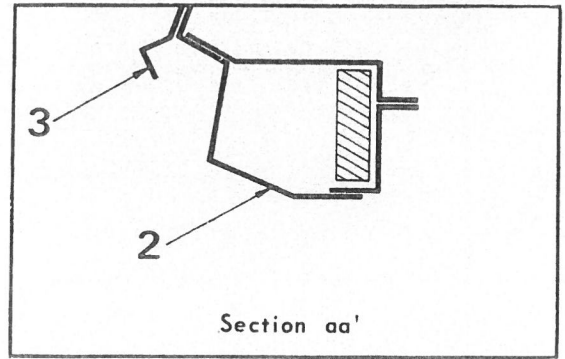


Fig. 6



Section aa'

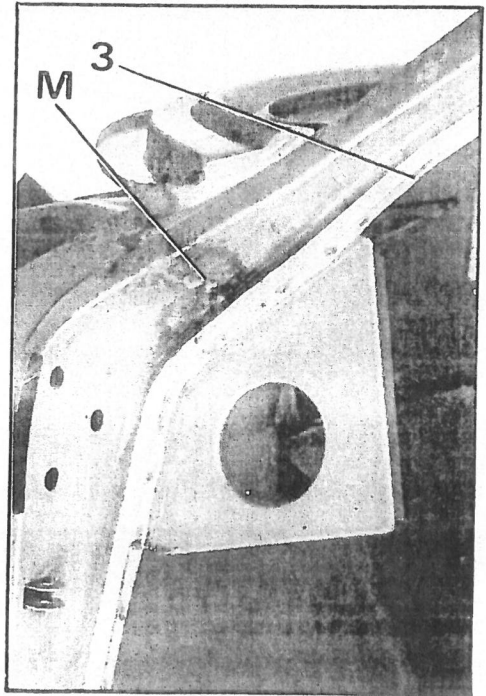
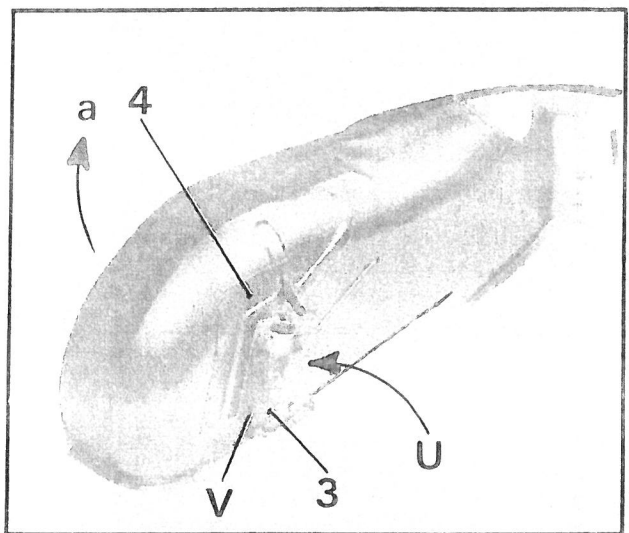
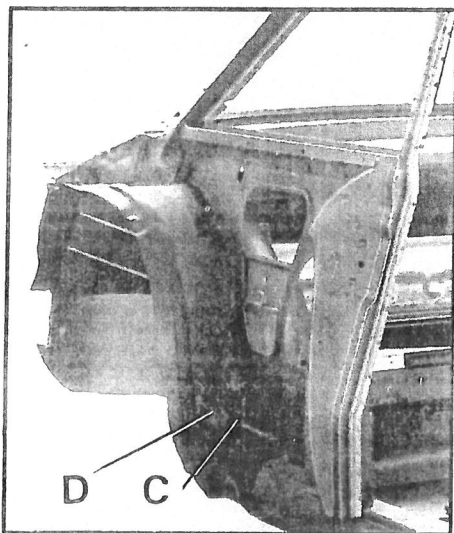
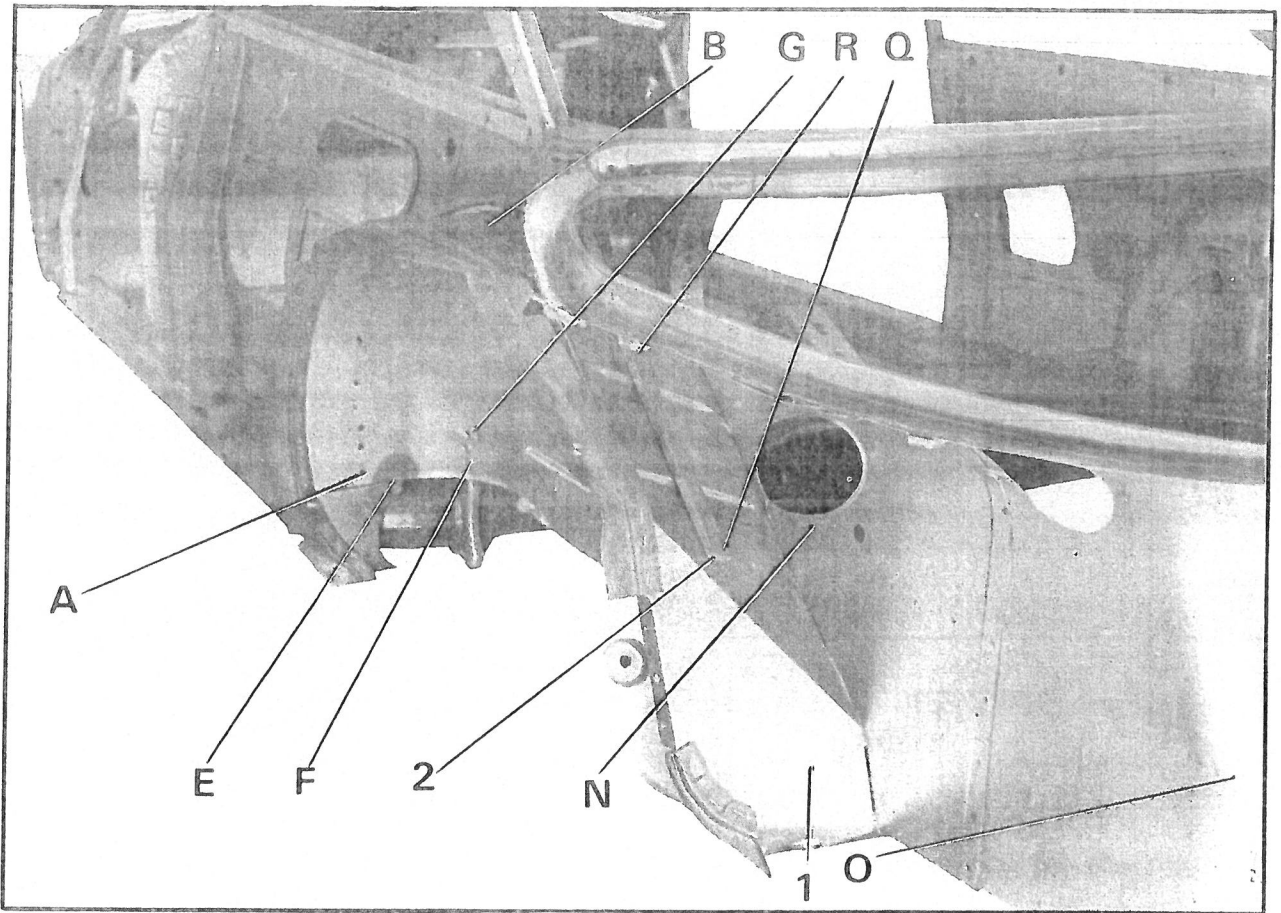
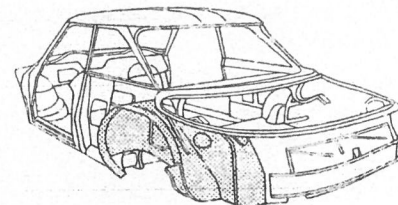
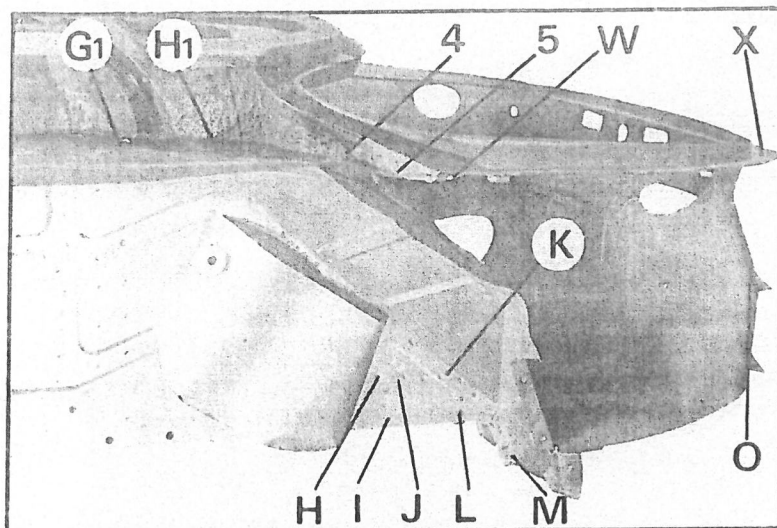


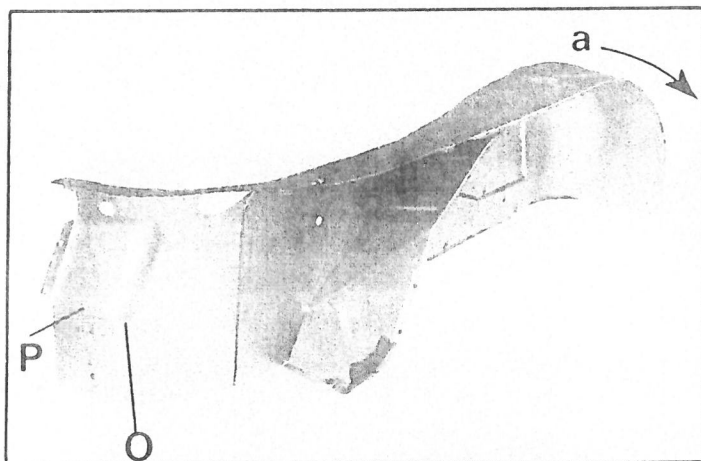
Fig. 7

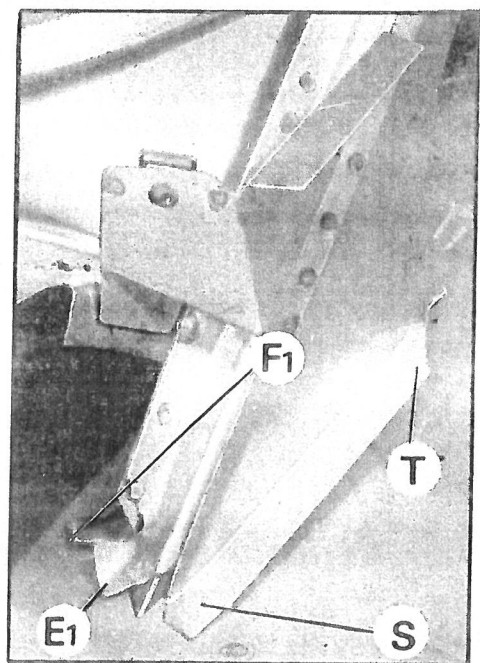
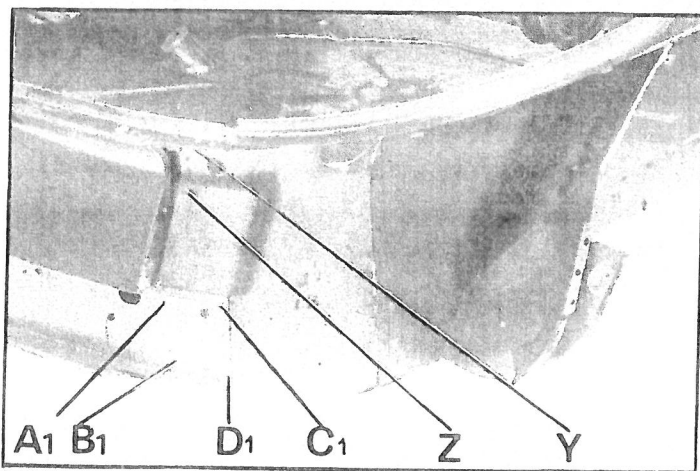
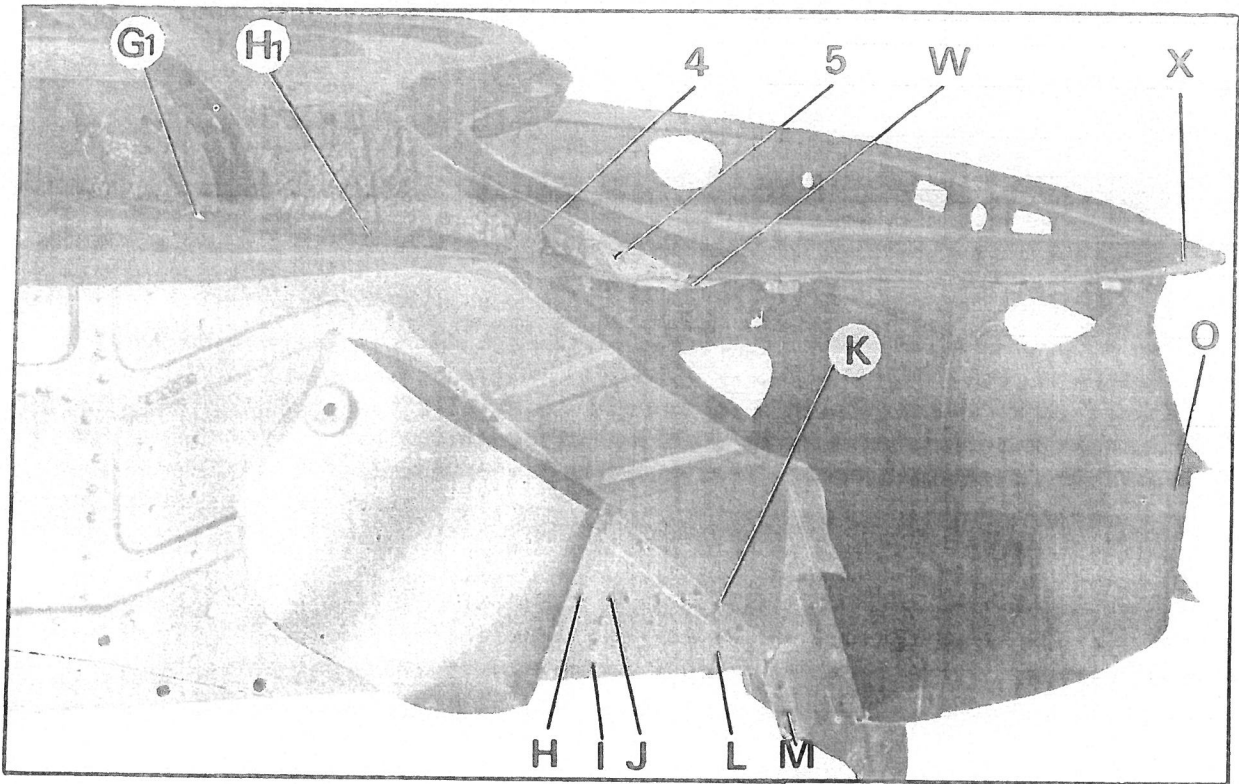
- Présenter les parties supérieures AV (2)
D et G. les brider
- Souder à la soudeuse double-points en :
- TU et symétriquement T'U'
- Faire les points de soudure autogène en :
H et symétriquement J. (fig. 6)
- Faire le cordon de soudure autogène en :
- M (en angle) et symétriquement M'
(fig. 7)
- Présenter les supports de joint d'étanchéité
D et G (3)
Les positionner
- Les souder par points suivant :
- NL et symétriquement N'L'
- Monter les tubes d'écoulement d'eau, de
part et d'autre du dôme d'auvent
- Les braser en P et symétriquement P' (fig. 6)
comme indiqué fig. 1.

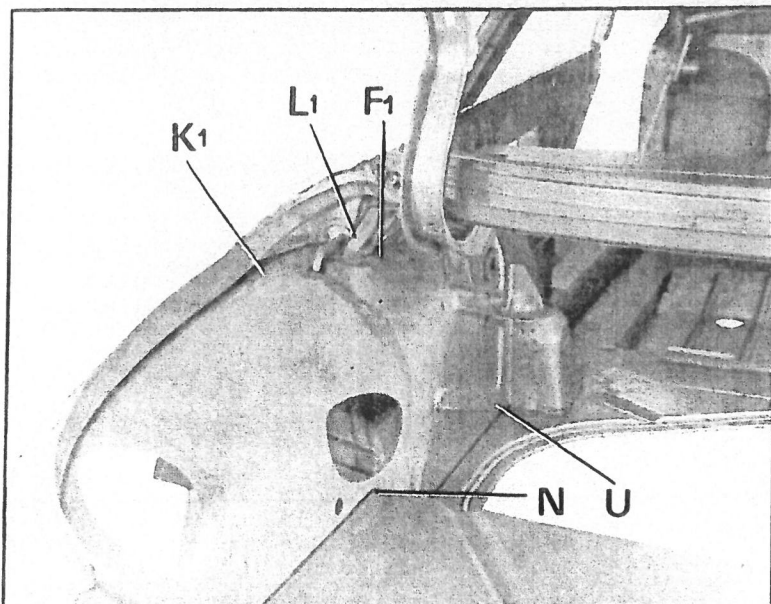


**DEPOSE.**

- Dessouder :
 - Le passage de roue du panneau de custode.
 - en AB
 - Le passage de roue de l'infrastructure
 - en CD
- Dessouder le point autogène
 - en E
- Dessouder :
 - Le passage de roue du plancher de réservoir.
 - en FGH
 - en UV
 - Le passage de roue du plancher AR
 - en IJKLM
 - en NO
 - en OP
- La cloison de passage de roue (1) du renfort (2) d'encadrement de lunette AR
 - en QR







Le passage de roue de l'encadrement de lunette AR

- en ST

- Débraser les points

- E1

- F1

- Dessouder les points autogène

- en G1

- en F1 (à proximité du point de brasure)

- en H1

- Dessouder :

Le passage de roue de la partie inférieure d'encadrement de lunette

- en WX

Le passage de roue de la traverse et du support central de poupe.

- en YZ

- en A1 - B1

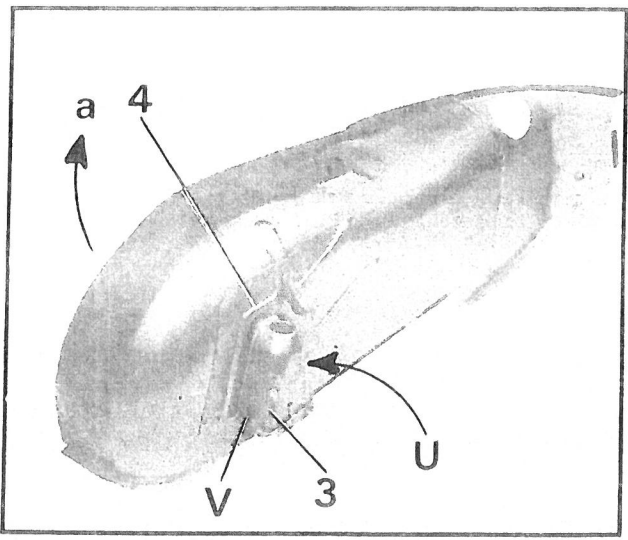
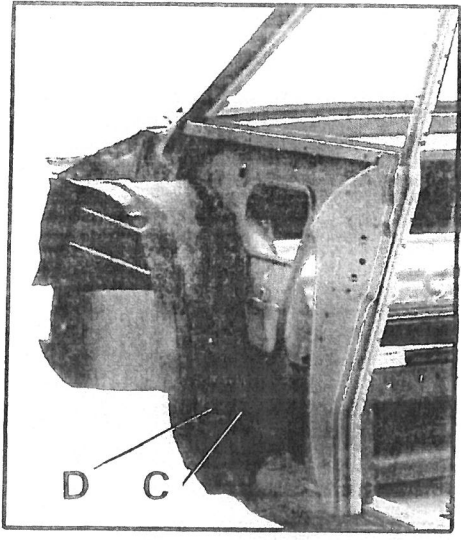
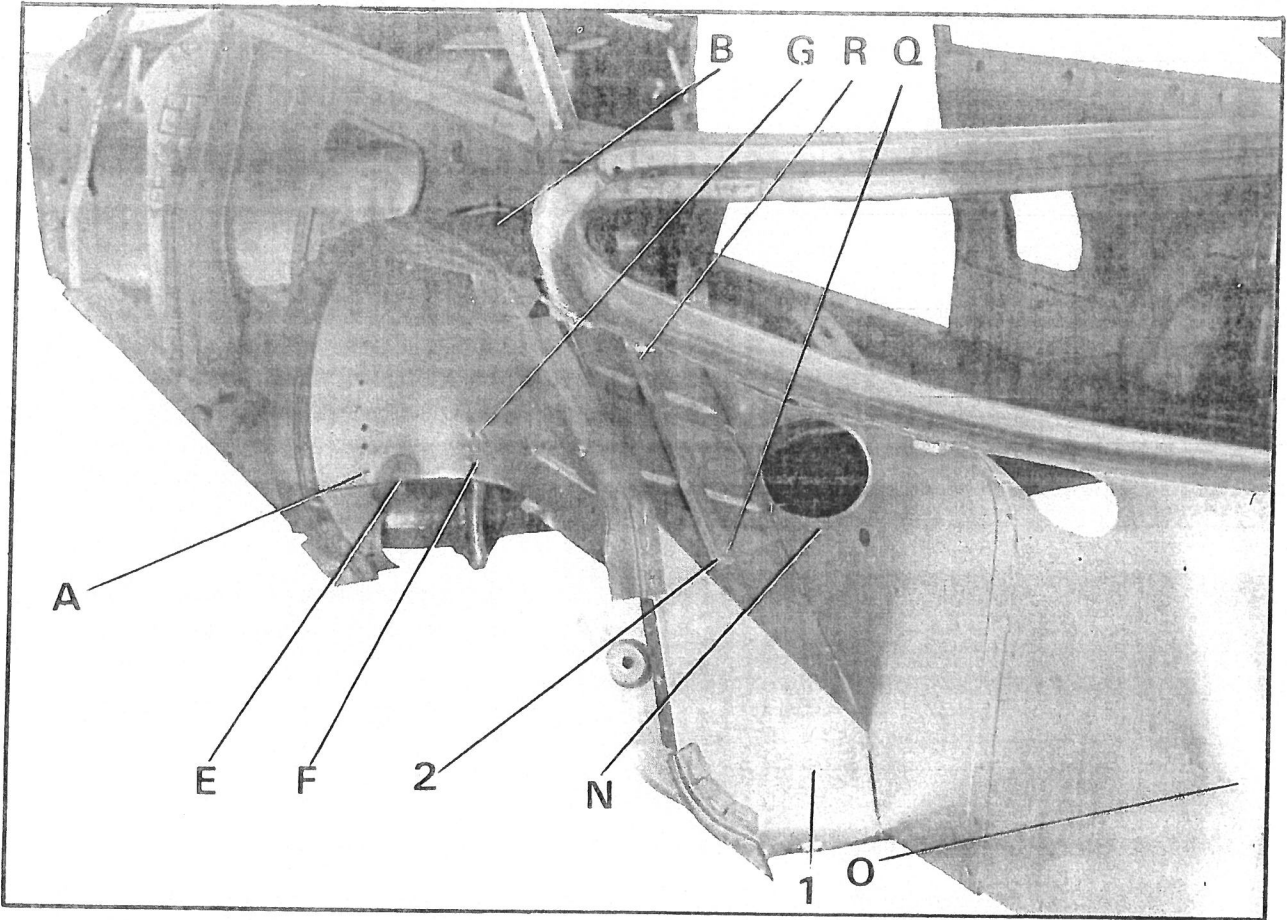
- en C1 - D1

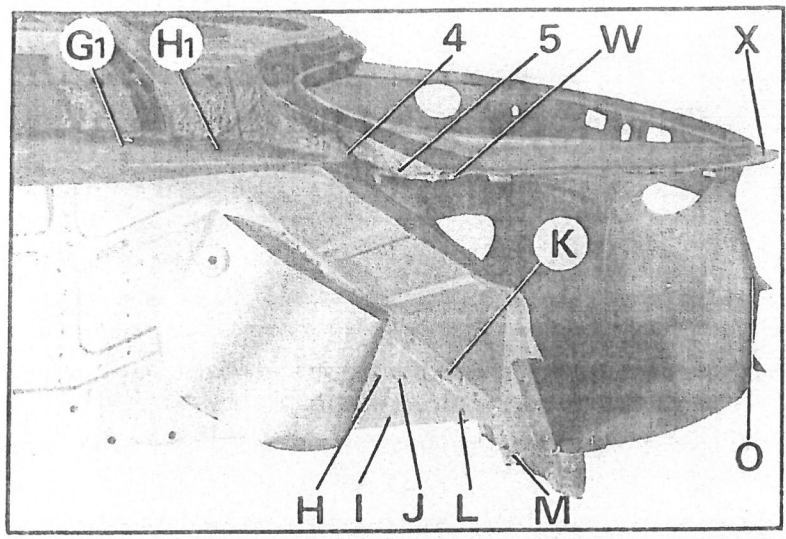
Le passage de roue et les goussets (4) d'assemblage sur encadrement de lunette

- en K1 - L1

- Déposer le passage de roue. Pour cela «plier» la partie AV suivant flèche «a» afin de pouvoir faire échapper le boîtier d'amortisseur (3) du plancher de réservoir.

- Descendre alors le passage de roue vers l'AR en le faisant coulisser le long du renfort (2) d'encadrement de lunette AR.





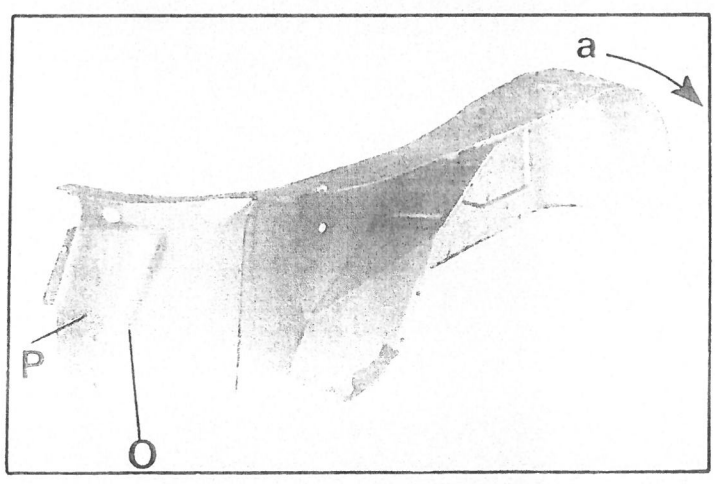
PREPARATION.

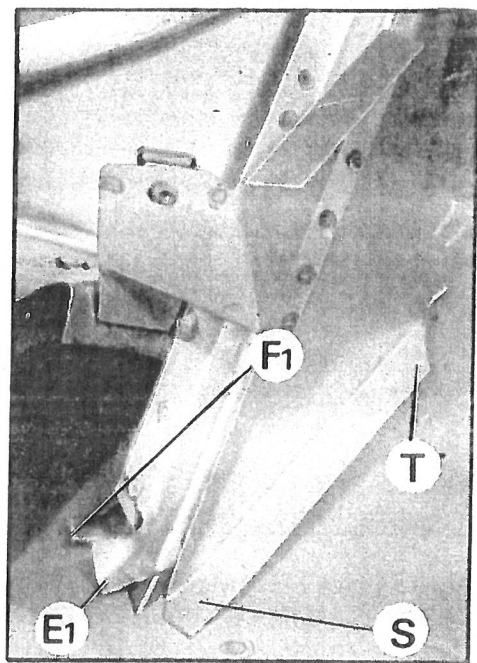
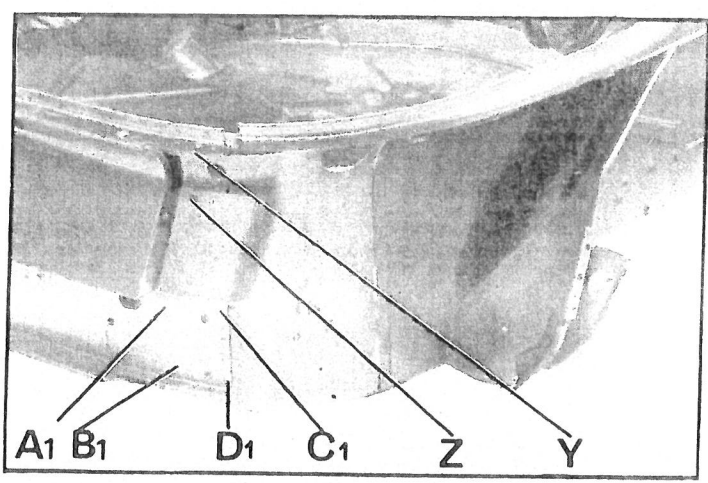
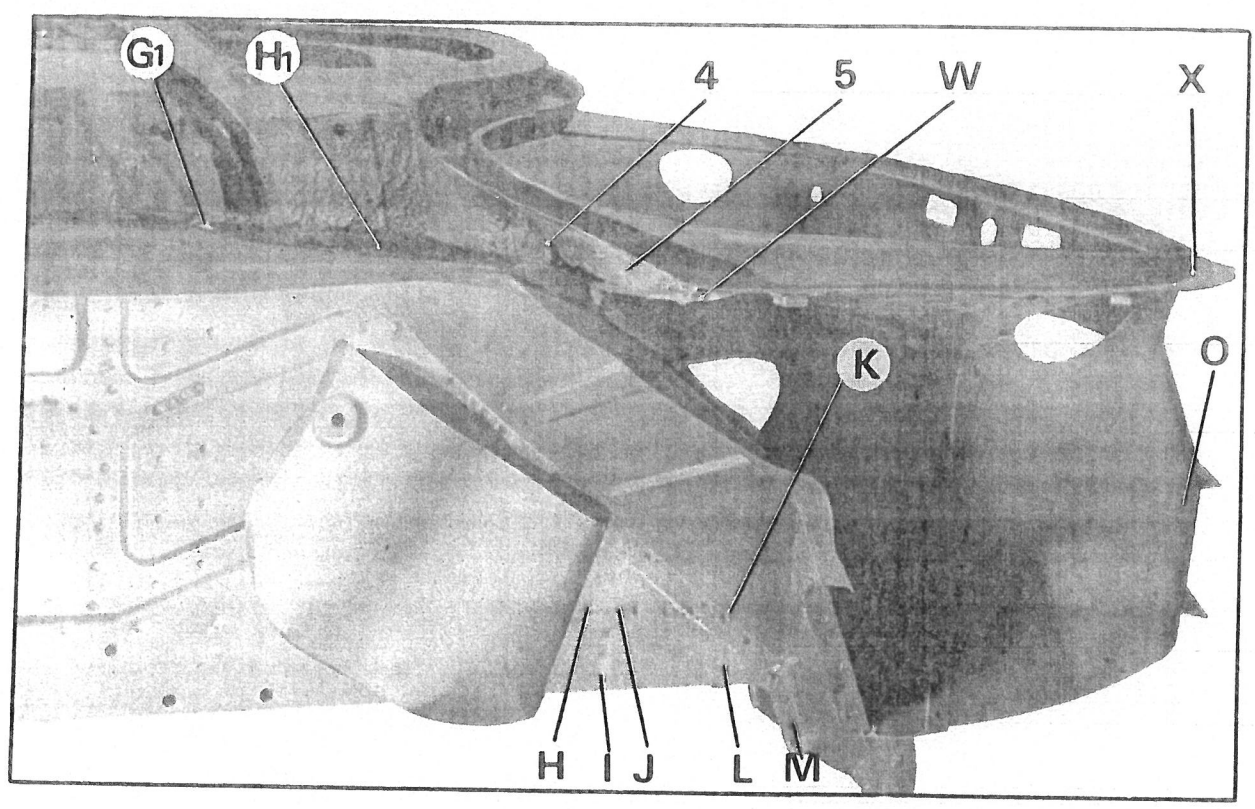
- Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
- Reforme les tôles si nécessaire.

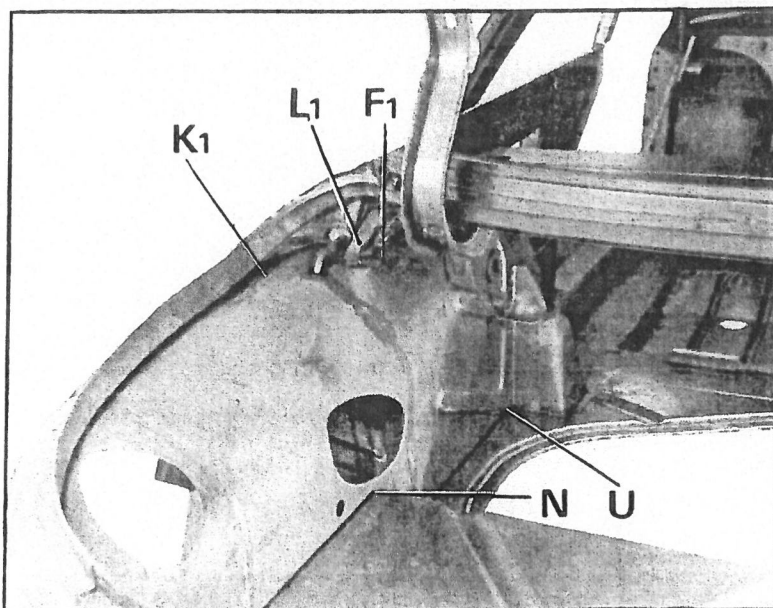
Nota : Afin de pouvoir monter le passage de roue, il faut que ce dernier ne soit pas muni de son boîtier d'amortisseur.

POSE.

- Présenter le passage de roue légèrement incliné vers l'AR, et l'introduire sur les renforts (2) d'encadrement de lunette AR.
- Le positionner. Brider à l'aide de serre-joints
- Souder les liaisons des tôles :
 - Passage de roue et panneau de custode
 - en AB
 - Passage de roue et infrastructure
 - en CD
 - Passage de roue et plancher de réservoir
 - en FGH
 - Passage de roue et plancher AR
 - en IJKLM
 - en NO
 - en OP
 - Cloison de passage de roue (1) et renfort (2) d'encadrement de lunette
 - en QR







(faire des trous $\phi = 5$ mm dans la tôle de cloison de passage de roue, et remplir de brasure afin de réaliser l'assemblage avec le renfort (2))

Passage de roue et encadrement de lunette
- en ST

Passage de roue et partie inférieure d'encadrement de lunette
- en WX

Passage de roue avec traverse et support central de poupe
- en YZ
- en A1 - B1
- en C1 - D1

- Présenter le boîtier d'amortisseur (3) avec son gousset (4) d'assemblage.
- Positionner le boîtier (3) en centrant le gousset (4) sur les nervures du passage de roue. Faire plaquer l'embase du boîtier sur le plancher de réservoir.
- Souder par points (soudeuse double-points)
 - Le gousset (4) sur le passage de roue
 - Le boîtier (3) sur le plancher de réservoir
 - en UV
- Souder la liaison passage de roue et gousset (4) d'assemblage sur encadrement de lunette
 - en K1 - L1
- Faire les points de brasure
 - en E1
 - en F1
- Faire les points autogène
 - en E
 - en G1

- en F1 (à proximité du point de brasure
- en H1
- Interposer une boule de mastic pour étanchéité en (5)
- Enduire l'accostage : encadrement de lunette et passage de roue, d'insonorisant genre « ASOPHONE ».

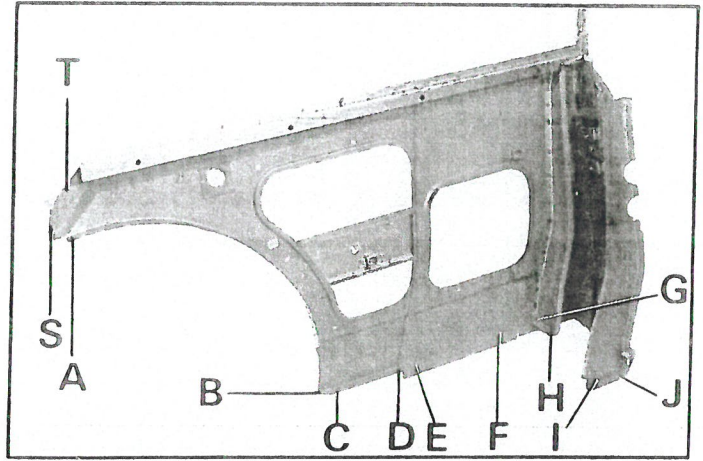


Fig. 1

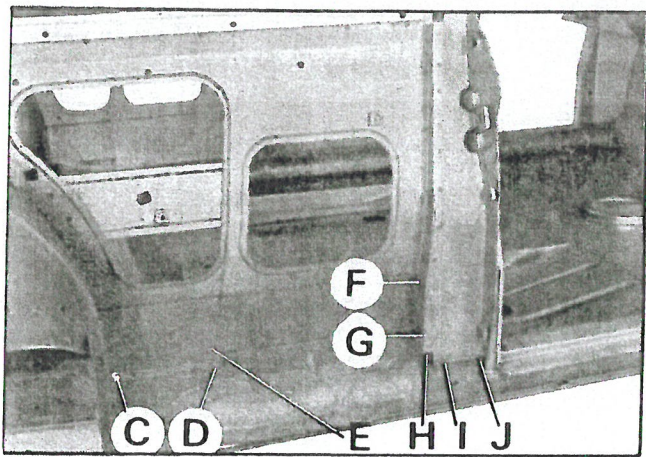


Fig. 2

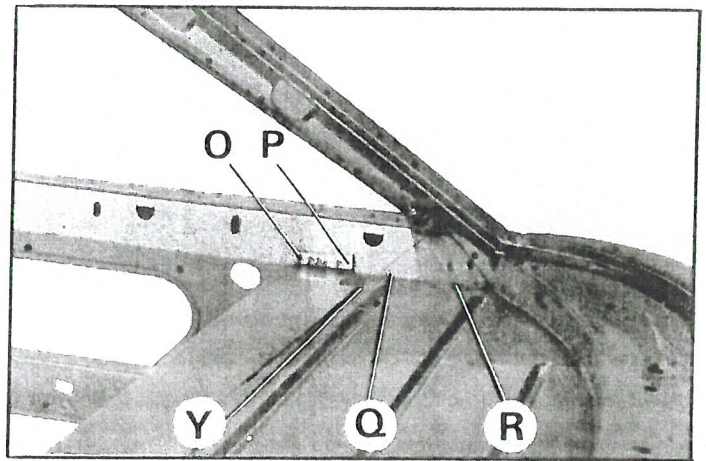


Fig. 3

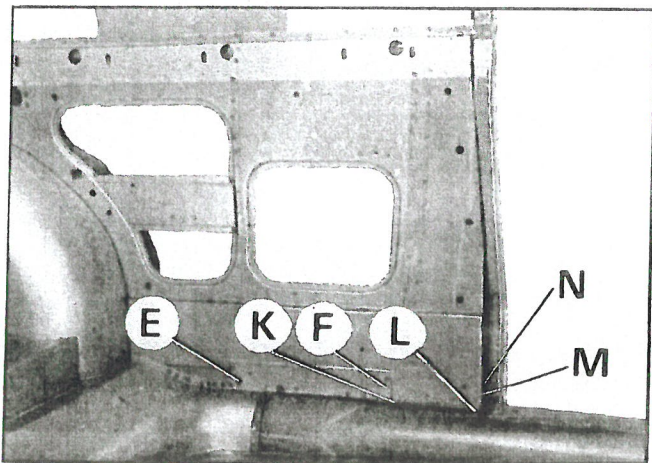


Fig. 4

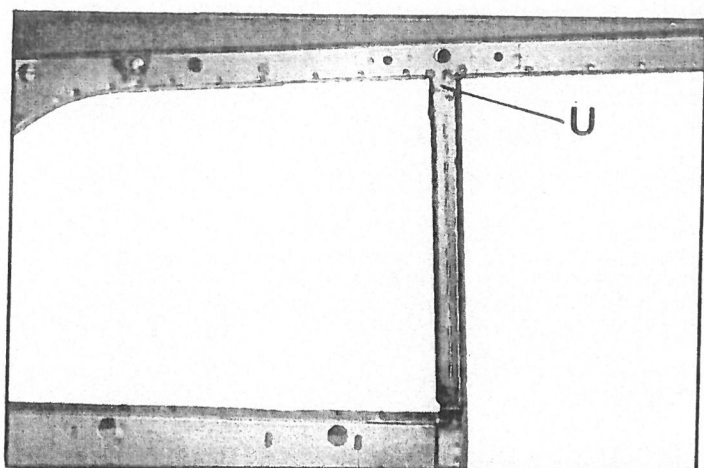
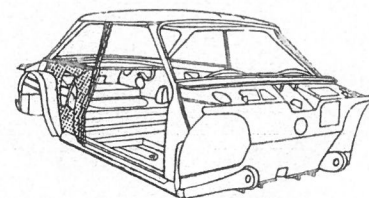


Fig. 5



Dépose.

Dessouder les tôles suivant :

- AB (fig 1)
- CD (fig 1 et 2)
- EF (fig 1, 2 et 3)
- GH (fig 1 et 2)
- IJ (fig 1 et 2)
- KL (fig 3)
- MN (fig 3)
- OP (fig 4)
- QR (fig 4)
- ST (fig 1)

Dessouder le renfort en U (fig 5)

Dessouder les points en V et W (fig 6)

Débraser en Y (fig 4)

Déposer le panneau comme indiqué
(fig 7 et 8)

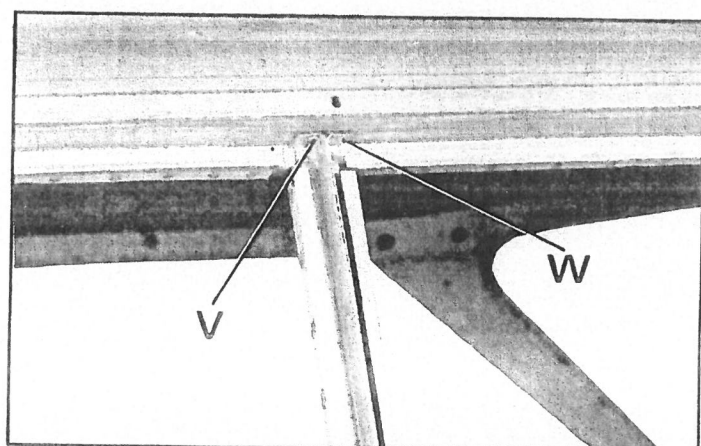


Fig. 6

Préparation.

Décaper les zones de soudure des éléments
neufs

Reformer les tôles si nécessaire.

Pose.

Présenter le panneau intérieur de custode.
Le positionner et brider à l'aide de
serre-joint.

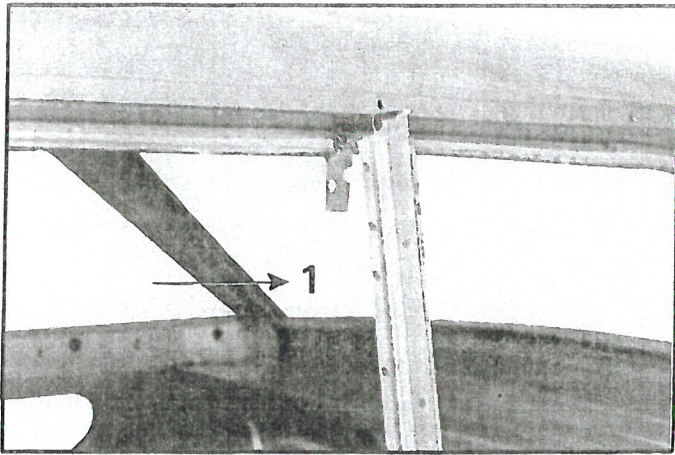


Fig. 7

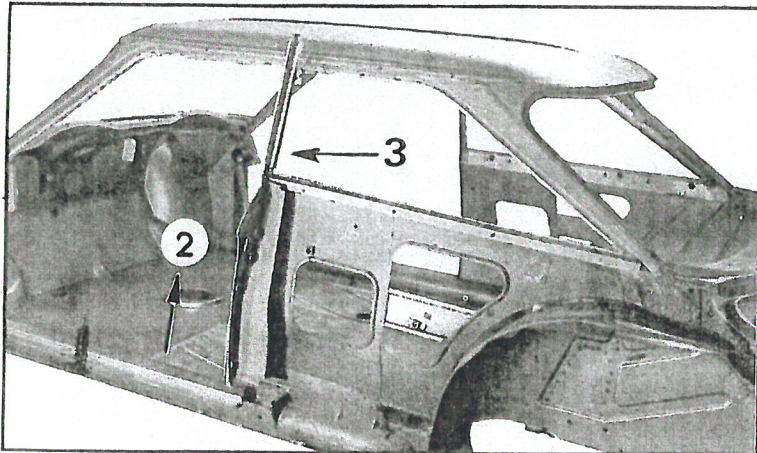


Fig. 8

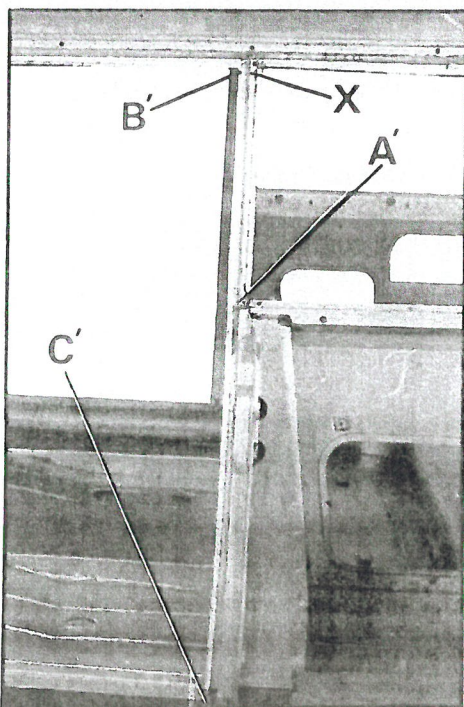


Fig. 9

- Souder les tôles suivant :

- AB (fig 1)
- CD (fig 1 et 2)
- EF (fig 1, 2 et 3)
- GH (fig 1 et 2)
- KL (fig 3)
- MN (fig 3)
- OP (fig 4)
- QR (fig 4)
- ST (fig 1)

- Souder le renfort en U (fig 5)
et à la soudeuse double-points en V et
W (fig 6)

- Braser en Y (fig 4)

- Souder la tôle de fermeture de montant AR,

- Présenter :

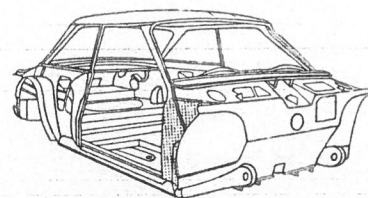
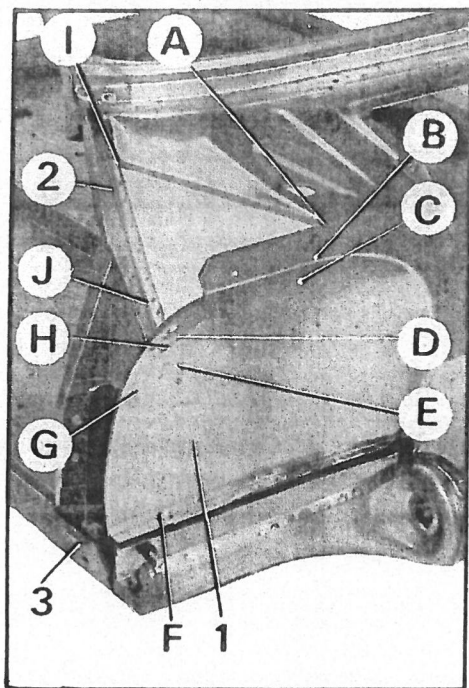
- Le support de joint d'étanchéité sur montant de custode et le souder suivant
XA' (fig 9)

- Le support de joint d'étanchéité de tôle d'entrée de porte et le souder suivant
B'C' (fig 9).

Remplacement d'un panneau d'auvent
(Doublure de tôle latérale d'auvent)

Op. N° 8021⁴
24.822-1

1



Opération préalable : Déposer l'encadrement de porte (Voir Op. 24.822-4)

DEPOSE.

- Dessouder le panneau d'auvent du tablier

AV (1) en :

- AB
- CD
- EF
- EG
- H

avec baie de pare-brise (2) en :

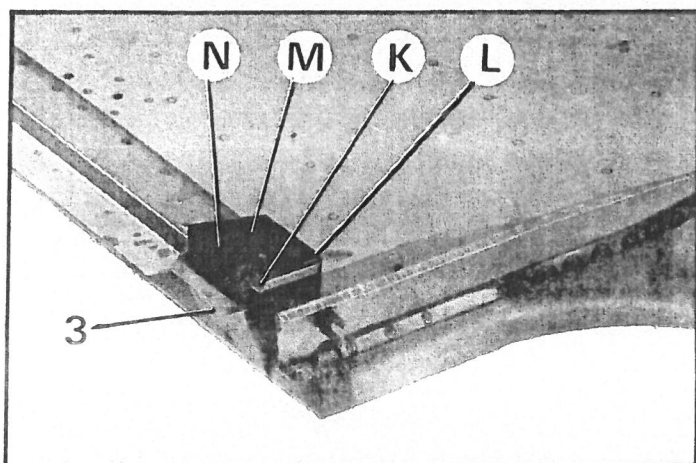
- AI
- IJ

Dessouder le point de soudure autogène en I

Dessouder le panneau d'auvent du gousset (3) d'infrastructure

- en KL
- MN
- ML

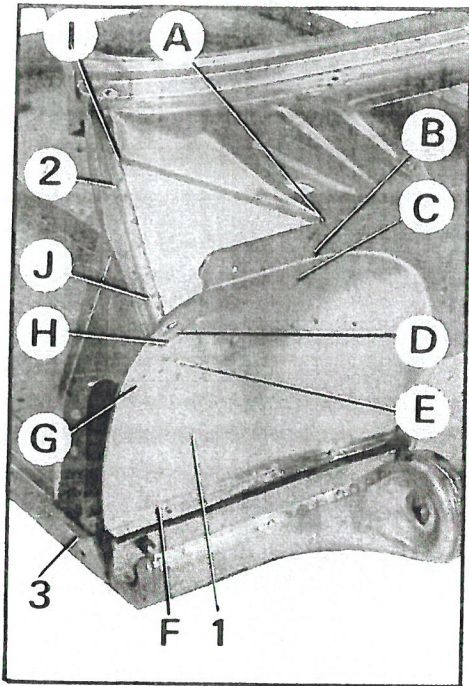
- Déposer le panneau d'auvent par l'intérieur de la caisse.



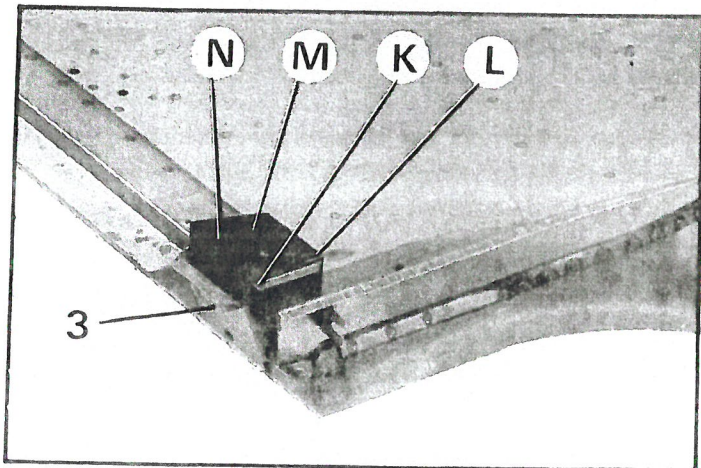
PREPARATION.

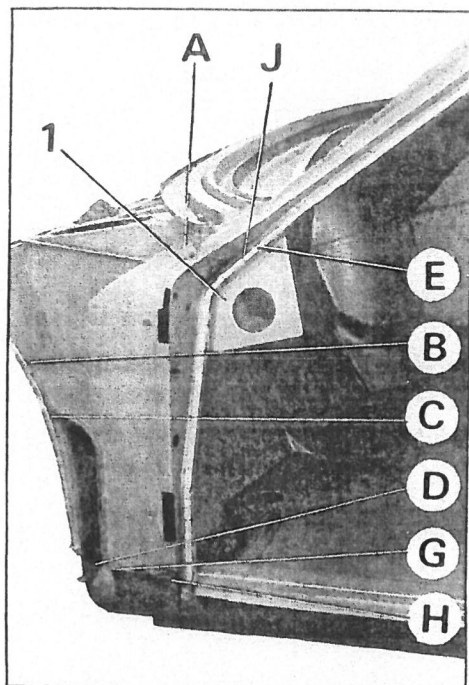
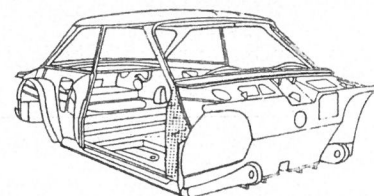
- Décaper les zones de soudures des éléments neufs.

- Reformier les tôles si nécessaire.

**POSE.**

- Présenter le panneau d'auvent par l'intérieur de la caisse. Le positionner sur le gousset (3), sous la baie de pare-brise (2) et sur le tablier (1)
- Brider l'ensemble à l'aide de serre-joints
- Souder les liaisons des tôles suivant :
 - AI
 - IJ
 - CD
 - H
 - EF
 - EG
 - KL
 - MN
 - ML
 - AB
- Faire le point de soudure autogène en : I
- Monter l'encadrement de porte (voir Op. 24.822-4)





DEPOSE.

- Dessouder les tôles suivant :
AB, BC, CD, EF, GH ainsi que
le support de joint d'étanchéité
en EF
- Dessouder le cordon autogène en AJ
(en angle)
- Déposer l'encadrement de porte.

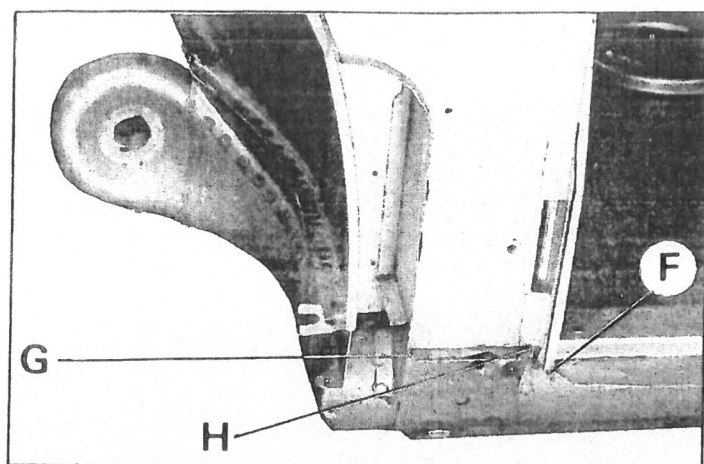
PREPARATION.

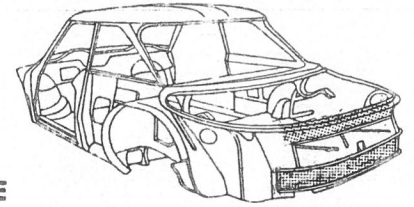
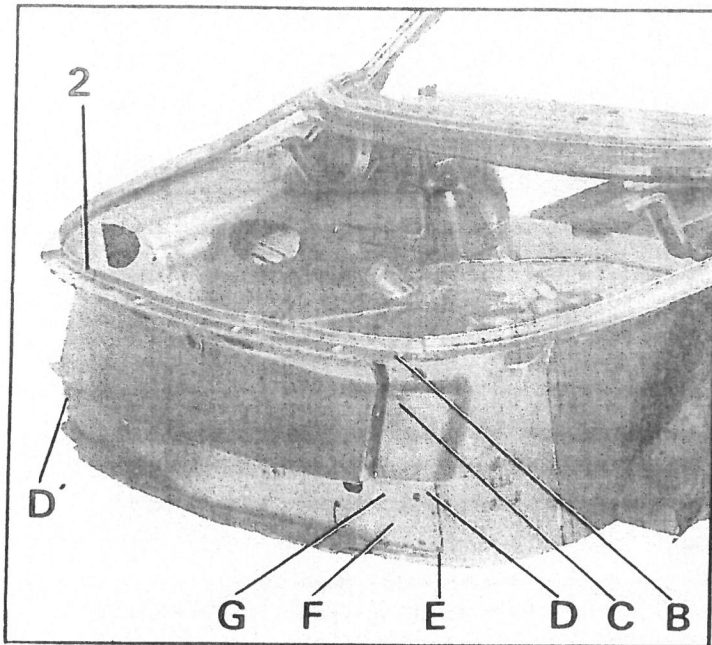
- Décaper les zones de soudure de
l'élément neuf
- Reforme les tôles si nécessaire.

POSE.

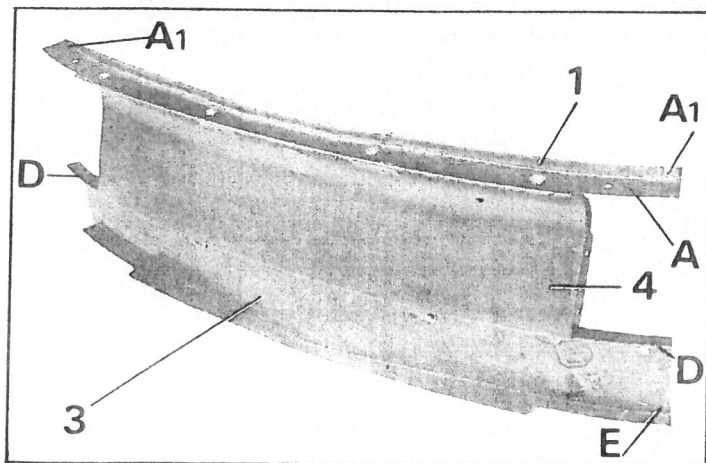
- Présenter l'encadrement de porte sur
l'unit
Le brider à l'aide de serre-joints.
- Souder les tôles suivant :
 - AB, BC, CD, EF, GH
- Réaliser le cordon de soudure auto-
gène
 - en AJ (en angle)
- Meuler le cordon de soudure AJ pour
améliorer la présentation
- Présenter la partie de support de
joint d'étanchéité, et la souder
suivant EF

Souder en même temps la pièce (1)

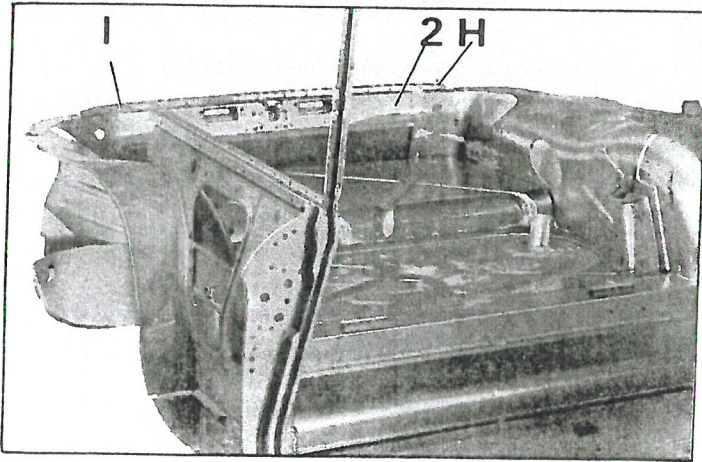


**DEPOSE**

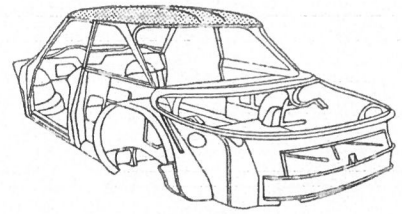
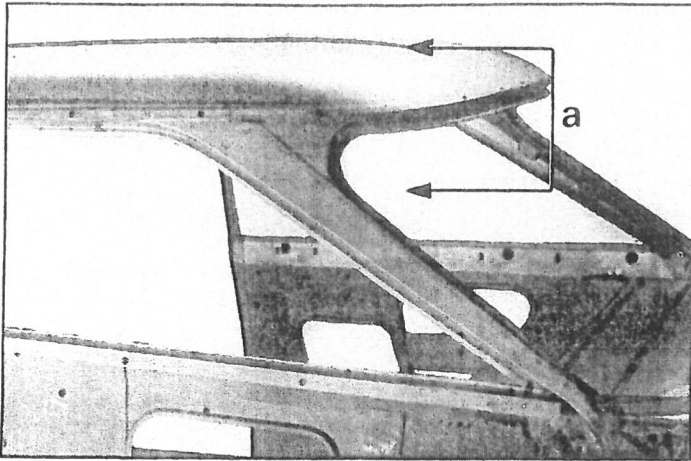
- Dessouder
l'encadrement de lunette (partie inférieure)
de la gouttière AR (1)
 - en A symétriquement A'
 - en A1 " " A'1
- la traverse supérieure AR (2) des passages
de roues.
 - en BC et symétriquement B' C'
- le support central de poupe (3) des passages
de roues
 - en DE et symétriquement D' E'
 - en FG " " F' G'
- le support central de poupe (3) et plancher
de malle, des passages de roues
 - en DD'
- Déposer le panneau central de poupe

**PREPARATION**

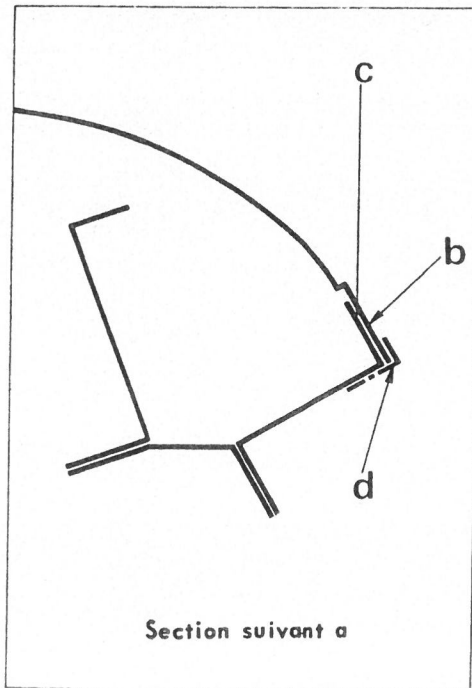
- Décaper les zones de soudure des éléments
neufs
- Reformier les tôles si nécessaire

**POSE**

- Présenter la gouttière AR (1). La positionner
Brider à l'aide de serre joints
- La souder sur l'encadrement de lunette
(partie inférieure)
 - en A et symétriquement A'
 - en A1 " " A'1
- Présenter la traverse supérieure AR (2) -
La positionner. Brider à l'aide de serre-
joints.
- La souder sur :
 - les passages de roues
 - en BC et symétriquement B' C'
 - la gouttière AR (1)
 - en HI
- Présenter le support central de poupe (3) -
Le positionner. Brider à l'aide de serre -
joints
- Le souder sur :
 - les passages de roues
 - en DE et symétriquement D' E'
 - en FG " " F' G'
 - le plancher de malle, et passages de roues
 - en DD'
- Présenter la partie inférieure centrale AR (4)
- La fixer à l'aide de vis H5 x 16
et rondelles élastiques 5,2 x 18 x 1,7.

**DEPOSE.**

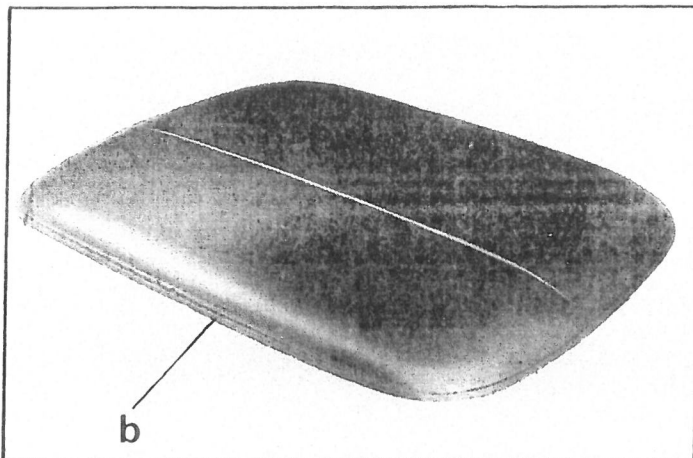
- Passer un léger coup de disque abrasif sur le contour du pavillon (suivant b), afin de faire apparaître les points de soudure
- Pointer et percer les points de soudure, sur le pourtour du pavillon,
- Déposer le pavillon.

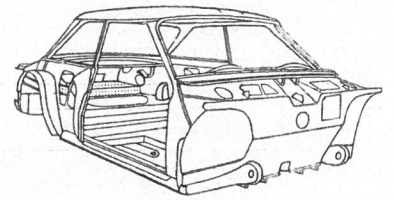
**PREPARATION.**

- Déposer un cordon de mastic (électro-plastique, permettant la soudure) suivant C) sur le pourtour du brancard de pavillon

POSE.

- Descendre le pavillon.
- Le souder par points (soudeuse double-points) sur son pourtour
- Coller une bande de ruban vinyle adhésif sur le pourtour de la liaison pavillon et brancard (suivant d) pour parfaire l'étanchéité.





DEPOSE

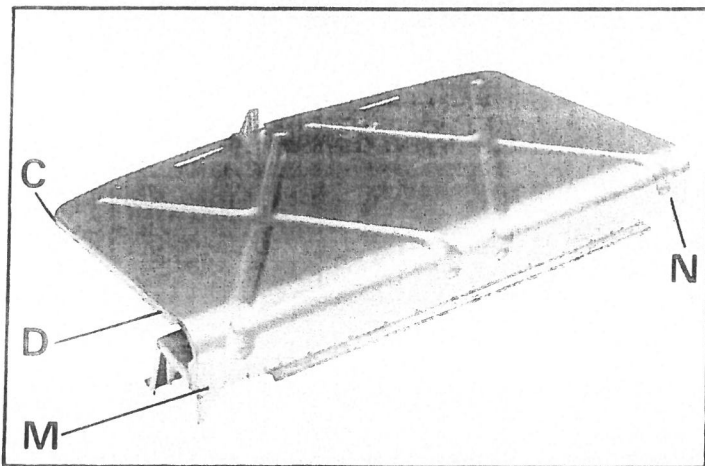
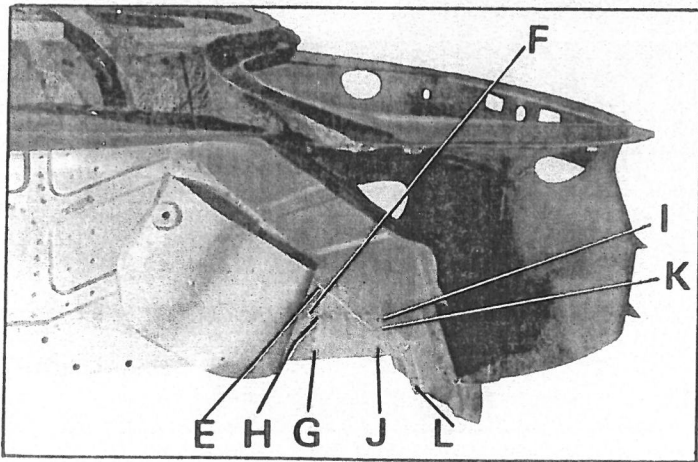
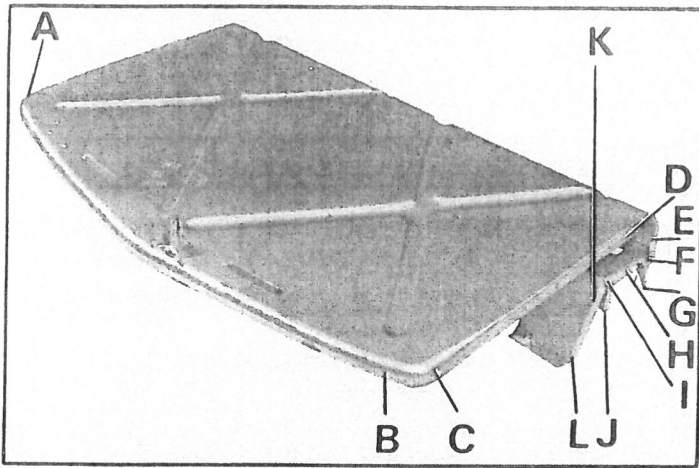
- Dessouder
 - le plancher AR du support central de poupe
 - en AB
 - le plancher AR des passages de roues
 - en CD et symétriquement C' D'
 - en EFG " " E' F' G'
 - en HI " " H' I'
 - en IJ " " I' J'
 - le plancher AR, passages de roues et cloisons des passages de roues
 - en KL et symétriquement K' L'
 - le plancher AR du plancher de réservoir
 - en MN
- Déposer le plancher AR

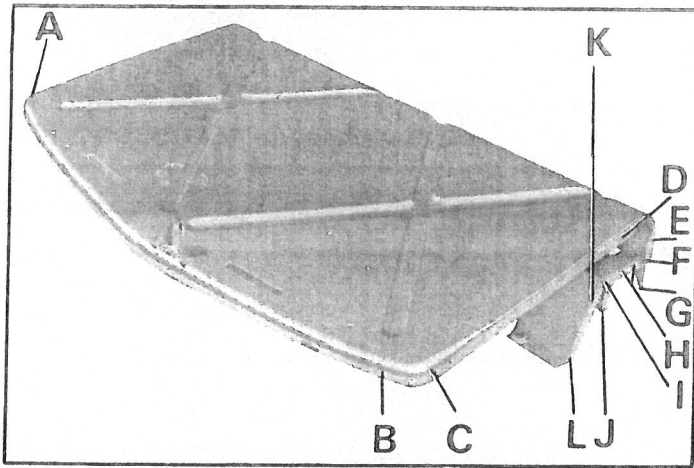
PREPARATION

- Décaper les zones de soudures de l'élément neuf
- Reforme les tôles si nécessaire

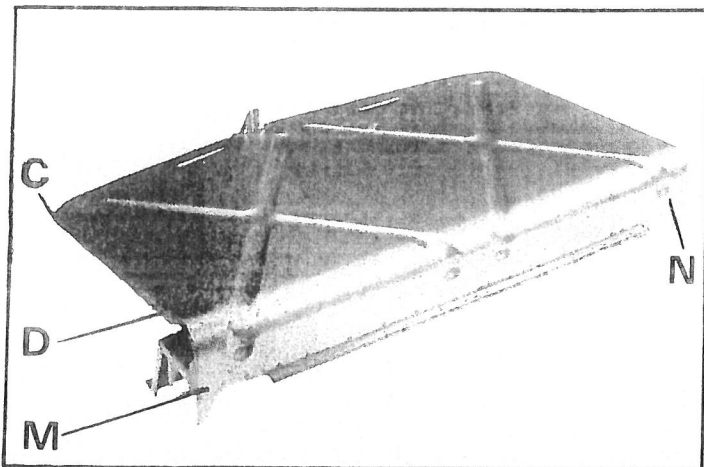
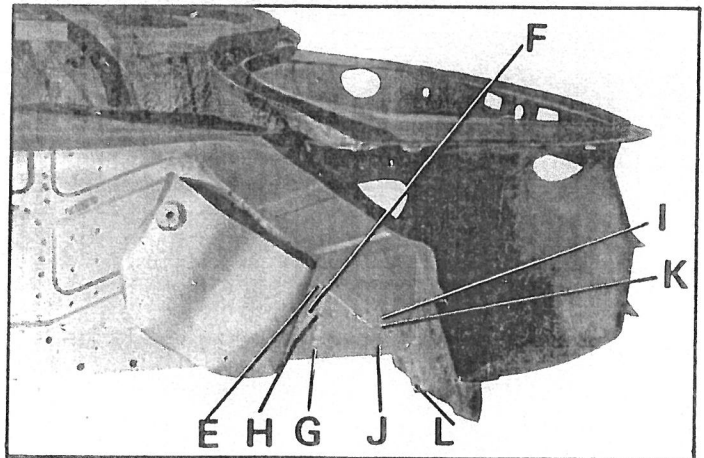
POSE

- Présenter le plancher AR par le dessous de caisse. Le positionner. Brider à l'aide de serre-joints.
- Souder les liaisons des tôles -
 - Plancher AR et passages de roues
 - en CD et symétriquement C' D'
 - en EFG " " E' F' G'
 - en HI " " H' I'
 - en IJ " " I' J'
 - Plancher AR, passages de roues et cloisons





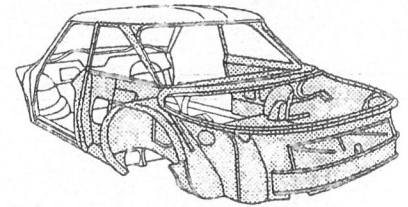
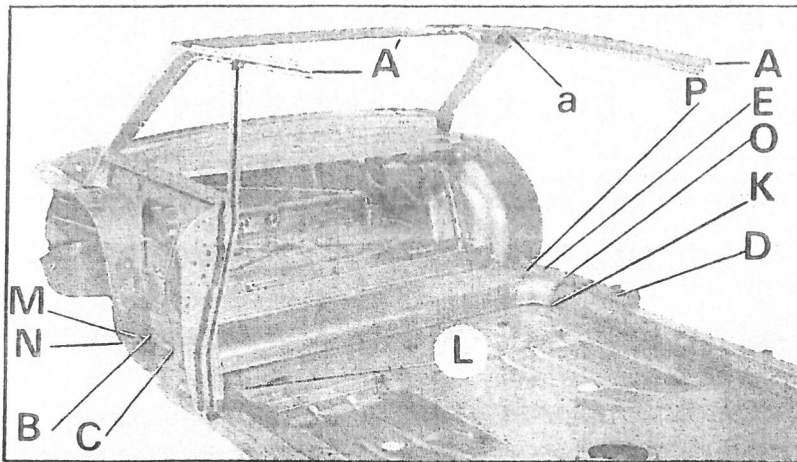
- en KL et symétriquement K' L'
- Plancher AR et support central de poupe.
- en AB
- Plancher AR et plancher de réservoir
- en MN



Remplacement d'une partie Arrière assemblée
(Unit Arrière de caisse)

Op. N° 8023¹
24.8.96-1

1



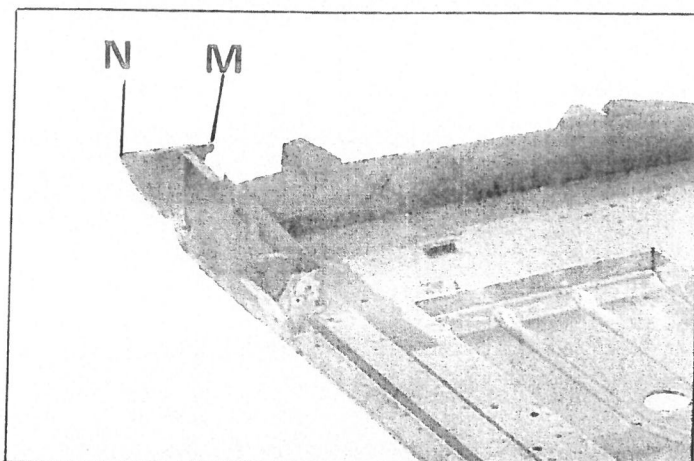
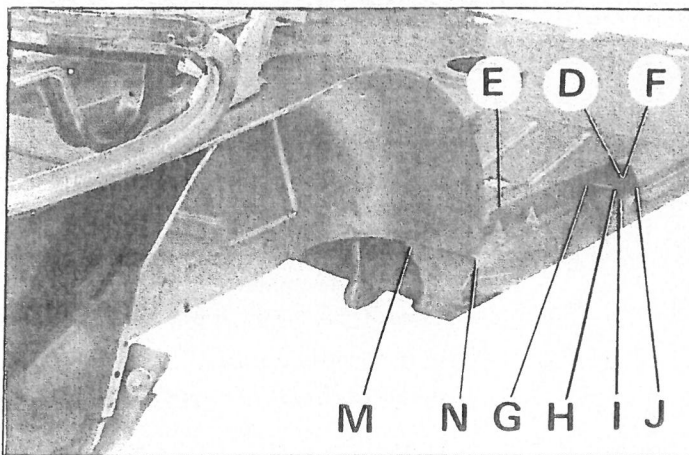
Opération préalable : Déposer le pavillon
(voir Op. 24.825-1)

DEPOSE.

- Débraser, sur le brancard de pavillon les points :
 - en A et symétriquement A'
- Dessouder :
 - les panneaux de custode de l'infrastructure
 - en BC et symétriquement B'C'
 - en DE " " D'E'
 - en F " " F'
 - en GH " " G'H'
 - en IJ " " I'J'

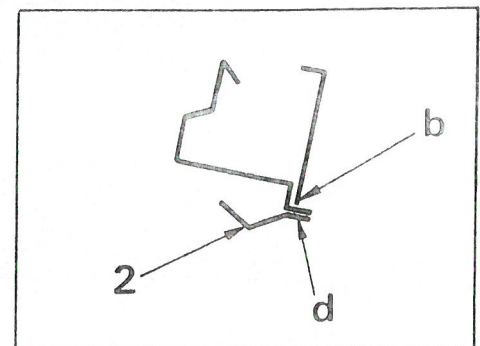
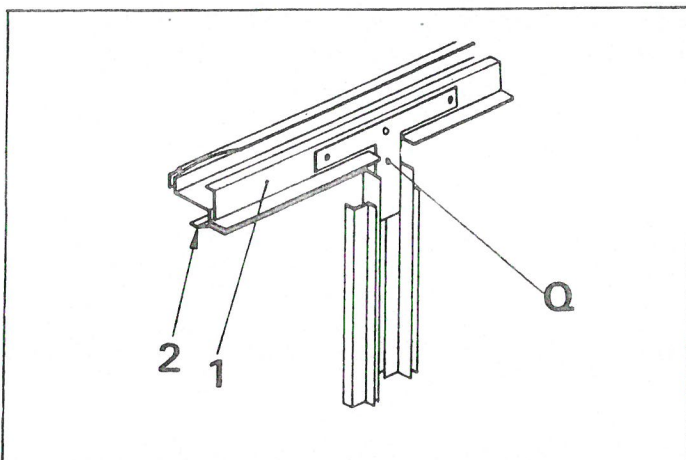
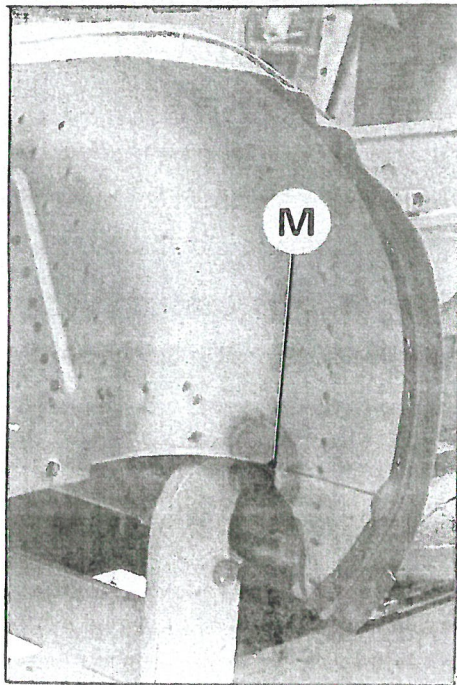
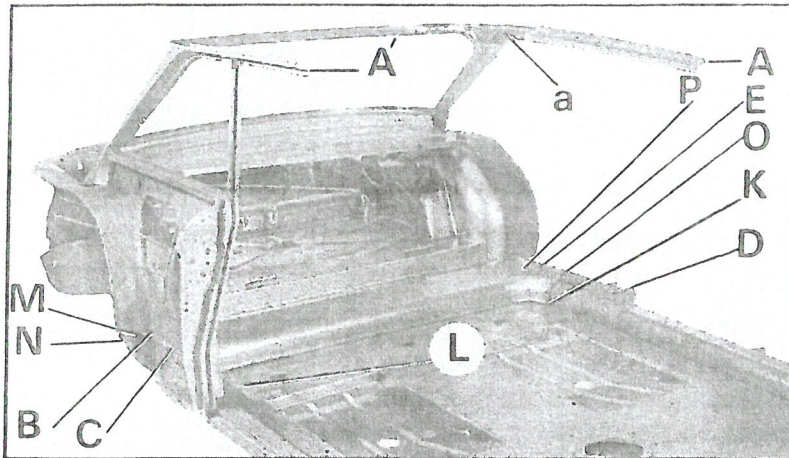
unit AR et infrastructure

- en KL
 - en MN et symétriquement M'N'
 - en OP " " O'P'
- Dessouder les points autogène
 - en M et symétriquement M'
 - Déposer l'unit AR de caisse



PREPARATION.

- Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
- Reforme les tôles si nécessaire.

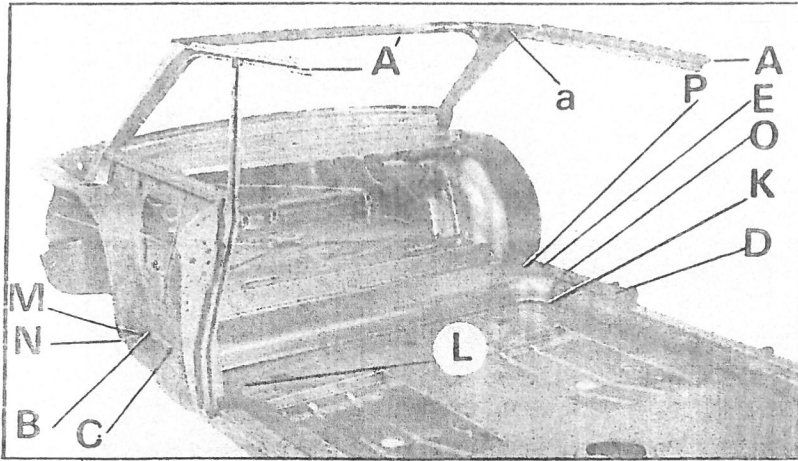
**POSE.**

- Présenter la partie AR de caisse. La positionner sur l'infrastructure et sur le brancard de pavillon de l'unit AV de caisse.
- Brider l'ensemble à l'aide de serre-joints
- Faire quelques points de soudure aux parties supérieure et inférieure, pour maintenir l'ensemble en place.
- Présenter les rentorts, d'encadrement de porte (1) et d'encadrement de lunette (en a). Les positionner sur les montants de custode, et sur baie de lunette.
- Brider à l'aide de serre-joints
- Contrôler la position des éléments à l'aide d'une porte AV.
- Souder les liaisons des tôles :
 - Unit AR et brancard de pavillon sur le pourtour
 - en b suivant AA'
 - Unit AR et montants de custode
 - en Q et symétriquement Q'
 - Unit AR et infrastructure
 - en KL (soudeuse double-joints)
 - en MN et symétriquement M'N'
 - en PO " " P'O'
 - Unit AR (panneau de custode) et infrastructure
 - en IJ et symétriquement I'J'
 - en GH " " G'H'
 - en F " " F'
 - en ED " " E'D'
 - en CB " " C'B'

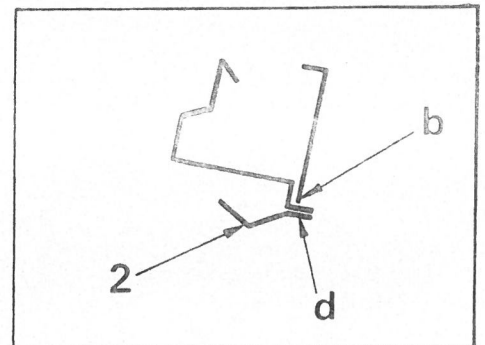
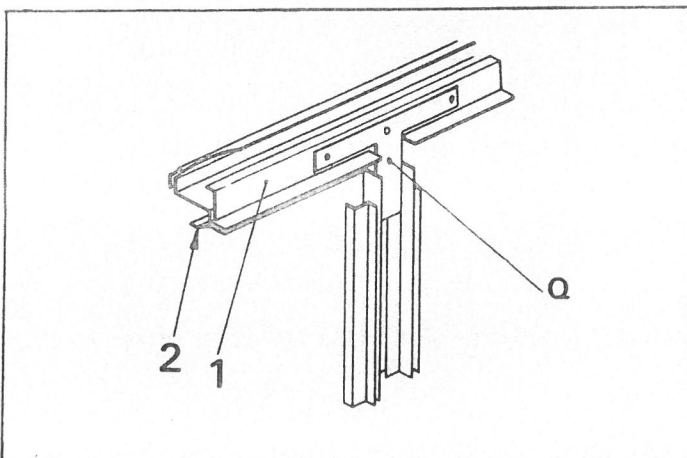
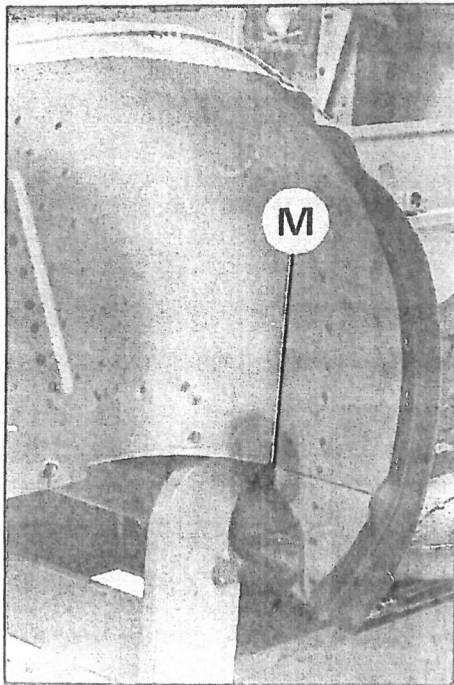
Remplacement d'une partie Arrière assemblée
(Unité Arrière de caisse)

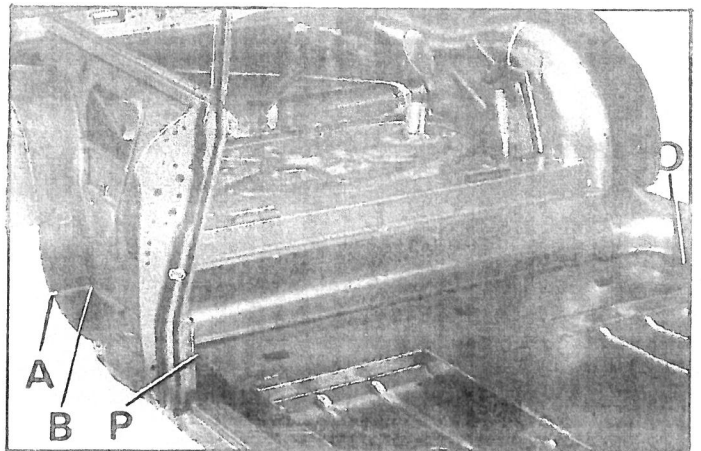
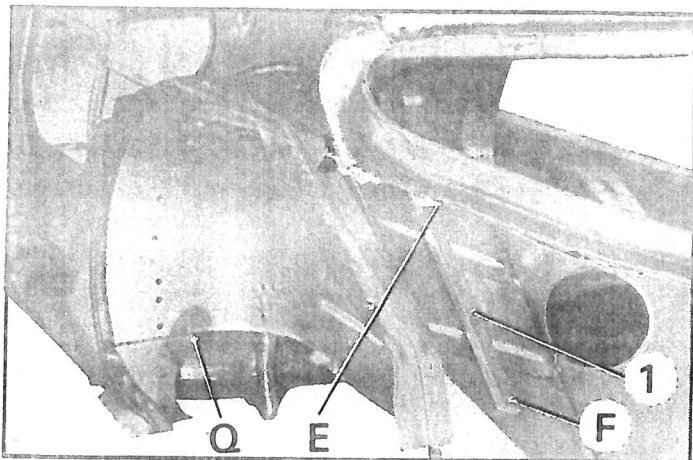
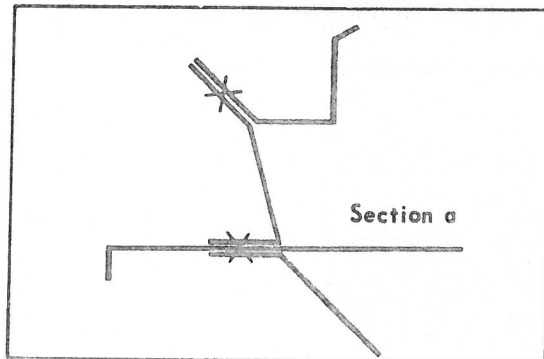
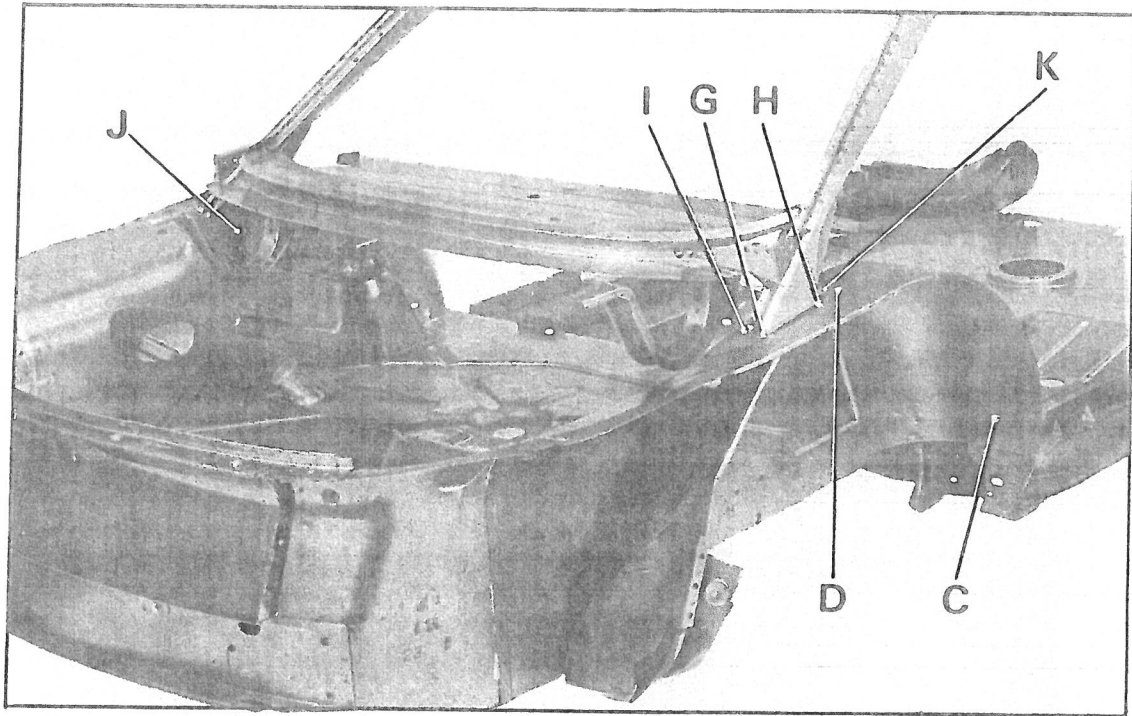
Op. N° 8023¹
24.8.96-1

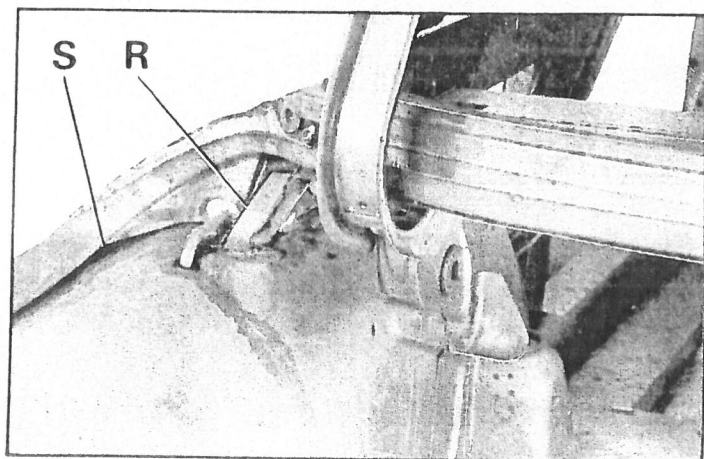
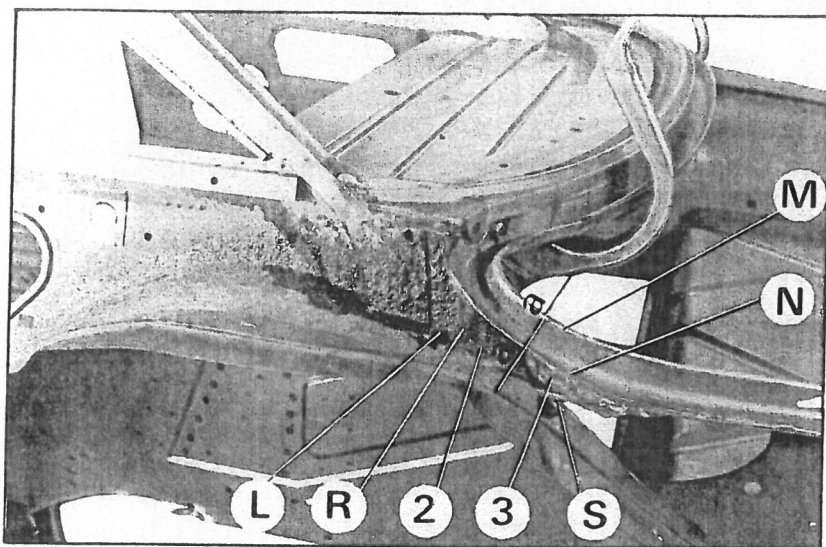
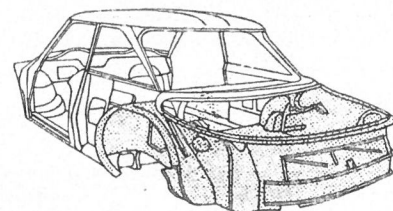
3



- Faire les points de soudure autogène
- en M et symétriquement M'
- Faire les points de brasure
- en A et symétriquement A'
- Présenter les tôles de fermeture de montant AR et de fermeture de montants
- Les positionner et souder (voir Op. 24.812-1 et 24.812-4)
- Présenter les supports de joints d'étanchéité (2) et les souder (suivant d) sur les panneaux de custode, montants de custode, montants de lunette AR et brancard de pavillon.
- Monter le pavillon (voir Op. 24.825-1)

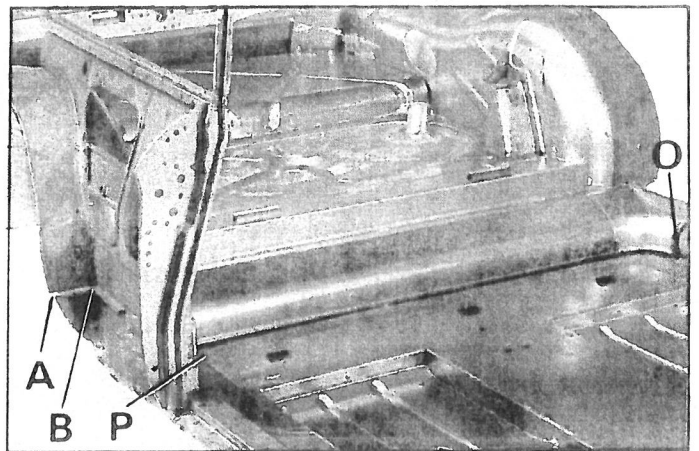
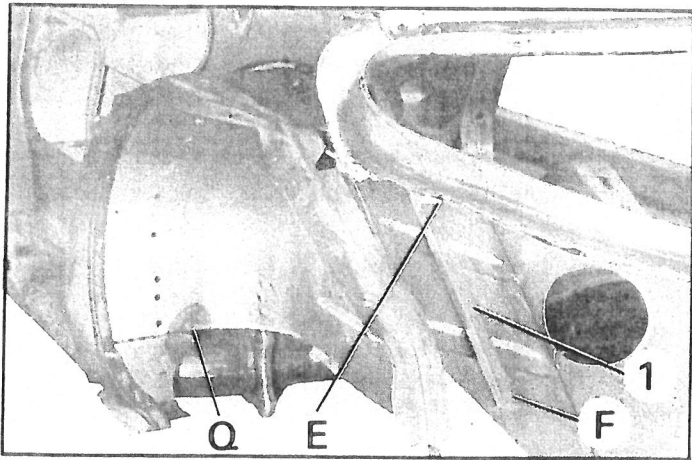
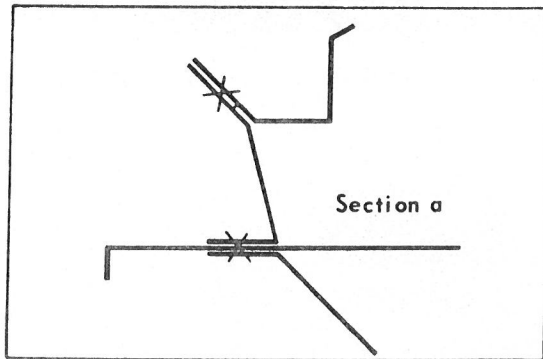
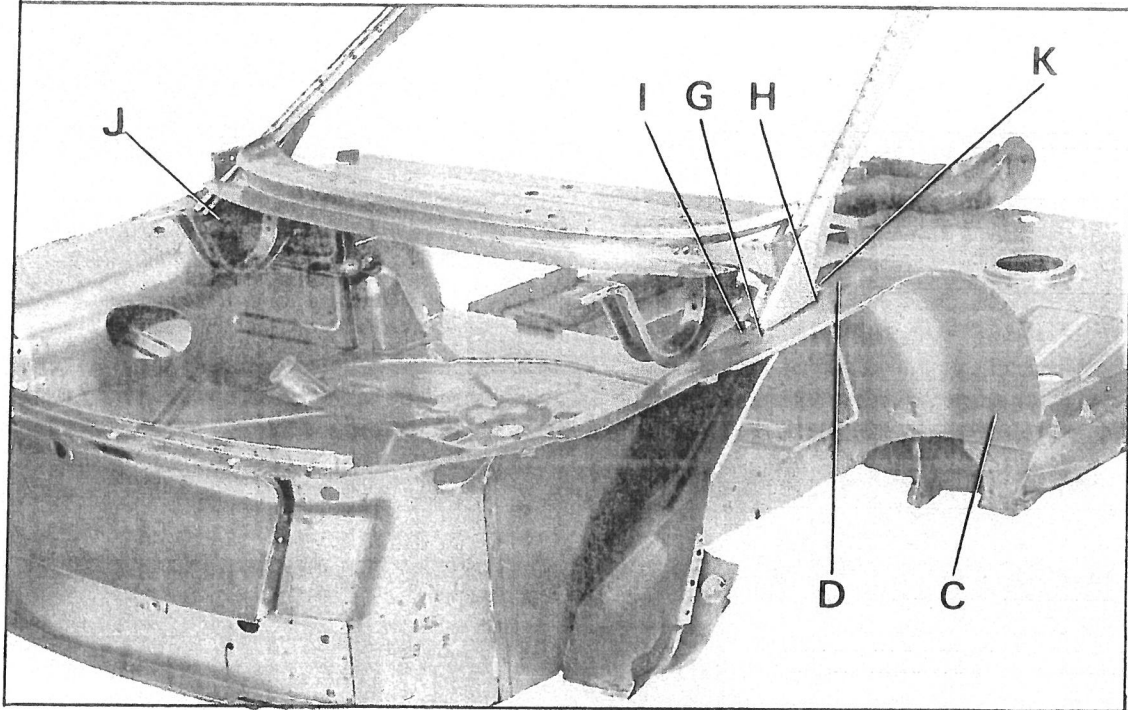


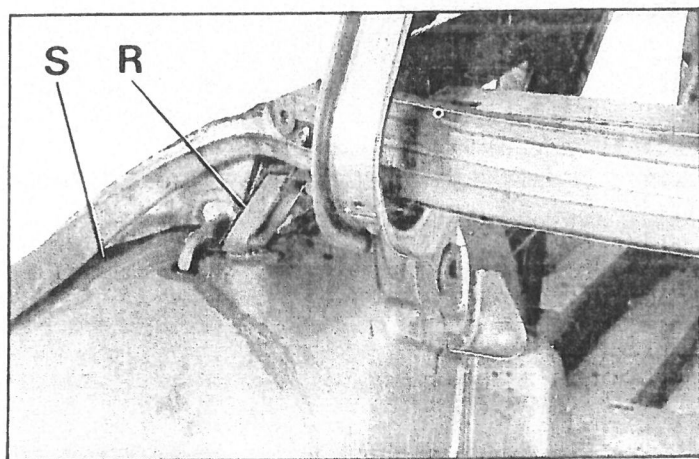
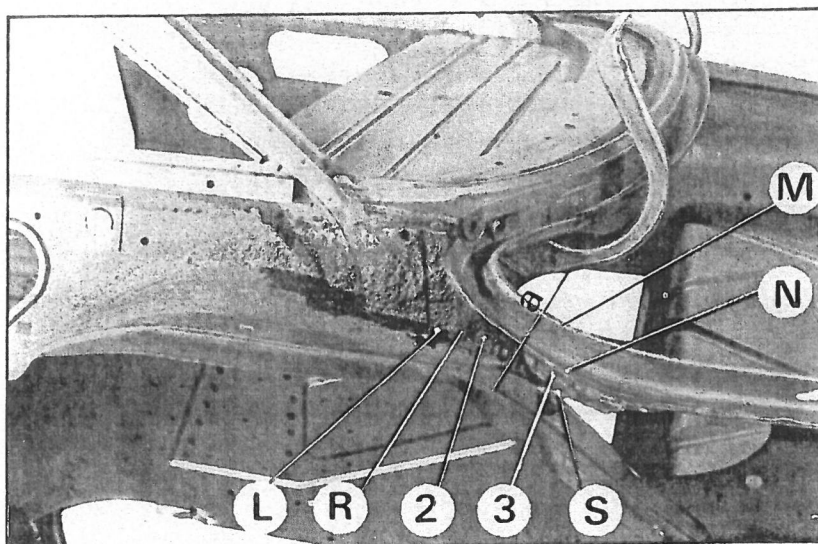




DEPOSE.

- Dessouder :
 - Les passages de roues de l'infrastructure
 - en AB et symétriquement A'B'
 - Les passages de roues des panneaux de custode
 - en CD et symétriquement C'D'
 - Les passages de roues des renforts (1) d'encadrement de lunette AR.
 - en EF et symétriquement E'F'
 - en GH " " G'H'
- Débraser les points :
 - I et symétriquement I'
 - J " " J'
- Dessouder les points autogène en :
 - K et symétriquement K'
 - J " " J' (à proximité du point de brasure)
 - L et symétriquement L'
 - Q " " Q'
- Couper l'encadrement de lunette AR afin de pouvoir libérer la partie inférieure d'unit AR.
 - en MN et symétriquement M'N'
- Dessouder l'unit inférieure AR de l'infrastructure
 - en OP
- Dessouder les passages de roues, des goussets (2) d'assemblage sur encadrement de lunette.
 - en RS et symétriquement R'S'





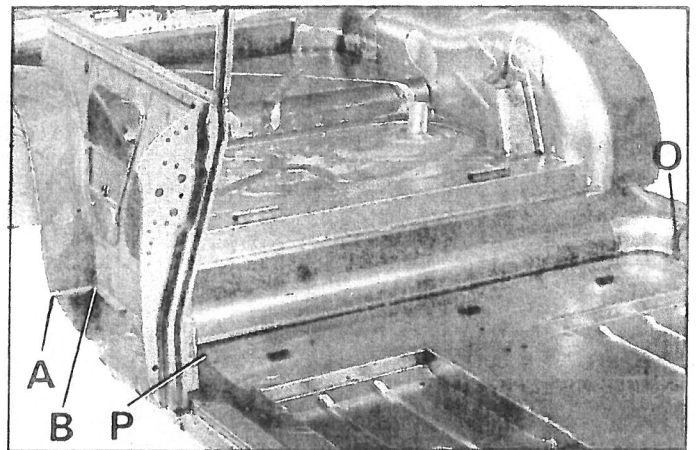
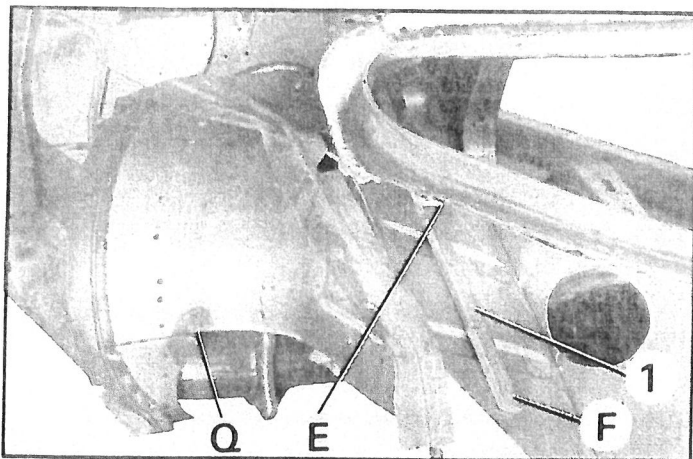
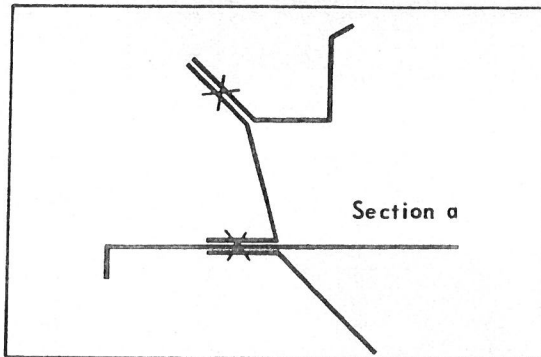
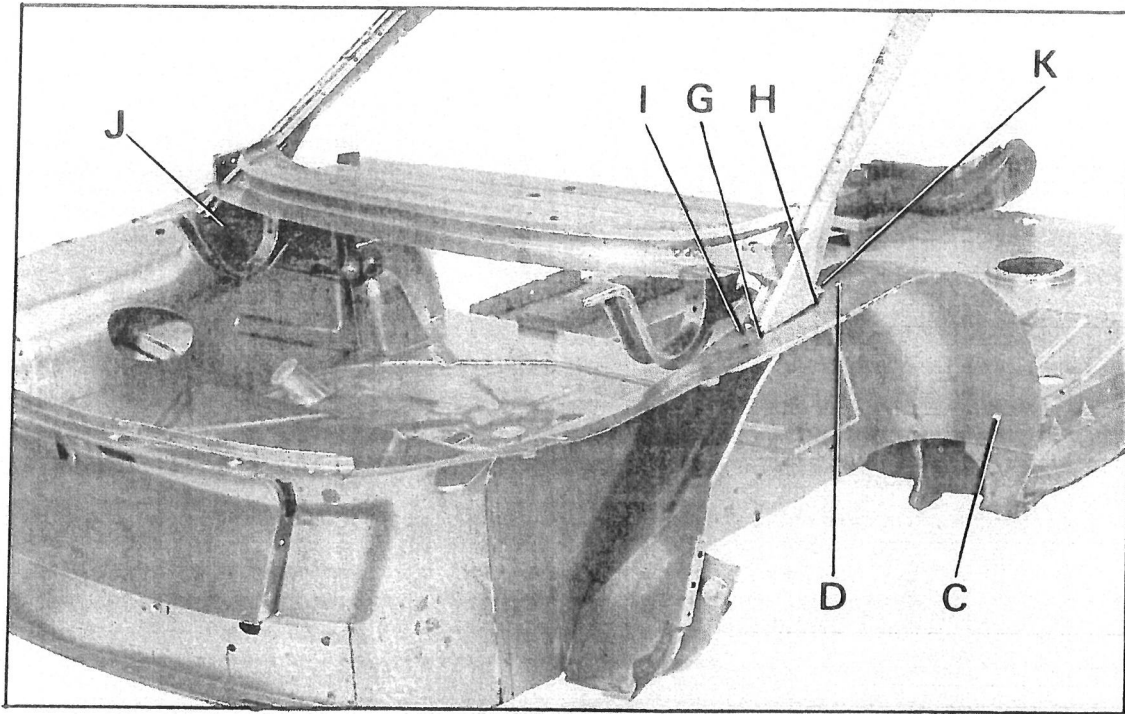
- Déposer l'unit AR en le faisant basculer vers l'AR ; et le faire coulisser sur les renforts (1) d'encadrement de lunette AR.

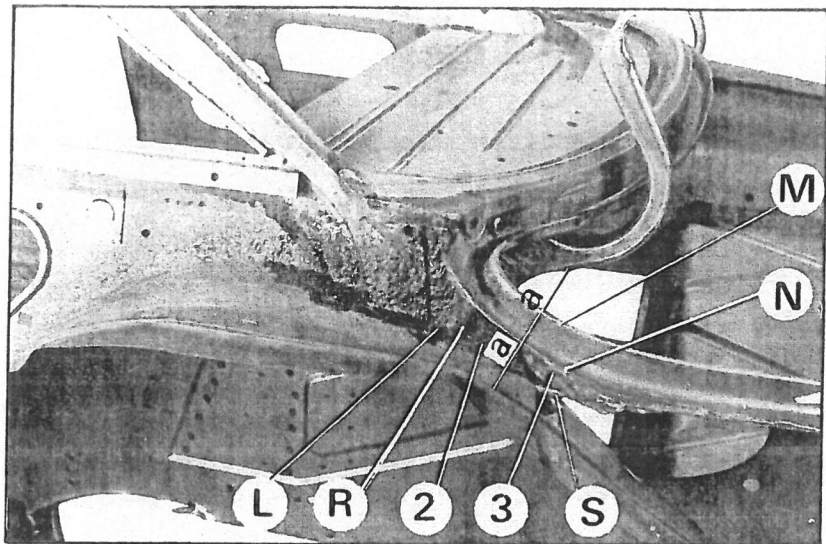
PREPARATION:

- Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
- Reforme les tôles si nécessaire.

POSE.

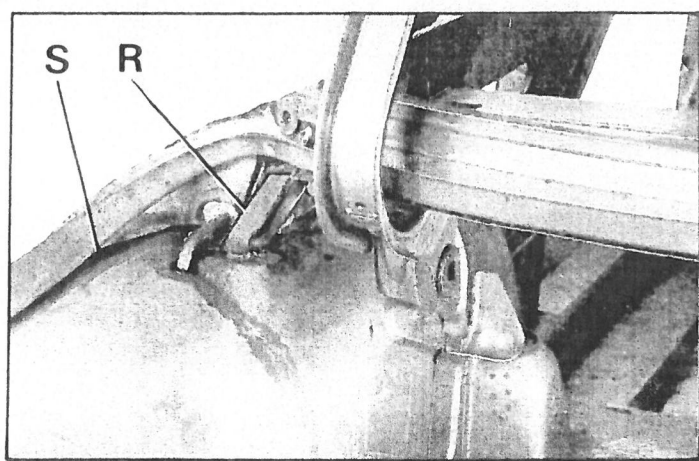
- Présenter l'unit AR de caisse légèrement incliné vers l'AR, et l'introduire sur les renforts (1) d'encadrement de lunette AR.
- Le positionner. Brider à l'aide de serre-joints.
- Souder les liaisons des tôles :
 - Unit inférieur AR (passages de roues) et panneaux de custode.
 - en CD et symétriquement C'D'
 - Unit inférieur AR (passages de roues) et infrastructure
 - en AB et symétriquement A'B'
 - Unit inférieur AR (passages de roues) et renforts (1) d'encadrement de lunette
 - en EF et symétriquement E'F'
 - (faire des trous $\phi = 5$ mm dans la tôle des passages de roues et remplir de brasure afin de réaliser l'assemblage avec les renforts (1))
 - en GH et symétriquement G'H'
 - Unit inférieur AR et infrastructure
 - en OP (soudeuse double points)

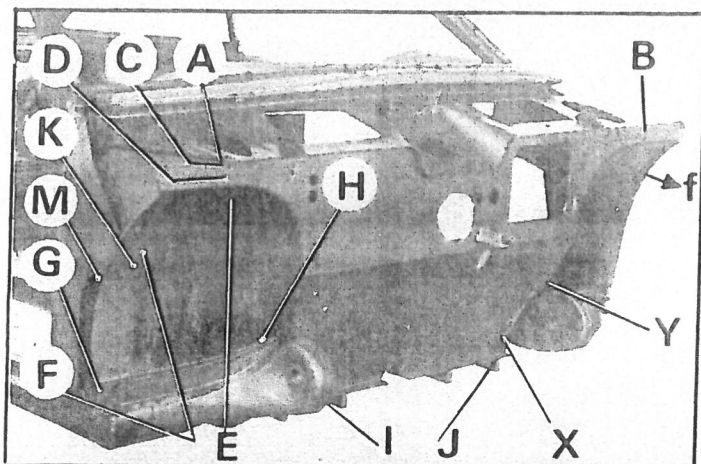




Unit inférieure AR (passages de roues), et goussets (2) d'encadrement de lunette AR

- en RS et symétriquement R'S'
- Présenter l'encadrement de lunette préalablement coupé aux dimensions nécessaires. Faire chevaucher celui-ci de quelques centimètres sur la partie restante de l'élément précédemment coupé lors de la dépose.
- Souder ces jonctions suivant :
 - MN et symétriquement M'N'
- Souder l'encadrement de lunette sur l'unit inférieure AR, sur le pourtour
 - en NN'
- Faire les joints de brasure
 - en I et symétriquement I'
 - en J " " J'
- Faire les points autogène
 - en K et symétriquement K'
 - en J " " J' (à proximité du point de brasure)
 - en L et symétriquement L'
 - en Q " " Q'
- Interposer une boule de mastic pour étanchéité (en 3) de part et d'autre de l'unit.
- Enduire ces zones d'insonorisant (genre ASOPHONE)





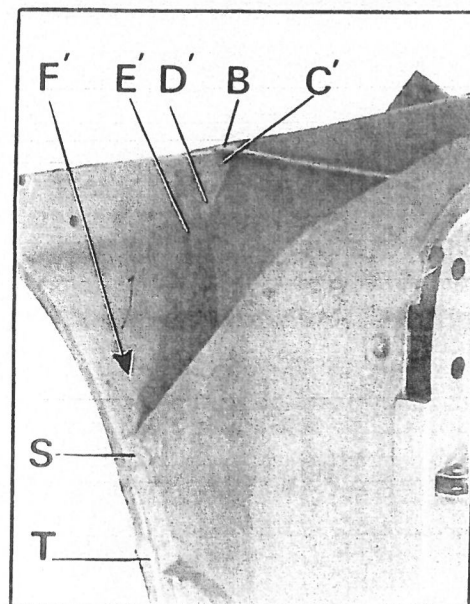
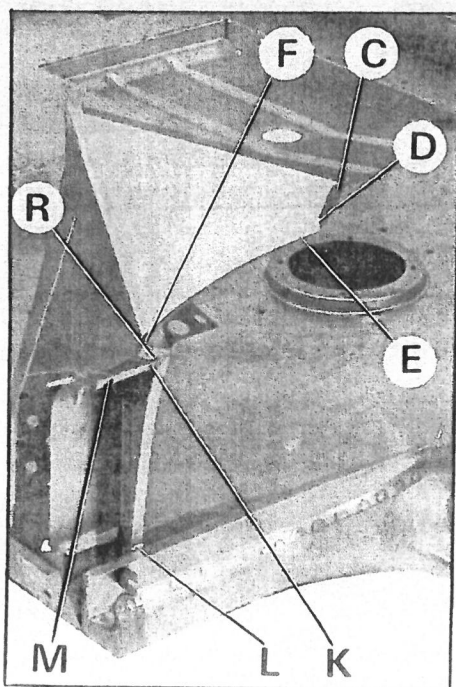
DEPOSE.

- Dessouder les tôles suivant :

AB		
CD et symétriquement	C'D'	
EF " "	E'F'	
GH " "	G'H'	
IJ		
KL et symétriquement	K'L'	
KM " "	K'M'	
le point :		
R " "	R'	
ST " "	S'T'	
UV		
XY et symétriquement	X'Y'	

PREPARATION.

- Décaper les zones de soudure de l'élément neuf
- Reforme les tôles si nécessaire.



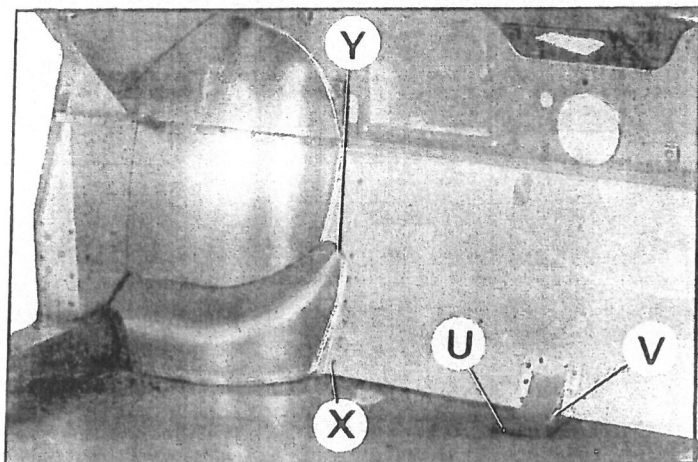
Vue suivant flèche : f

POSE.

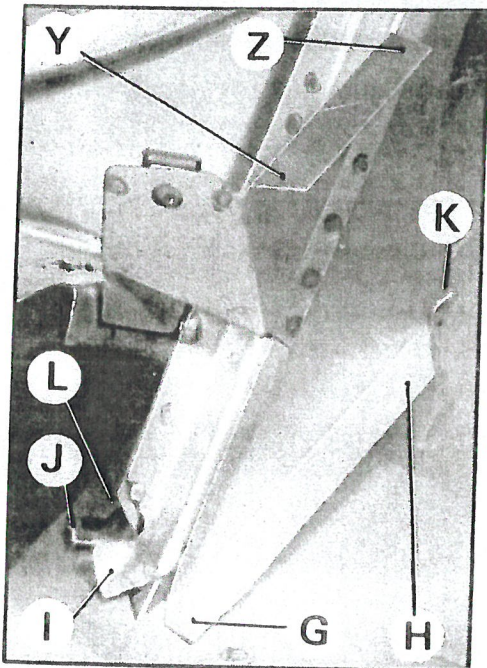
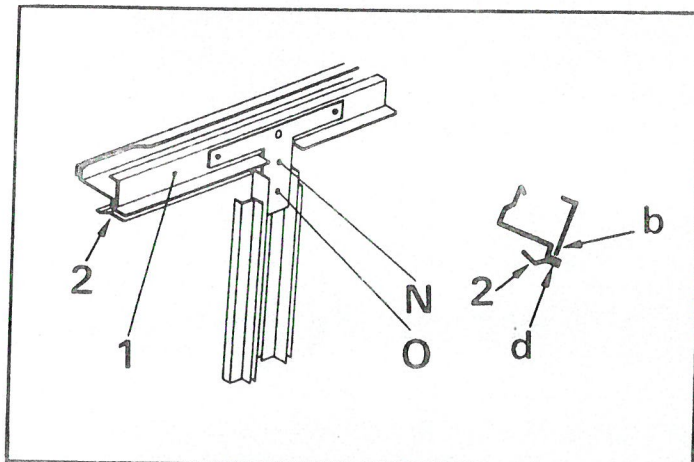
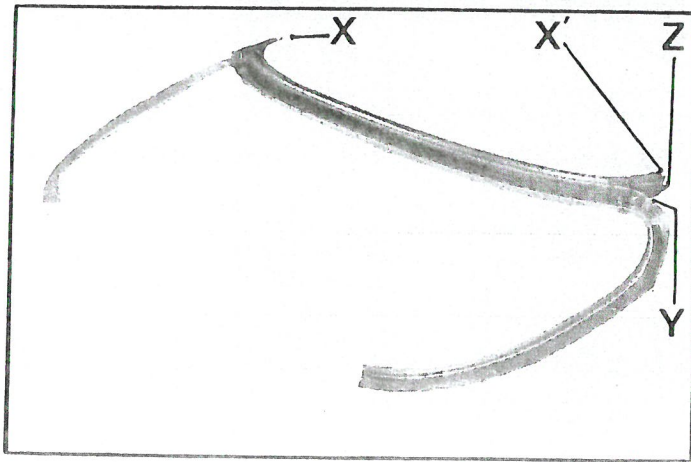
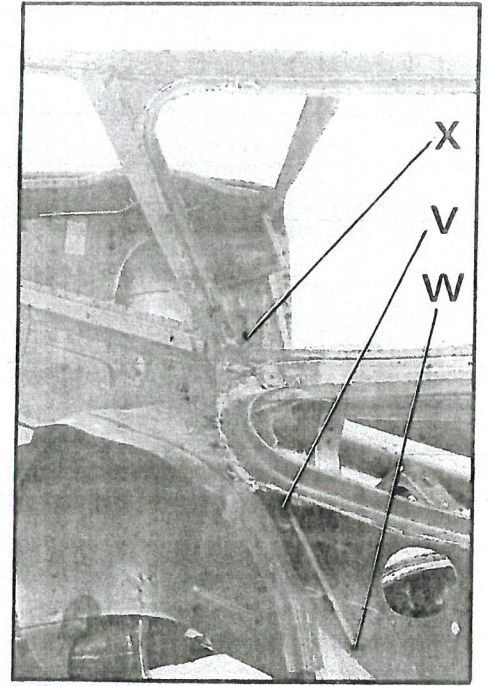
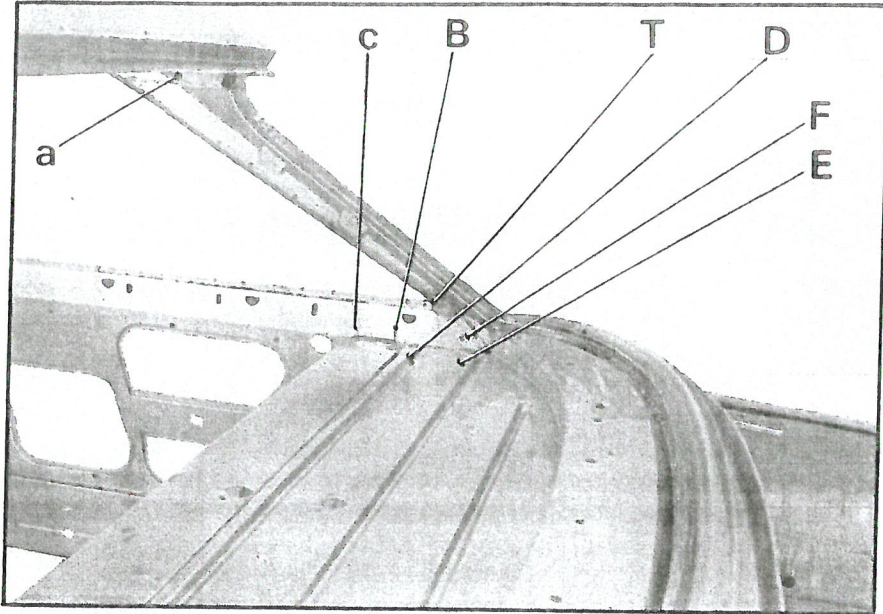
- Présenter le tablier et l'emboîter sur l'infrastructure. Brider à l'aide de serre-joints.

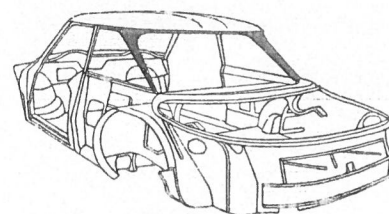
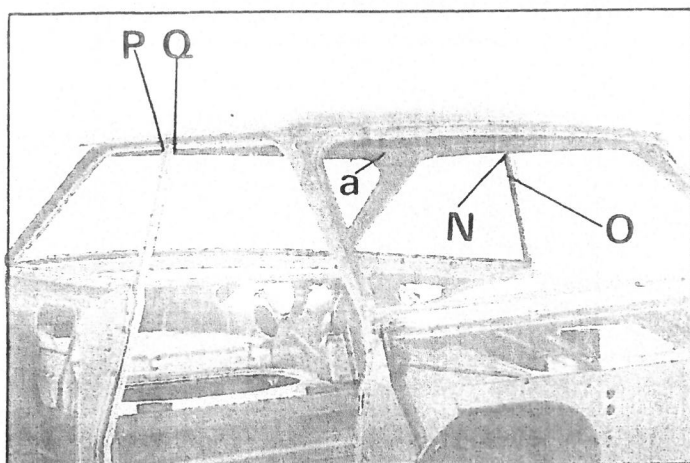
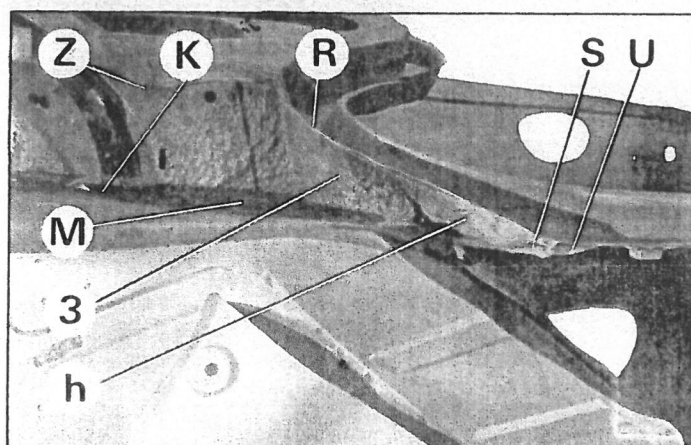
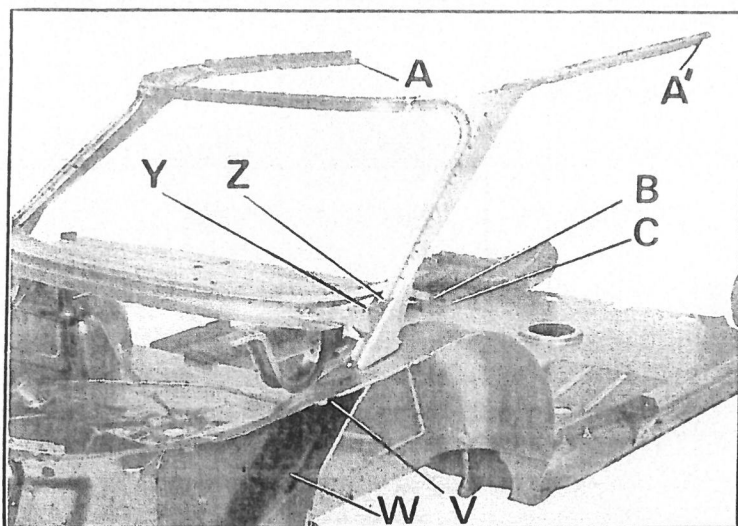
- Souder les tôles suivant :

AB		
CD et symétriquement	C'D'	
EF " "	E'F'	
GH " "	G'H'	
IJ		
KL et symétriquement	K'L'	(soudeuse double points)
KM " "	K'M'	" "
R " "	R'	
ST " "	S'T'	(soudeuse double points)
UV " "	U'V'	" "
XY " "	X'Y'	" "



Vue intérieure

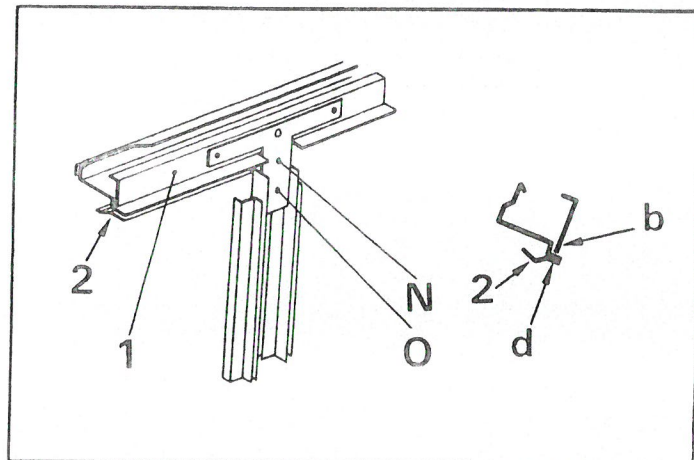
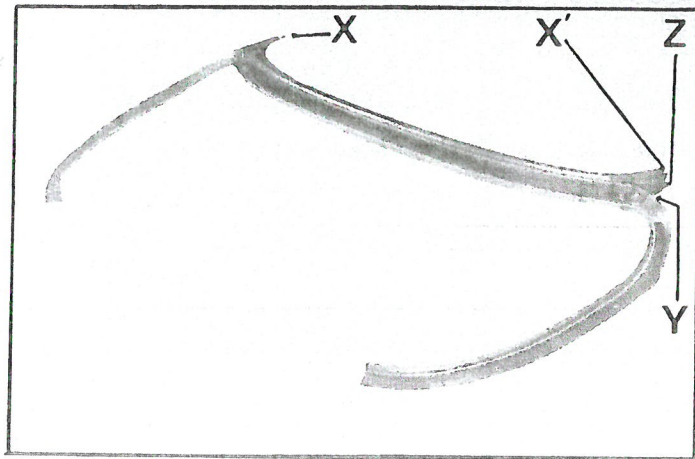
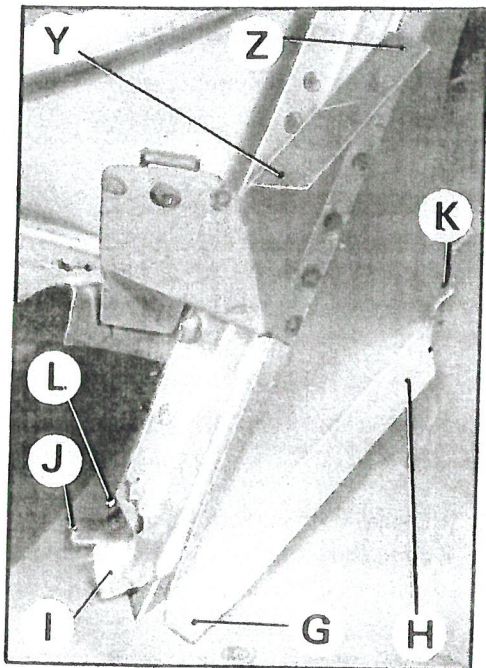
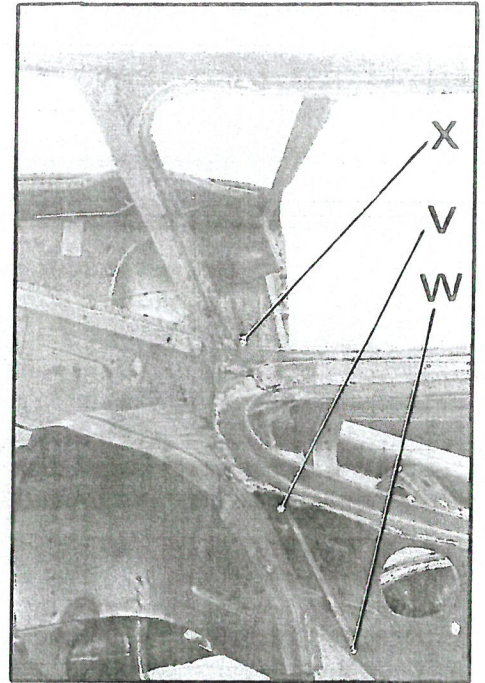
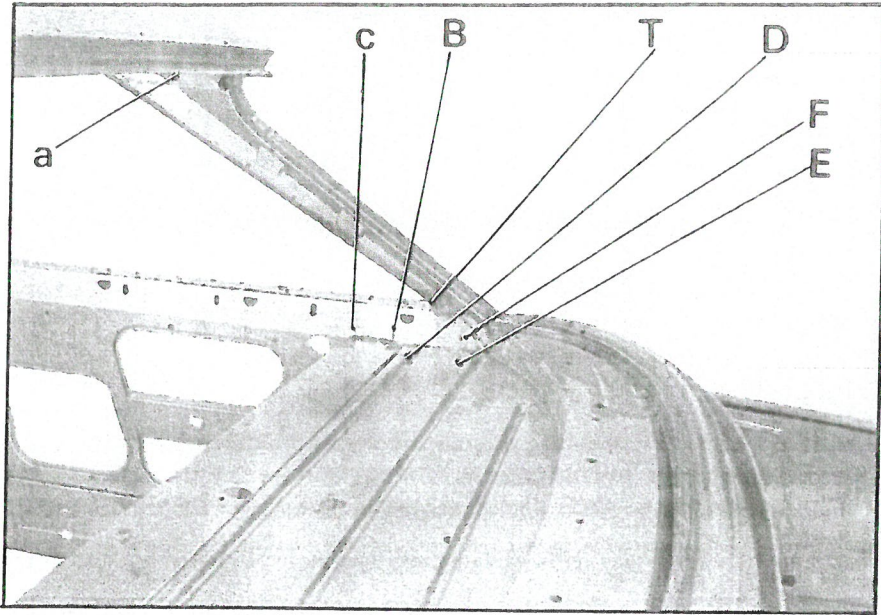


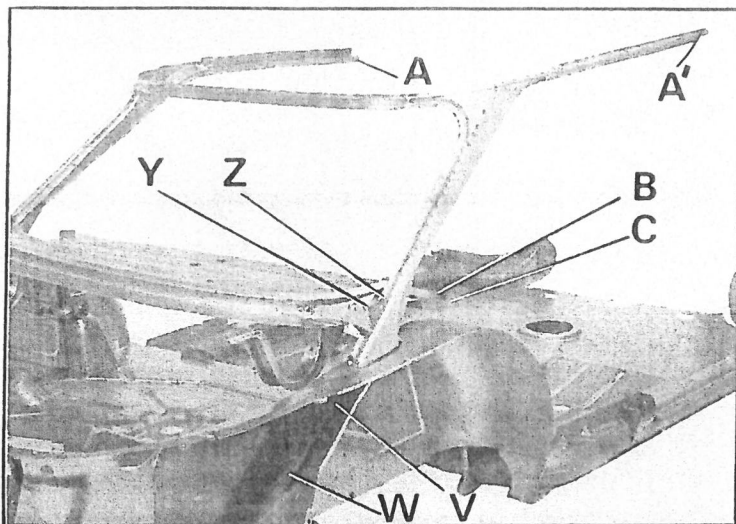


Opération préalable : Déposer le pavillon
(Voir OP. 24.825.1)

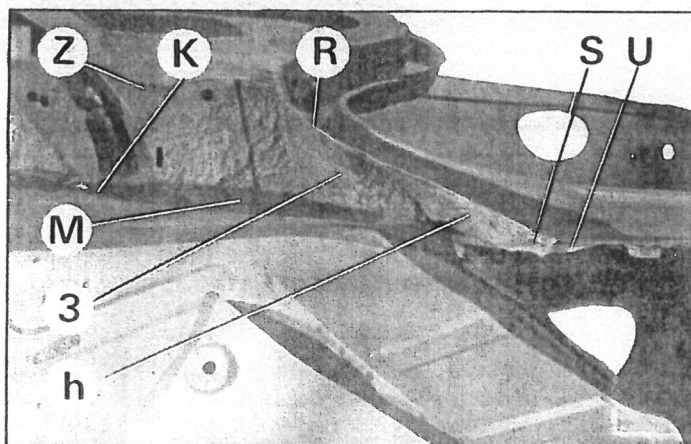
DEPOSE

- Sur le brancard de pavillon débraser les points
 - A et symétriquement A'
- Dessouder le montant de custode du brancard de pavillon.
 - en NO (intérieurement) et symétriquement N' O'
 - en PQ (extérieurement) et symétriquement P' Q'
- Dessouder la plage de baie de lunette des panneaux de custode
 - en BC et symétriquement B' C'
 - en DE " " D' E'
 - en F " " F'
- Débraser le point T et symétriquement T'
- Dessouder les montants de baie de lunette des passages de roues
 - en GH et symétriquement G' H'
- Débraser les points
 - I et symétriquement I'
 - J " " J'
- Dessouder les points autogène
 - en K et symétriquement K'
 - en L (à proximité du point de brasure) et symétriquement L'
 - en M et symétriquement M'



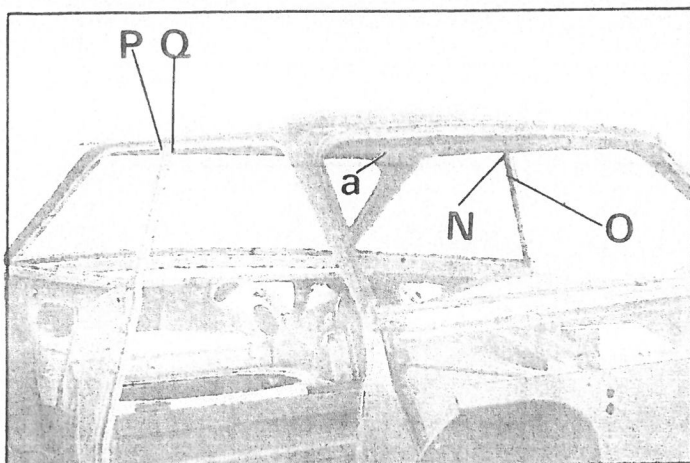


- Dessouder les passages de roues (goussets 3) des parties inférieures d'encadrement de lunette.
 - en RS et symétriquement R' S'
- les cloisons de passages de roues des renforts d'encadrement de baie
 - en VW et symétriquement V' W'
- Couper l'encadrement inférieur de baie de lunette.
 - en U et symétriquement en U'
- Déposer l'unit supérieur AR de caisse par le haut en faisant coulisser les renforts sur les cloisons de passages de roues.



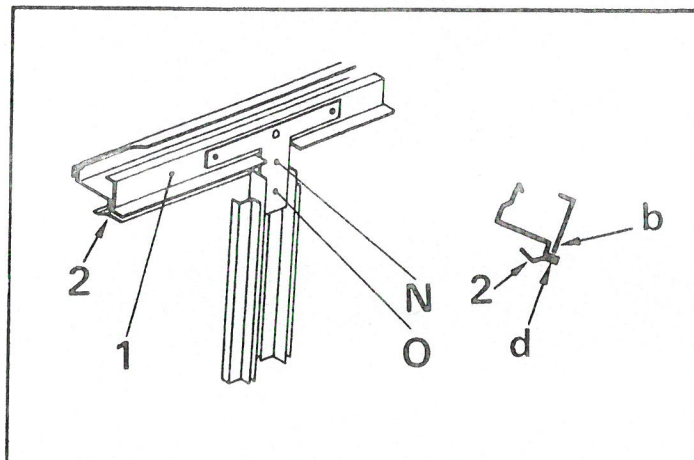
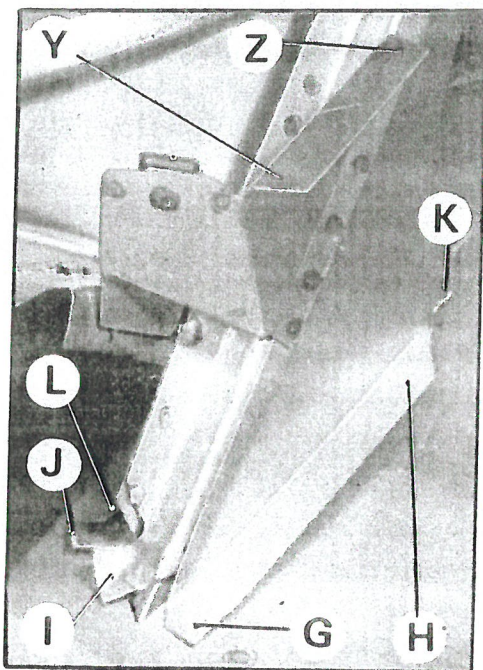
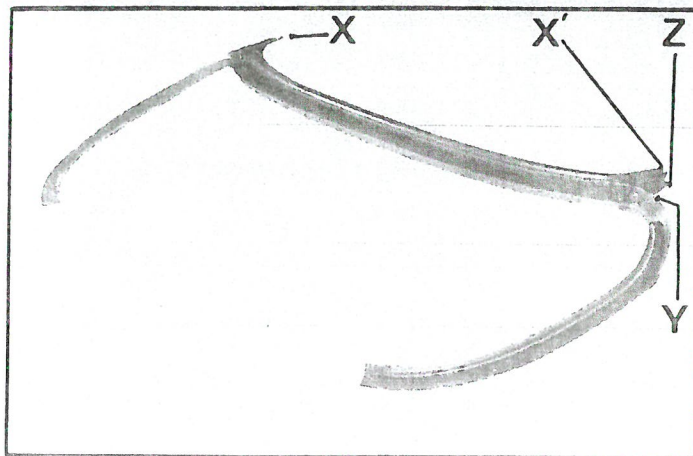
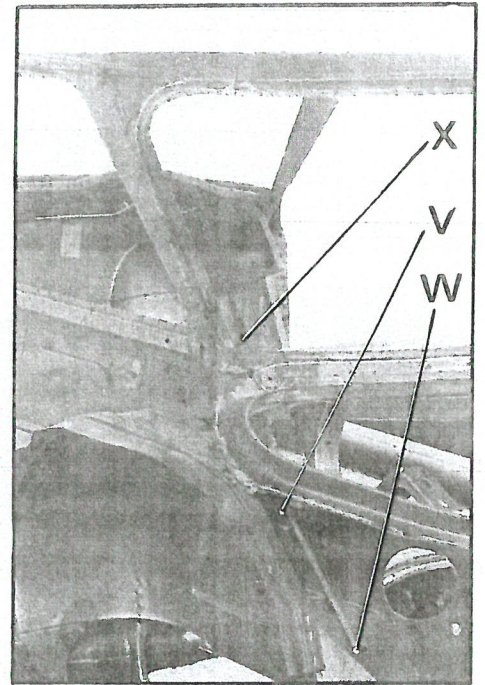
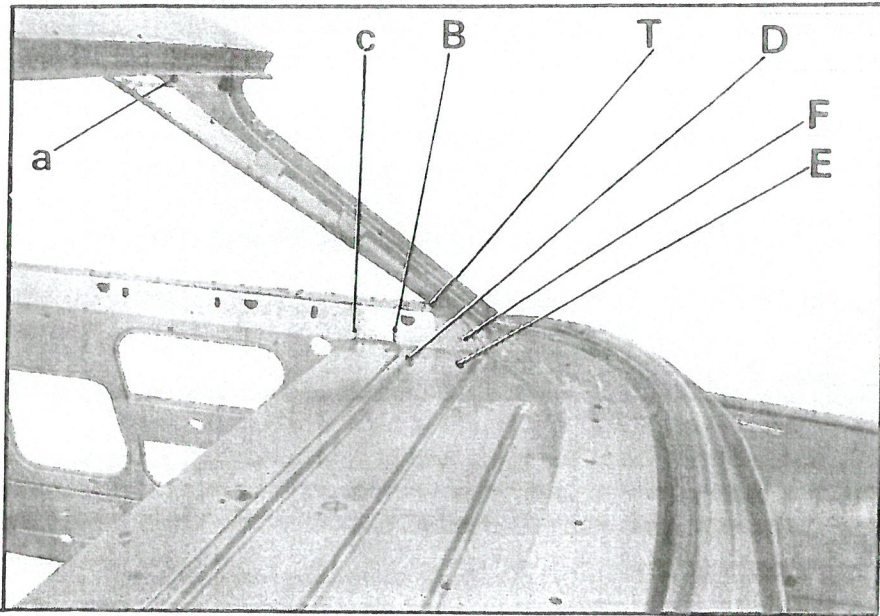
PREPARATION

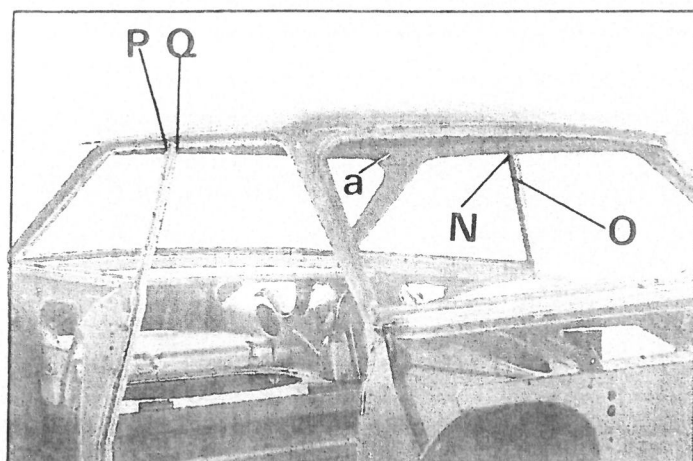
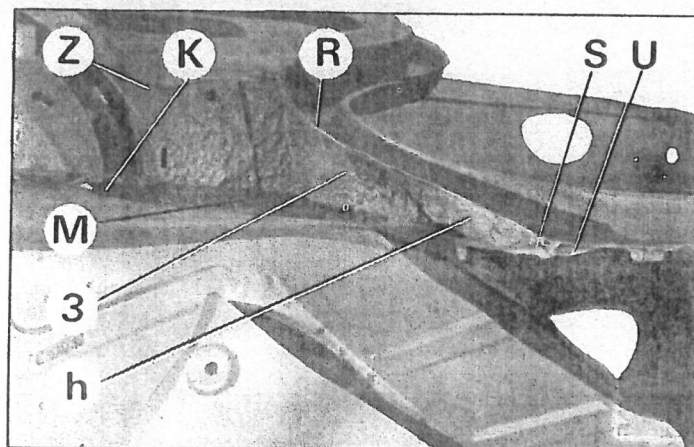
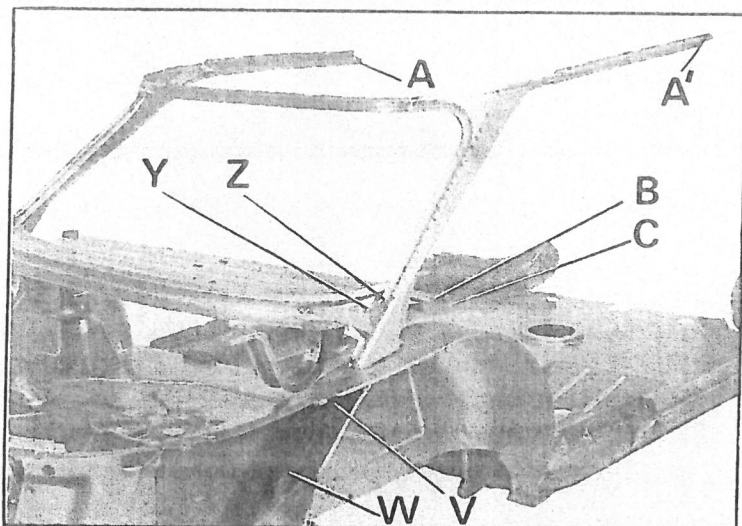
- Décaper les zones de soudure des éléments neufs.
 - Reformer les tôles si nécessaire.
 - Couper l'encadrement inférieur de lunette, de façon à le faire chevaucher de quelques centimètres sur la partie restante (sur l'unit inférieur)
- Coupe suivant UU'



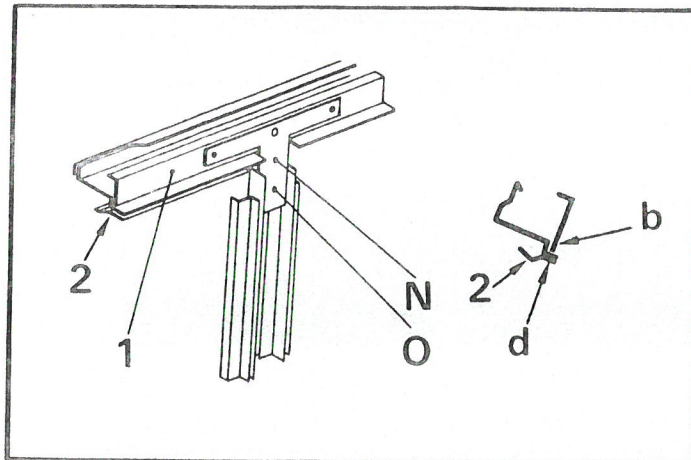
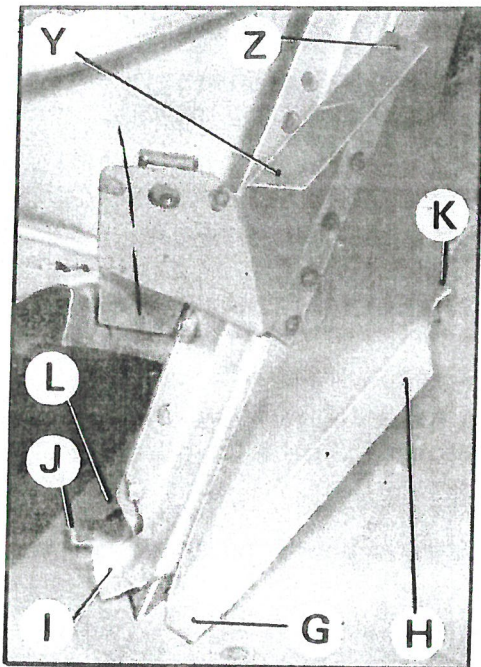
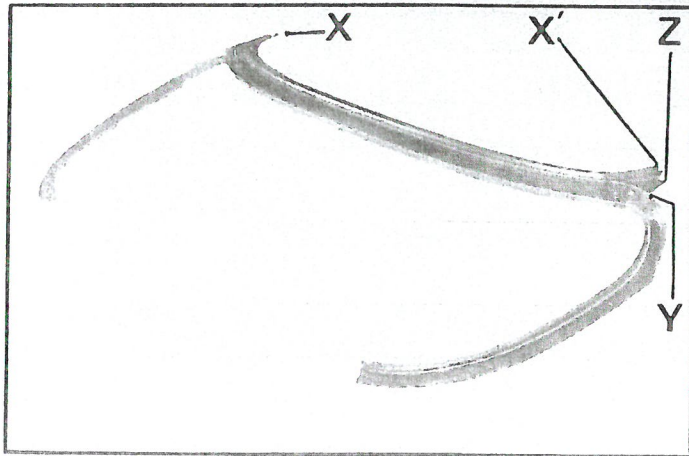
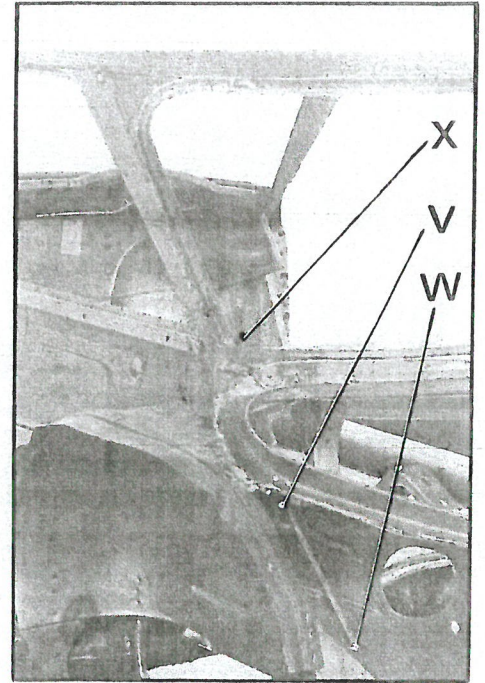
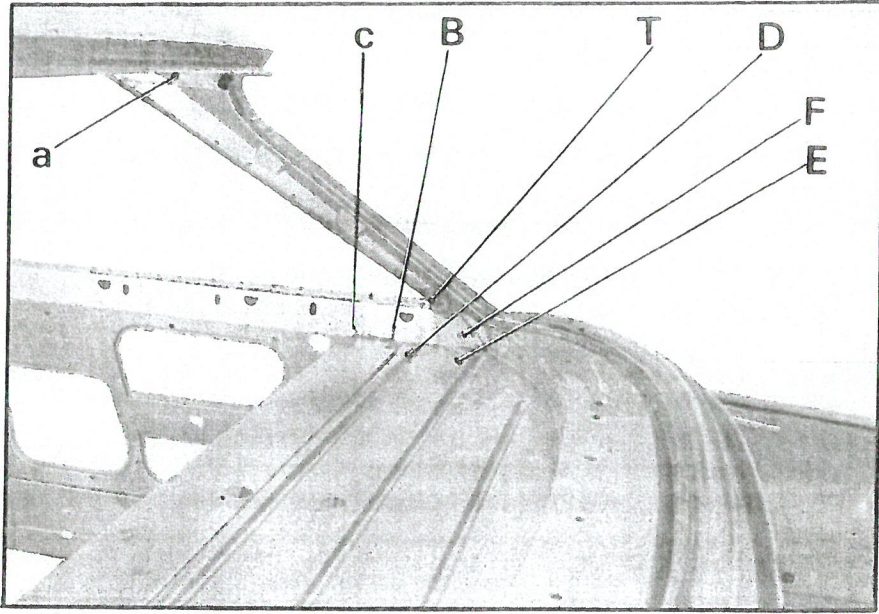
POSE

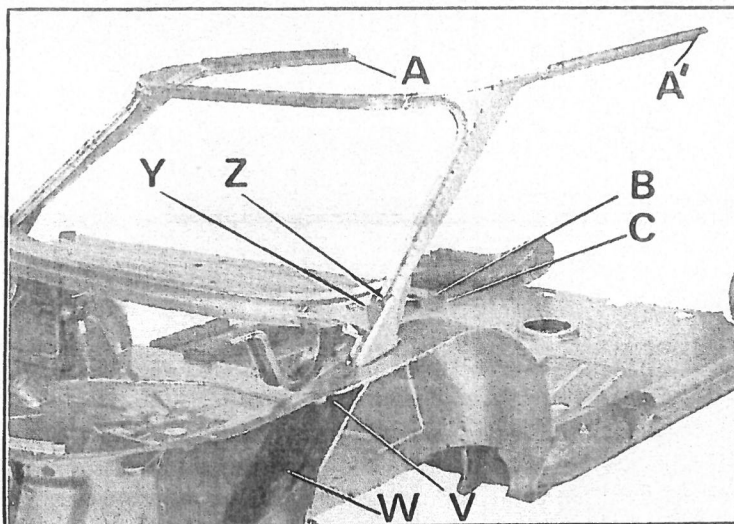
- Présenter la baie de lunette par le haut.
- Introduire les renforts dans les trous des passages de roues et faire coulisser l' unit vers le bas.
- Positionner la baie sur les montants de custode, les passages de roues et les cloisons de passages de roues.
- Brider l'ensemble à l'aide de serre-joints
- Présenter les renforts d'encadrement de portes (1) et d'encadrement de lunette (en a). Les positionner sur les montants de custode et sur la baie de lunette.



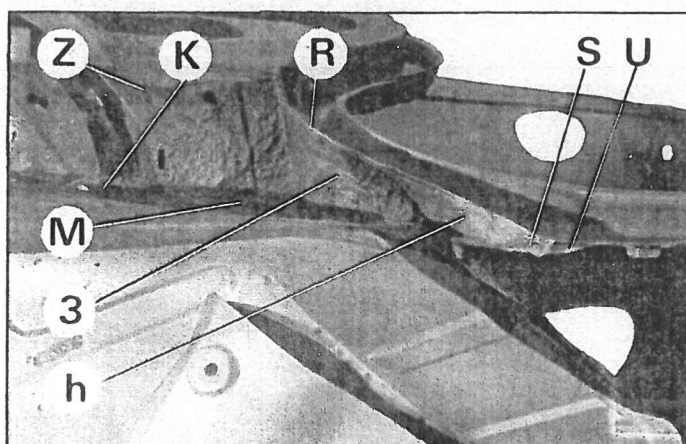
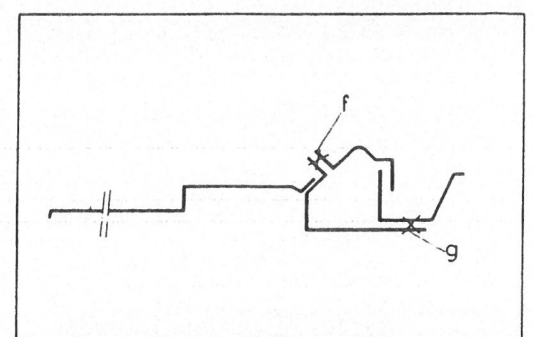


- Brider à l'aide de serre-joints
- Contrôler la position des éléments à l'aide des portes AV.
- Souder les tôles
- Baie de lunette et brancard de pavillon (sur le pourtour)
 - en b suivant AA'
- Baie de lunette et montants de custode
 - en NO et symétriquement N' O' intérieurement.
 - en PQ et symétriquement P' Q' extérieurement.
- Plage de baie de lunette et panneaux de custode
 - en BC et symétriquement B' C'
 - en DE " " D' E'
 - en F " " F'
- Montants de baie de lunette et passages de roues
 - en GH et symétriquement G' H'
- Cloisons de passages de roues et renforts d'encadrement de baie
 - enVW et symétriquement V' W'
 (faire des trous $\phi = 5m/m$ dans les tôles de cloisons de passages de roues , et remplir de brasure afin de réaliser l'assemblage avec les renforts d'encadrement)
- Faire les points de brasure
 - en A et symétriquement A'
 - en T " " T'
 - en I " " I'
 - en J " " J'

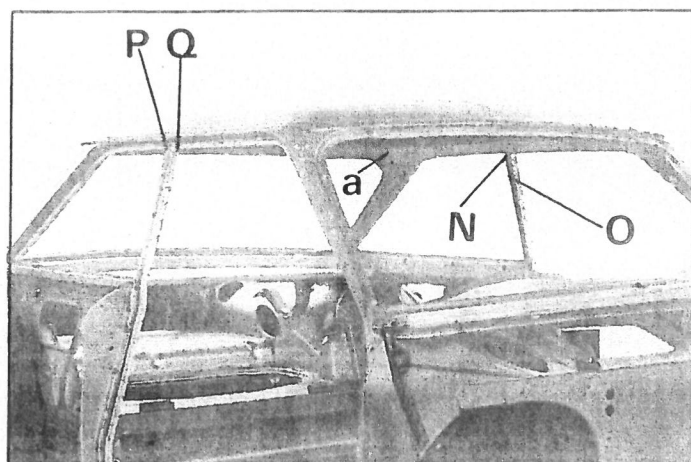


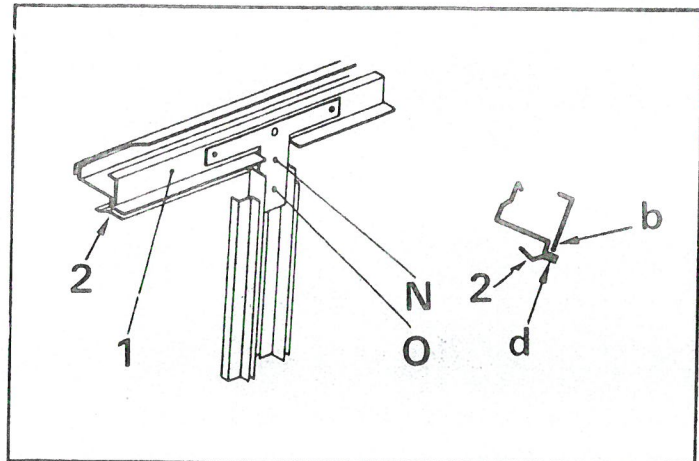
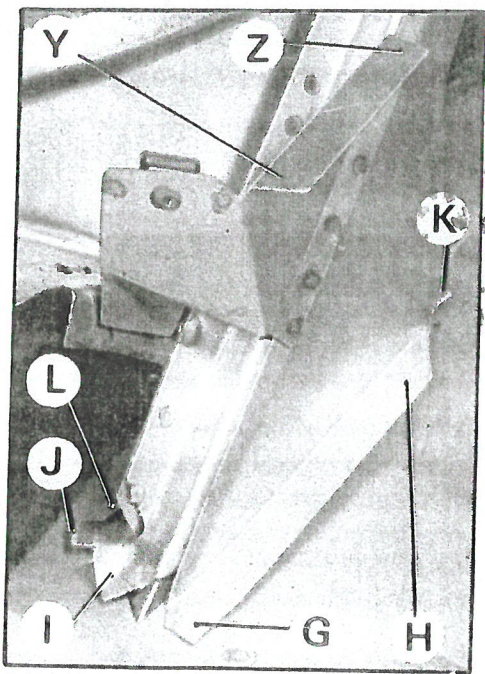
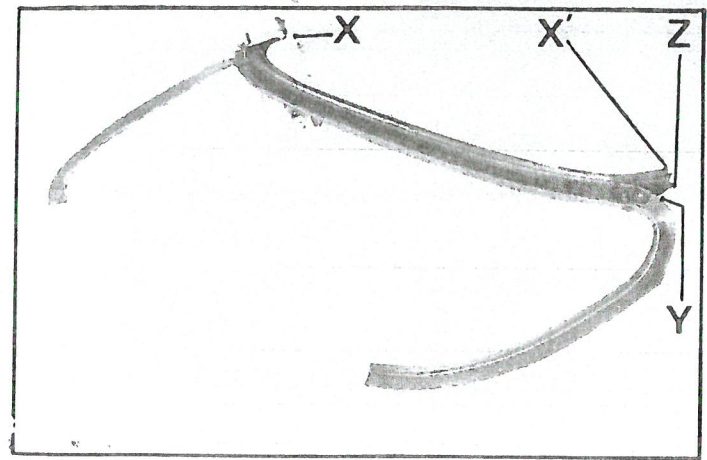
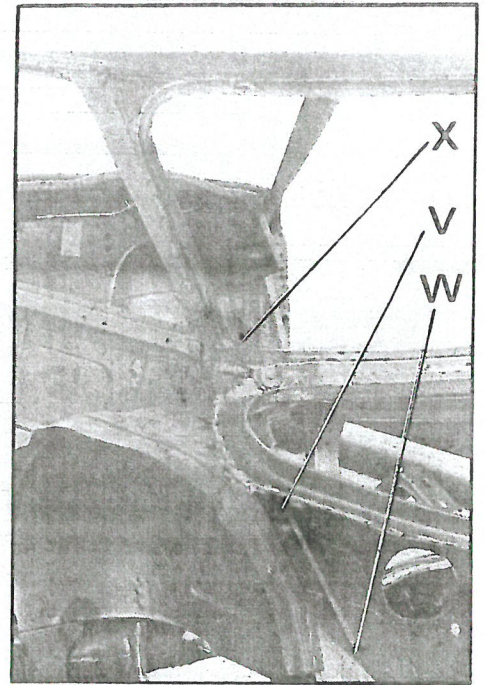
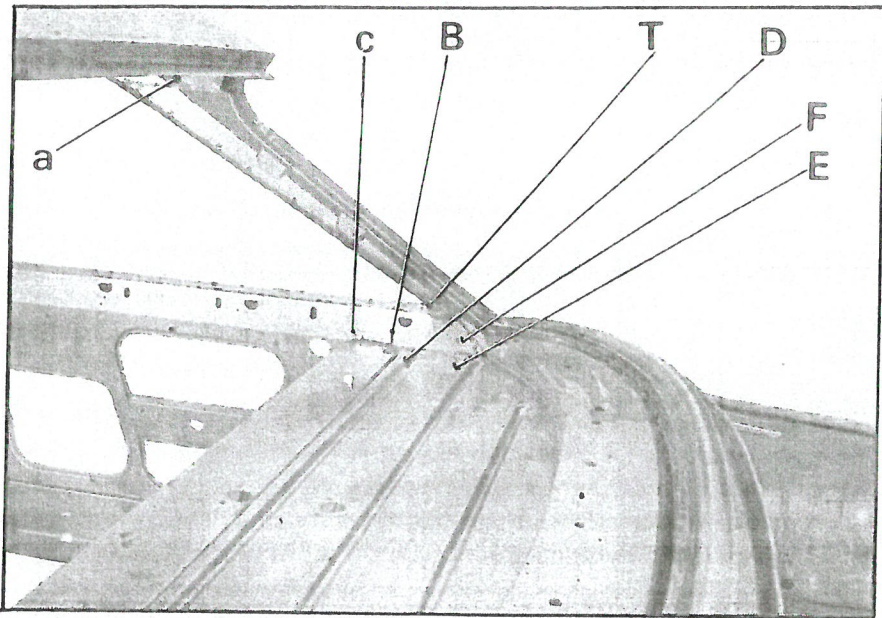


- Faire les points autogène
 - en K et symétriquement K'
 - en L " " L'
 (à proximité du point de brasure)
 - en M et symétriquement en M'
- Présenter les supports de joint d'étanchéité (2) et les souder suivant (d) sur les montants de lunette et brancard de pavillon
- Présenter la partie coupée d'encadrement inférieur de lunette sur la baie de lunette (voir ci-dessous)



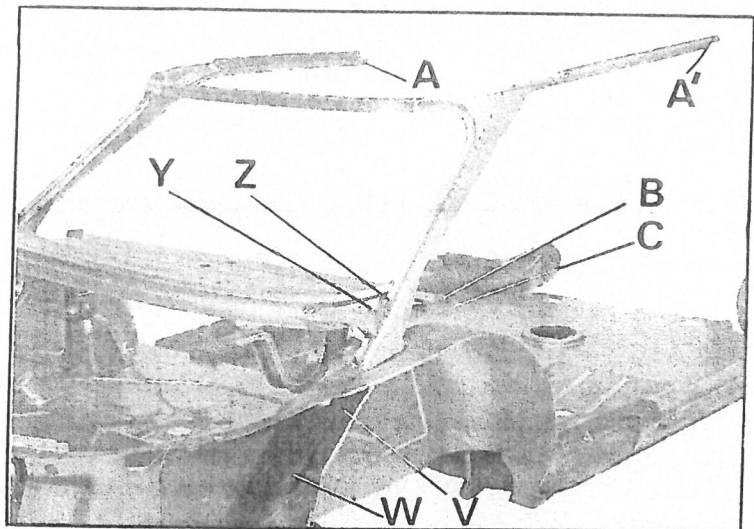
- Souder les liaisons
 - en f et suivant xx'
 - en g et " xx'
- Souder les raccordements d'encadrement inférieur de lunette
 - en U et symétriquement U'
- Souder les passages de roues (goussets 3) et partie inférieure d'encadrement de lunette
 - en RS et symétriquement R' S'
 l'encadrement inférieur de lunette et les montants de baie
 - en YZ et symétriquement Y' Z'
- Rabattre, et faire plaquer les extrémités des zones d'assemblage Z et Z' aux montants de lunette.



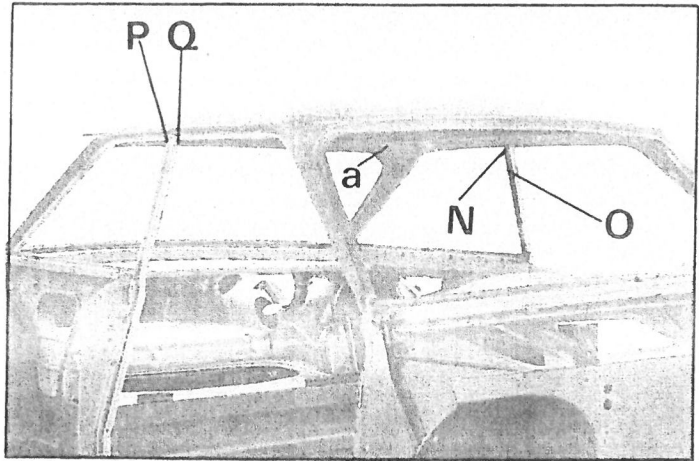
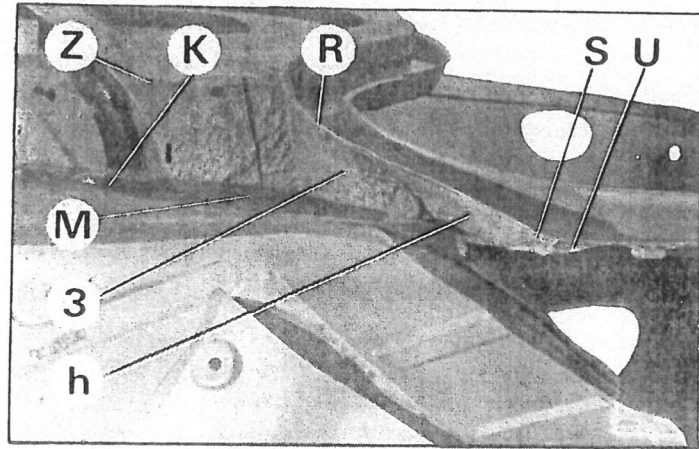


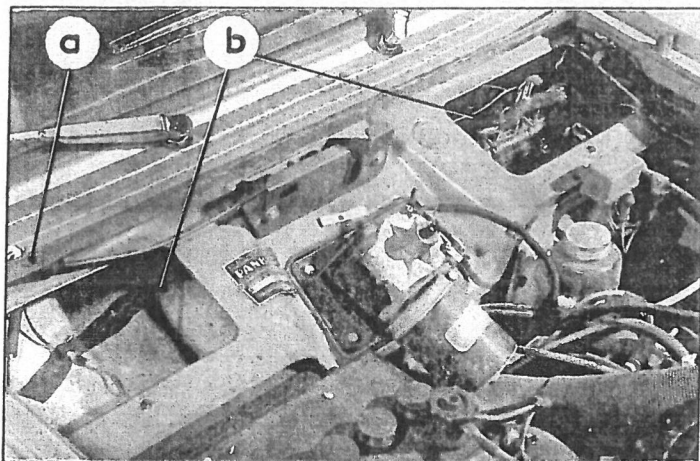
Remplacement d'une baie de lunette Arrière
(Unit supérieur Arrière de caisse)

Op. N° 8023⁶
24.8.99-1



- Faire en Z et en Z' un point de soudure autogène
- Faire un point de brasure
- en X et en X'
- Interposer une boule de mastic en h et symétriquement h'
- Enduire les goussets (3) d'insonorisant (genre ASOPHONE)
- Monter le pavillon (Voir Op. 24.825.1)

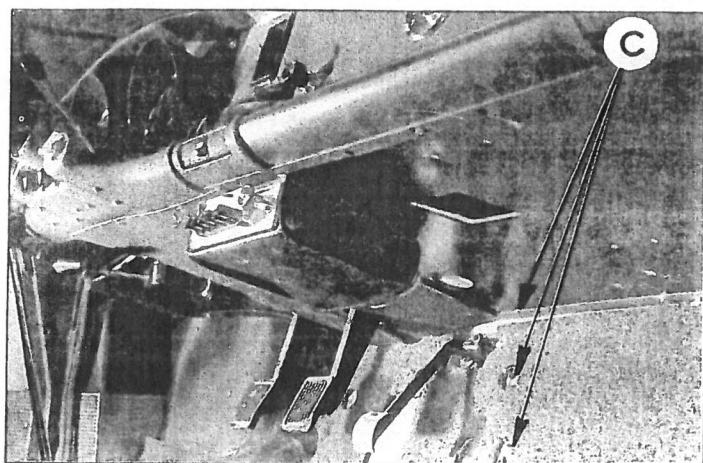
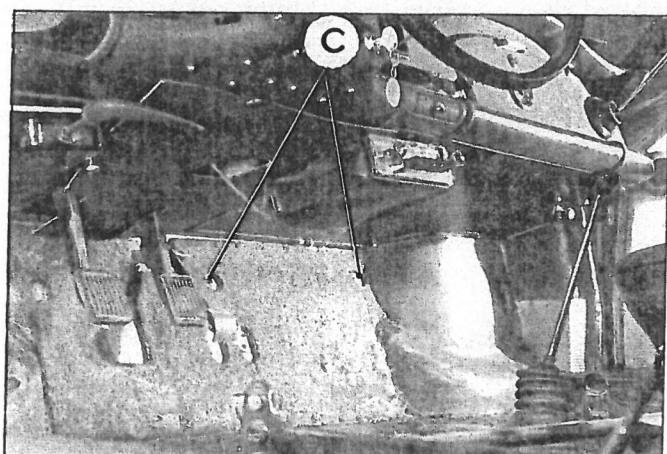




FUITES AU PLANCHER AVANT.

DEFAULT.

- L'eau débordé du caoutchouc d'étanchéité (a) de dôme d'auvent, et pénètre par les trappes (b). Elle s'introduit dans la caisse par les orifices et jonctions du tablier (en c).



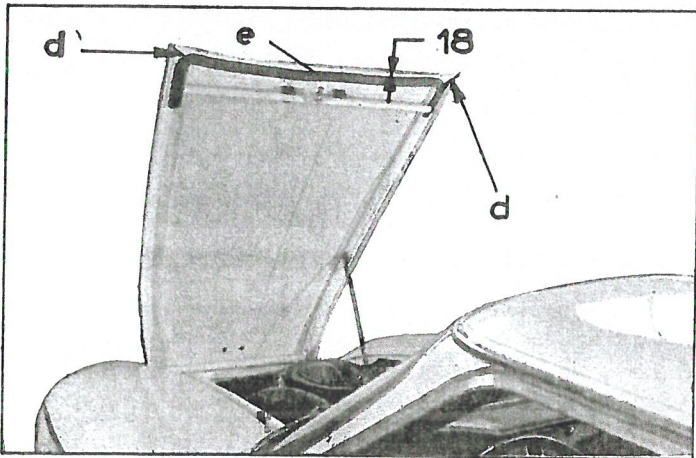
CAUSE.

- Mauvaise étanchéité entre capot et caoutchouc (a) du dôme d'auvent.

REMEDE.

- Réaliser deux cordons de mastic (genre plastijet) dans les deux coins AR du capot (en d) entre renfort et tôle de capot.

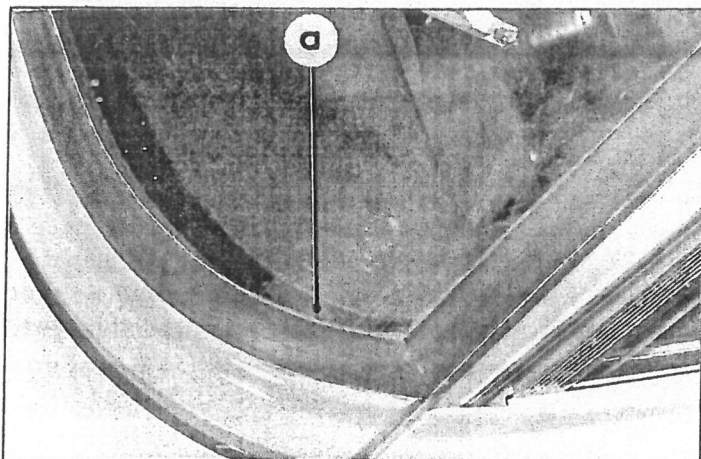
- Coller deux caoutchouc (A 982-95) comme indiqué ci-contre. S'assurer de l'étanchéité (en « e ») de la jonction des deux caoutchoucs.



NOTA :

- 1°/ Il est nécessaire de faire sécher ou de remplacer la laine de verre d'insonorisation de tableau de bord, dans le dôme d'auvent.

- 2°/ Le montage des caoutchoucs dans le capot, nécessite dans la plupart des cas un nouveau réglage du capot.



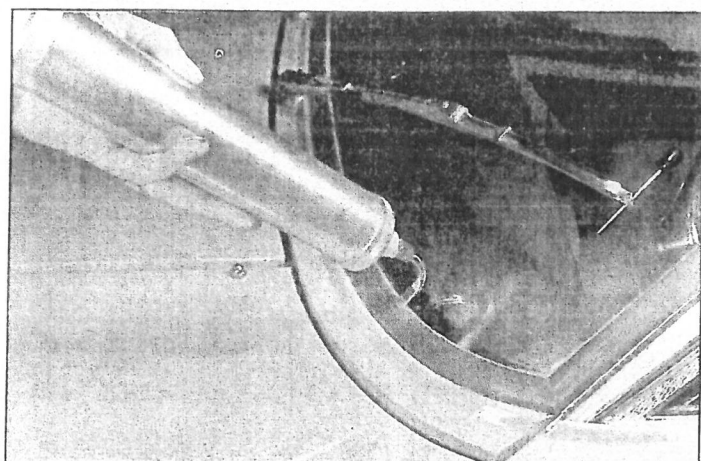
FUITES AU PARE-BRISE

DEFAULT.

- L'eau s'infiltré par le caoutchouc de scellement, et apparait sur la partie supérieure du tableau de bord (en a).

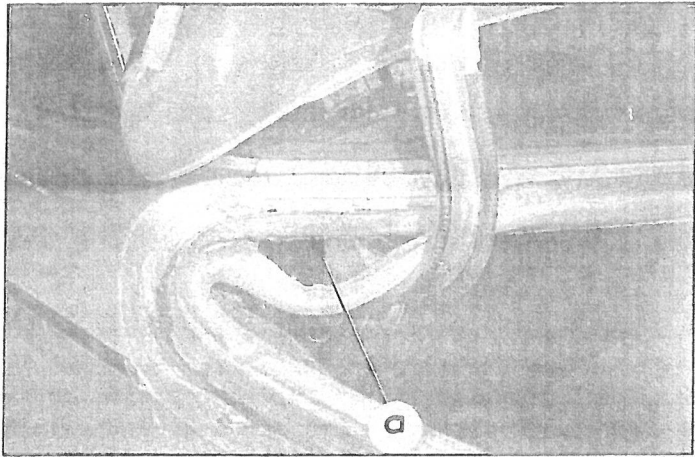
CAUSE.

- Mauvais appui de la lèvre extérieure du caoutchouc dans les coins inférieurs.



REMEDE.

- Introduire à l'aide d'une pompe (pneumatique ou à main) un mastic (genre plastijet) entre pare-brise et lèvre extérieure du caoutchouc, sur une longueur d'au moins 30 cm, de part et d'autre du coin inférieur de pare-brise.



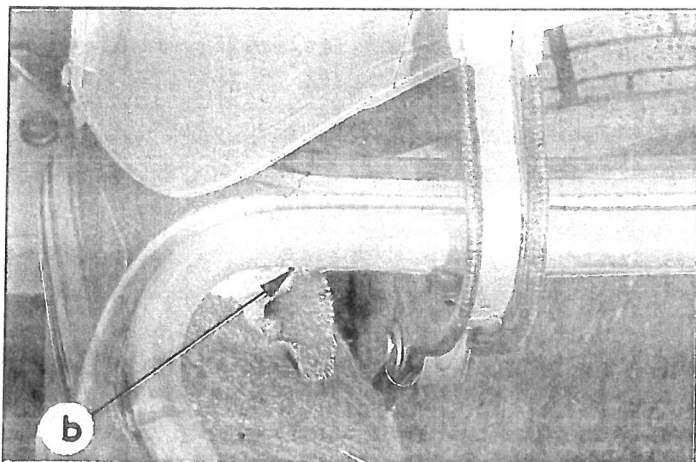
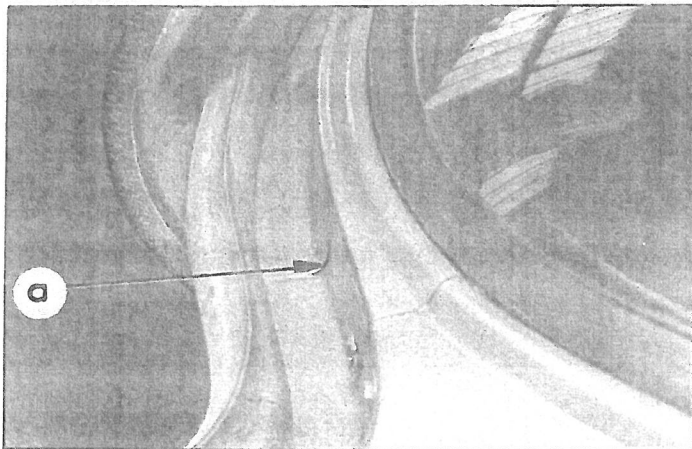
FUITES DANS LE COFFRE ARRIERE.

1er Cas.

DEFAUT.

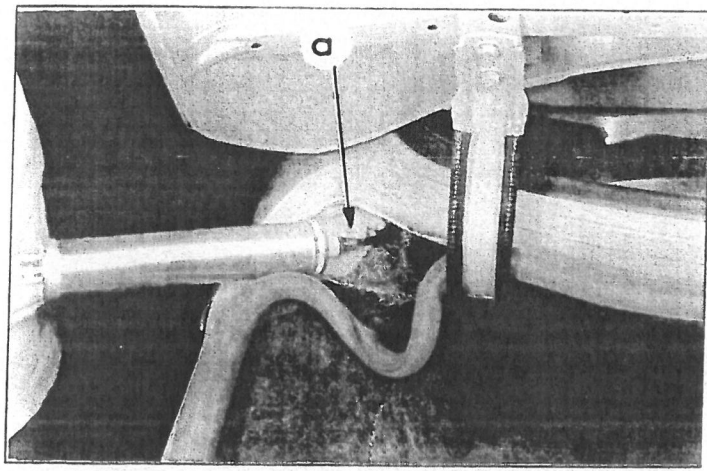
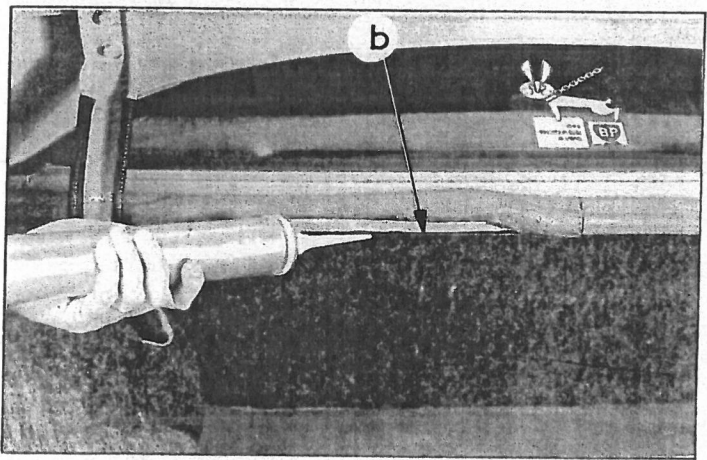
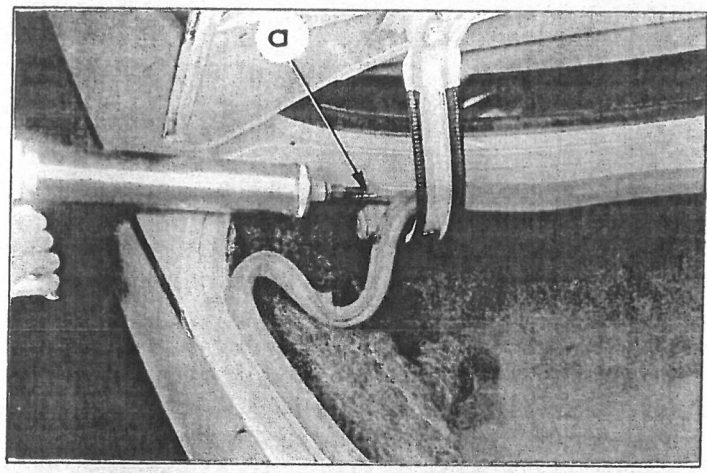
- L'eau pénètre par les jonctions (a) droite et gauche des tôles de gouttière de porte de coffre AR, et s'écoule par les accostages des tôles de custode sur passage de roue (en b).

Elle imbibe les feutres et descend dans le fond de coffre.



CAUSE.

- Mauvais accostages des tôles (a).
- Etanchéité (plastijet) défectueuse aux jonctions des tôles (a et b).

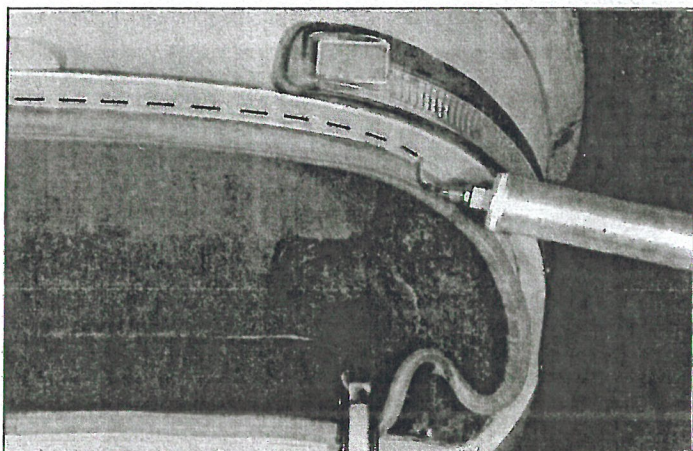


REMEDE.

- Poser un cordon de mastic (genre plastijet), sur les jonctions des tôles (en a et b).
- Faire les retouches de peinture à « la plume » si nécessaire.

2ème Cas.**DEFAULT.**

- L'eau pénètre par la jonction supérieure de poupe; elle s'infiltré à l'arrière dans l'intérieur du coffre et imbibé les feutres de garnissage.

**CAUSE.**

- Mauvais accostage des tôles.

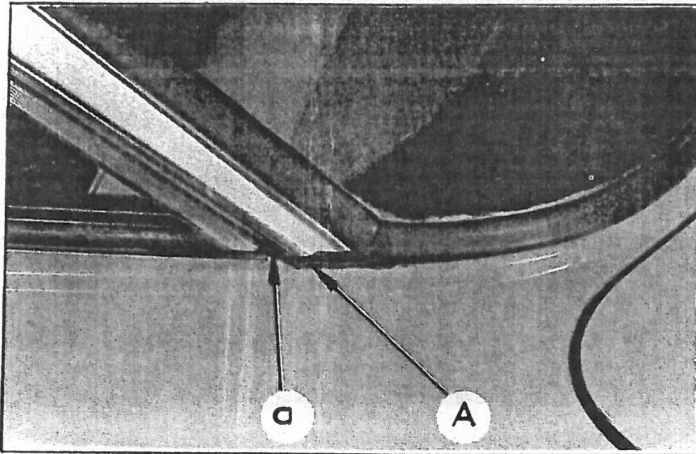
REMEDE.

- Poser un cordon de mastic (genre plastijet) sur la jonction des tôles de poupe et de caisse.

3^{ème} Cas.

DEFAUT.

- L'eau pénètre par le coin inférieur arrière de la glace de custode (en a) et s'écoule sur la tablette arrière, puis dans le coffre.

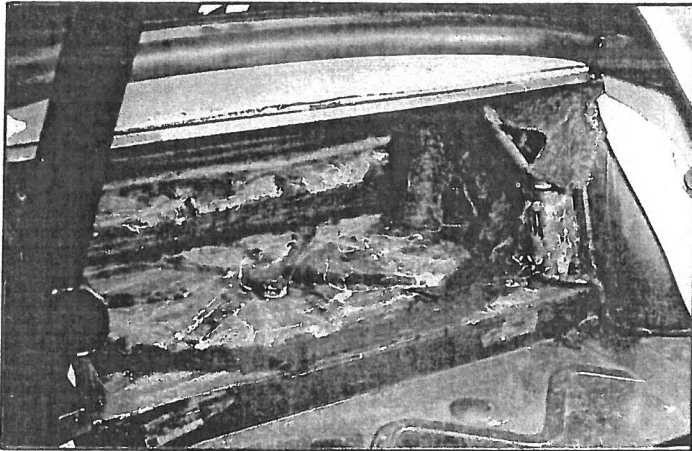


CAUSE.

- Encadrement de glace de custode mal positionné.
- Joint d'étanchéité inférieur (A) mal positionné.

REMEDE.

- Remplacer et positionner correctement le joint d'étanchéité inférieur (A).
- Interposer (en a) une boule de mastic pour étanchéité.



4ème Cas.

DEFAUT.

- L'eau projetée par les roues pénètre par les jonctions des tôles au droit de l'emboîtement du réservoir d'essence.

CAUSE.

- Étanchéité défectueuse de ces jonctions de tôles.

REMEDE.

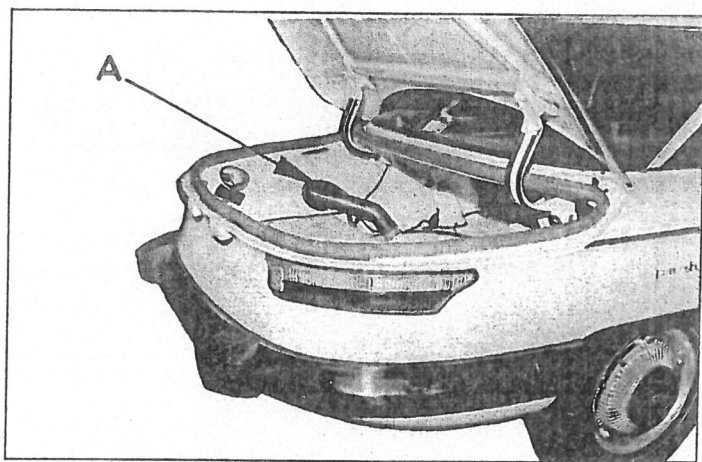
- Enduire d'insonorisant (genre ASOPHONE) les accostages et les jonctions des tôles d'emboîtement du réservoir.
- Vérifier aussi les jonctions entre passages de roues et fond de coffre.

Enduire d'insonorisant si nécessaire.

5ème Cas.

DEFAUT.

- L'eau pénètre par le caoutchouc d'étanchéité (A) de durite raccord et s'écoule dans le coffre.



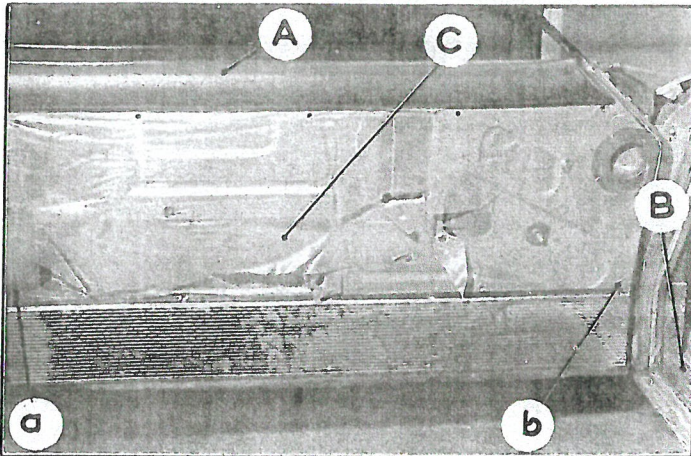
CAUSE.

- Mauvaise position du caoutchouc (A).

REMEDE.

- Remplacer le caoutchouc (A) d'étanchéité et le coller, à la fois sur le passage de roue et sur la durite raccord.

FUITES SUR PLANCHER, A L'INTERIEUR DE LA CAISSE.



1er Cas (Au droit des portes AV).

DEFAUT.

- L'eau pénètre par les garnitures de guidage (A) des glaces; elle coule dans l'intérieur de la porte, puis par la jonction (ab), entre panneau de garniture intérieur et enjoliveur inférieur de porte.

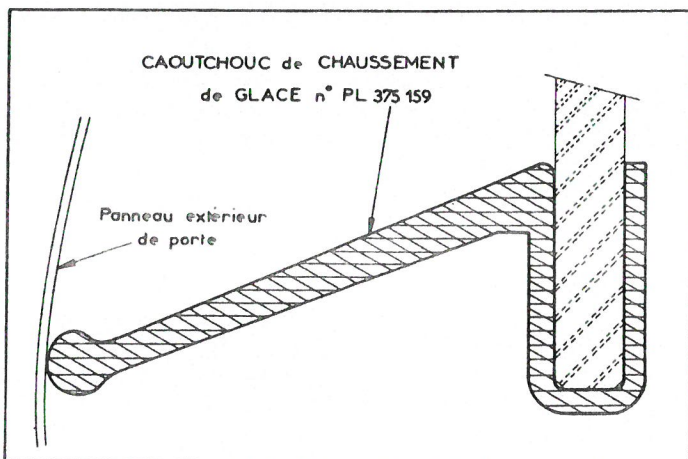
Elle descend sur le côté latéral de l'infrastructure (B), puis dans la caisse sur le plancher.

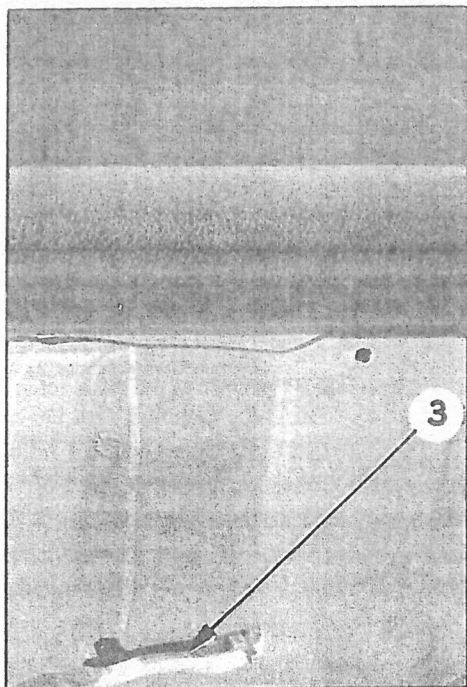
CAUSE.

- Absence de panneau en vinyle (C) ou panneau détérioré.
- Du fait de la légère inclinaison de la porte, l'eau passe suivant ab.

REMEDE.

- Remplacer le caoutchouc de chaussement de glace par un caoutchouc (N° PL 375.159) afin de canaliser l'eau vers la doublure extérieure de porte.

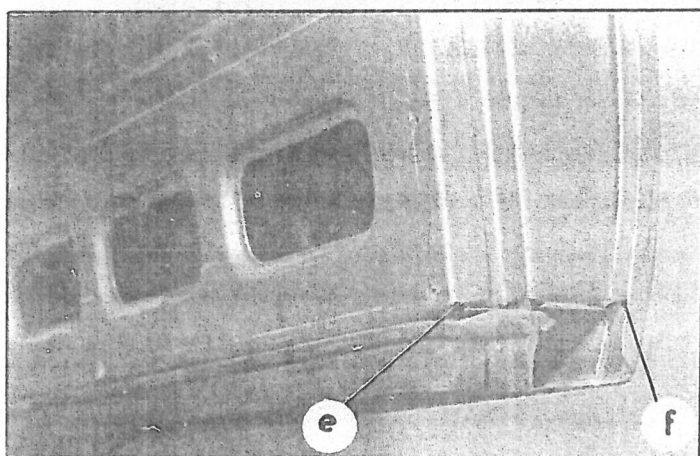




- Coller la feuille de vinyle d'étanchéité.

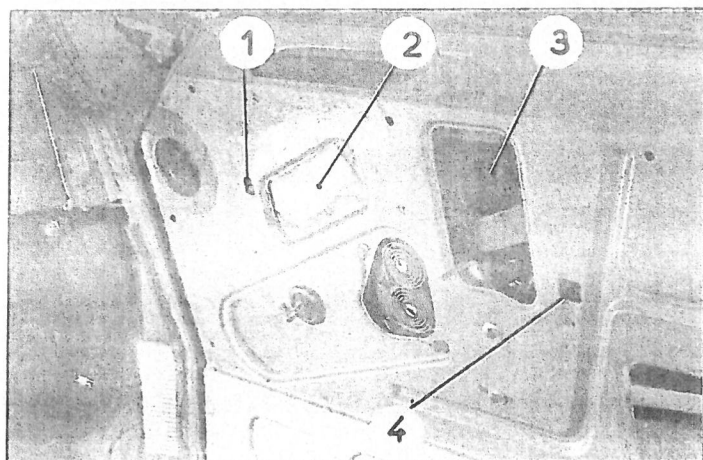
Pour cela :

- Présenter d'abord les trois feuilles (1, 2 et 4) par l'intérieur de la porte, et les coller sur leur pourtour.

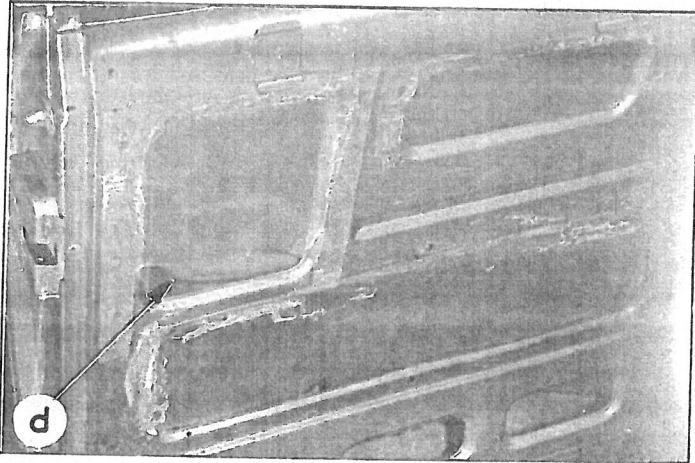


La feuille (3) sera seulement collée sur trois côtés, mais toujours par l'intérieur de la porte.

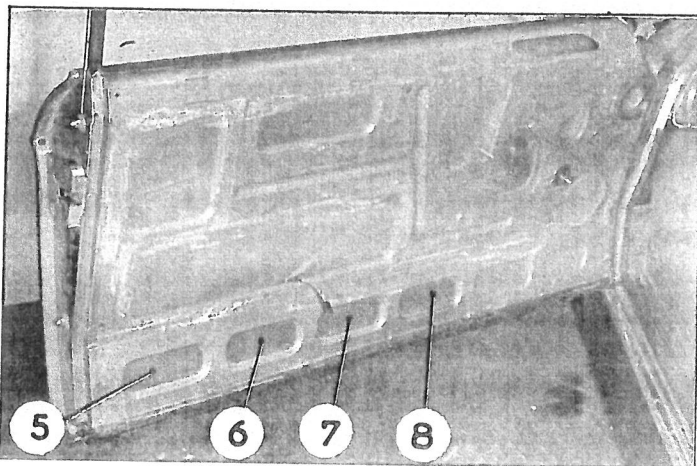
La partie inférieure ne sera pas collée.



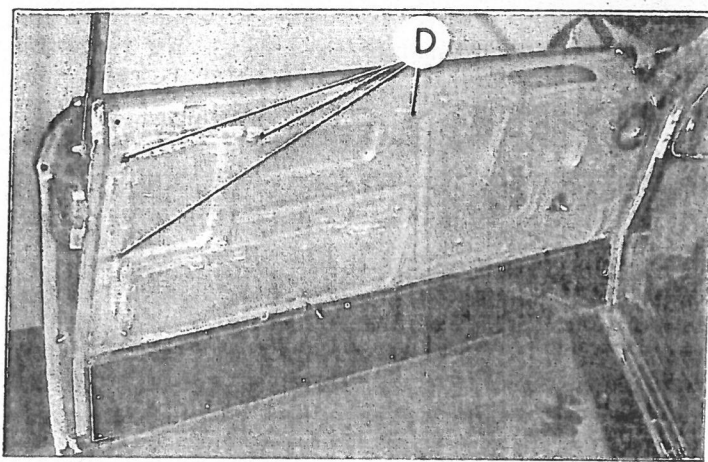
- Par l'intérieur de la porte, faire au mastic, l'étanchéité du coin AR de porte (suivant ef).



- Coller ensuite les feuilles de vinyle sur les autres orifices, par l'extérieur et sur trois côtés seulement, la partie inférieure restant libre (voir en «d»).



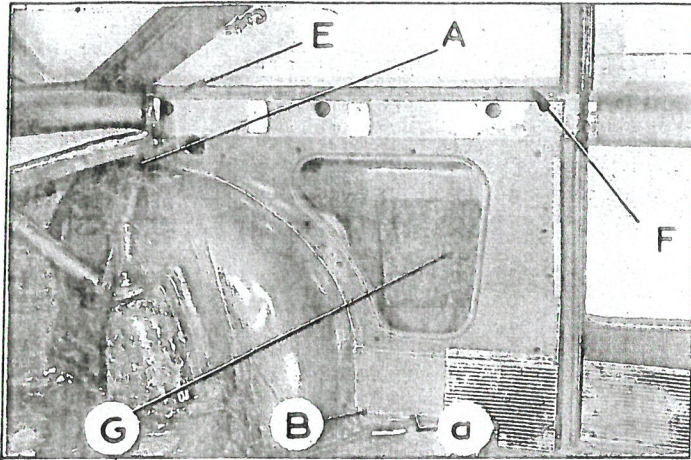
- Coller le grand panneau vinyle, sur toute la surface de la doublure de porte, sauf à la partie inférieure des quatre orifices arrière (5-6-7-8).



- Monter les douze bouchons d'étanchéité (D) pour fixation des agrafes du panneau d'habillage

- Monter l'enjoliveur inférieur de porte (rivets POP).

- Habiller la porte.



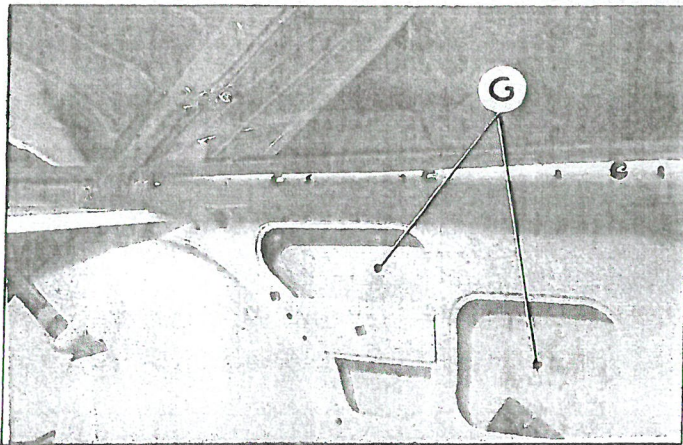
2ème Cos : (A l'avant des passages de roues AR).

DEFAUT.

- L'eau apparaît à l'avant du passage de roue arrière, dans l'angle formé avec le panneau de custode (en a).

L'eau qui coule du montant arrière de custode sur la partie supérieure du passage de roue n'est pas évacuée totalement par le tube (D) et s'infiltre par la jonction des tôles en AB.

Elle peut également couler en EF ou par les découpes (G).



CAUSE.

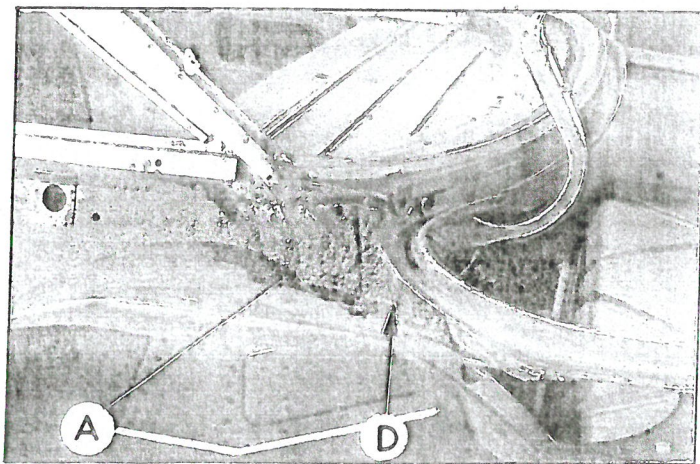
- Mauvaise étanchéité de la jonction des tôles (en AB).
- Manque d'étanchéité des feuilles de vinyle obturant les découpes G.

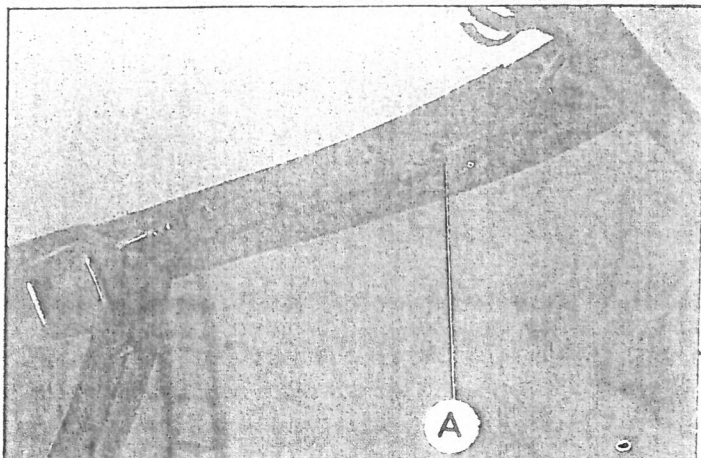
REMEDE.

- Mastiquer (à l'aide d'un insonorisant genre ASOPHONE), la jonction des tôles (AB).

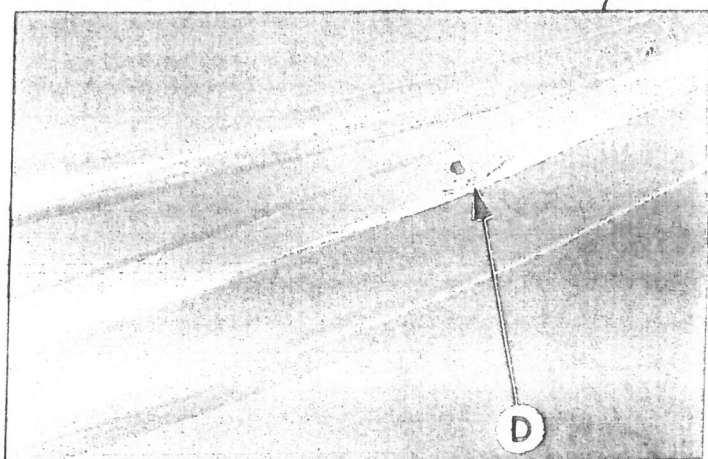
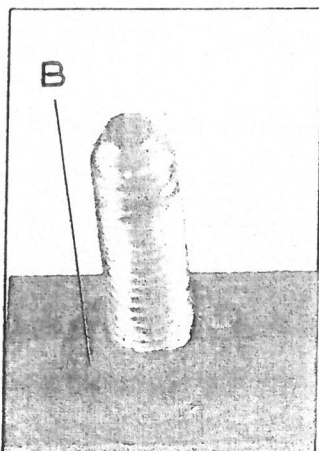
Éviter soigneusement d'obturer le conduit d'évacuation (D).

- Coller des feuilles de vinyle d'étanchéité sur les découpes (G).





Vue intérieure

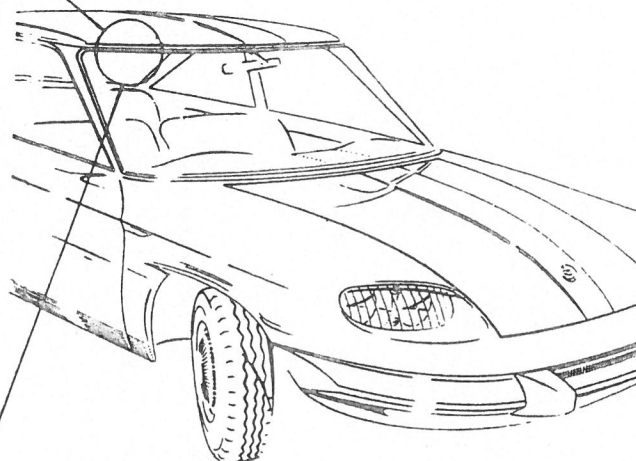


Vue extérieure

FUITES AU PAVILLON.

DEFAULT.

- L'eau apparaît à la partie inférieure des garnitures intérieures de pavillon, en face d'une vis de fixation (A) d'enjoliveur de pavillon, et tombe sur le plancher.



CAUSE.

- 1°/ Mauvais serrage des écrous des vis de fixation de l'enjoliveur de pavillon.
- 2°/ Caoutchouc d'étanchéité (B) des vis de fixation mal monté ou déchiré.
- 3°/ Ruban adhésif d'étanchéité (D) mal positionné.

REMEDE.

- 1°/ Serrer correctement les écrous des vis de fixation de l'enjoliveur de pavillon.
- 2°/ Remplacer et positionner correctement le caoutchouc d'étanchéité (B) défectueux.
- 3°/ Vérifier la position du ruban adhésif. Si nécessaire, le remettre en place en le collant sur le pavillon.

PANHARD 24

2ème partie :

CARROSSERIE

REGLAGE DE LA FERMETURE ET DE LA POSITION DU CAPOT

— Si la position de fermeture, le bord du capot dépasse l'encadrement inférieur de baie du pare-brise ou, au contraire, si le capot est trop fermé, régler par la serrure en procédant comme suit :

— Actionner la tirette d'ouverture du capot située sous la planche de bord, près de la porte droite.

— Vérifier si la gâche du capot se présente bien en face du masque du pêne ; sinon desserrer les deux vis et déplacer la serrure latéralement.

— Si le capot dépasse la baie de pare-brise, baisser la serrure. Au contraire, si les butées de capot se compriment trop et empêchent le verrouillage, lever la serrure.

— Après réglage, serrer les deux vis et fermer le capot.

Nota. — Le capot étant en place, les partie latérales de proue correctement réglées, le jeu doit être égal de chaque côté ; sinon, régler par la serrure. D'autre part, le réglage de la tirette d'ouverture du capot s'effectue comme suit :

— Placer le pêne de la serrure en position fermée, engager le câble dans le serre-câble et le bloquer en laissant une garde de 4 à 5 mm à la tirette. Poser ensuite le serre-câble de sécurité.

Remplacement d'une serrure de capot (voir fig. 1) :

Dépose :

— Desserrer la vis (3) et dégager le serre-câble de sécurité.

— Desserrer la vis (2) et dégager le câble et la gaine de la serrure.

— Déposer les vis (1) et rondelles ; dégager la serrure de son support.

Pose :

— Présenter la serrure sur le support ; poser les deux vis (1) et rondelles ; serrer sans bloquer.

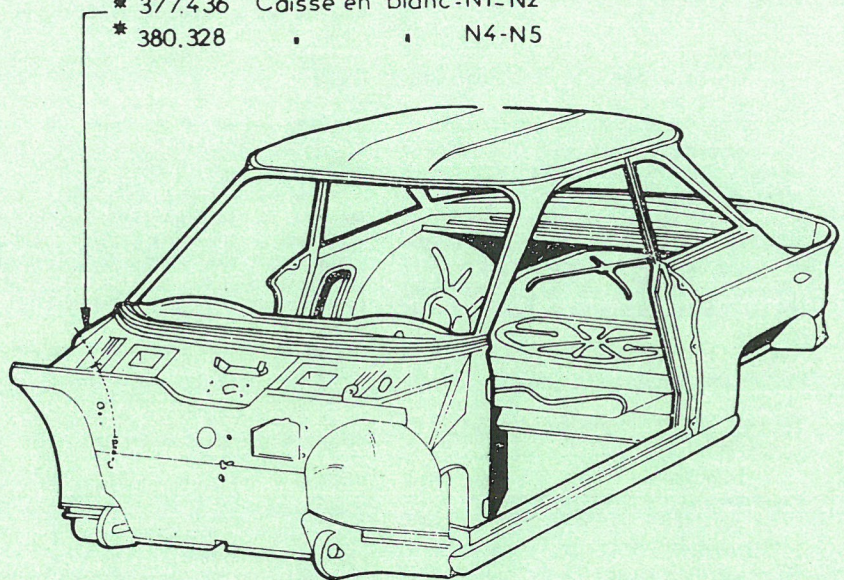
— Vérifier si la gâche du capot se présente bien en face du masque du pêne ; sinon, régler par la serrure en la déplaçant latéralement.

Réglage de la tirette d'ouverture du capot (voir fig. 2) :

— Placer le pêne de la serrure en position fermée, le câble dans le serre-câble et la gaine dans sa butée. Bloquer la vis (2) du serre-câble en laissant une garde de 4 à 5 mm à la tirette.

— Poser ensuite le serre-câble de sécurité, bloquer.

* 377.436 Caisse en blanc-N1-N2
* 380.328 " " " " N4-N5



L'ouverture du capot étant assurée, procéder au réglage de la fermeture et de la position du capot.

Remplacement d'une tirette d'ouverture de capot (câble seul) :

Dépose :

— Ouvrir le capot et desserrer la vis (3) du serre-câble de sécurité ; dégager le serre-câble.

— Desserrer la vis (2) et dégager la tirette à l'intérieur du véhicule.

Pose :

— Graisser la tirette et engager le câble par l'intérieur du véhicule.

— Placer le pêne de la serrure en position fermée ; engager le câble dans le serre-câble ; bloquer la vis (2) du serre-câble en laissant une garde de 4 à 5 mm à la tirette.

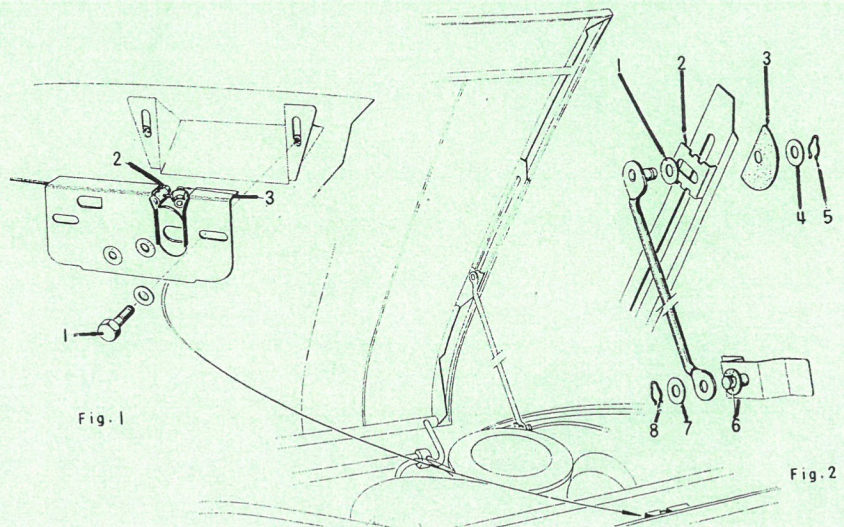


Fig. 1

Fig. 2

— Poser ensuite le serre-câble de sécurité ; bloquer la vis (3).

— Vérifier le fonctionnement. Fermer le capot.

Remplacement d'une béquille de capot (voir fig. 2) :

Dépose :

— Ouvrir le capot et le laisser reposer sur sa béquille.

Dépose de la béquille côté capot :

— Déposer le clip (5), la rondelle épaisse (4), la plaquette de frottement (3) en céloron.

— Maintenir le capot et dégager la béquille de la glissière, puis déposer le guide (2) et la rondelle de frottement (1). Rabattre la béquille le long de la partie latérale de proue, puis déposer le capot en le basculant vers l'avant et en le dégageant de ses charnières (fig. 3).

Dépose de la béquille côté panneau latéral :

— Déposer le clip (8), la rondelle épaisse (7) ; déposer la béquille.

La rondelle de frottement (6) peut rester sur son axe.

Pose de la béquille sur le capot :

— Poser sur l'axe de la béquille la rondelle de frottement (1), puis le guide (2). Présenter l'ensemble dans la glissière. Poser la plaquette de frottement (3) en celoron (méplat côté capot), la rondelle épaisse (4), puis le clip.

Nota. — Certains véhicules ont été équipés de béquilles avec axe longueur 10,5 mm. Dans ce cas, ne pas monter la rondelle de frottement (1). Ces véhicules comportent une rondelle élastique

(partie bombée de la rondelle sur la plaquette (3).

— Présenter le capot en position verticale sur le tube, comme indiqué (fig. 3).

En fermant le capot, les pattes des charnières doivent s'engager entre le tube et les secteurs des embouts formant verrous.

Pose de la béquille côté panneau latéral :

— Maintenir le capot et engager la béquille contre la rondelle de frottement (6) restée sur l'axe. Poser la rondelle épaisse (7), puis le clip (8).

Nota. — Certains véhicules ont été équipés de béquilles avec axe longueur 6,5 mm ; dans ce cas, ne pas monter la rondelle (7). Ces véhicules comportent une rondelle élastique (partie bombée) contre la rondelle de frottement (6) béquilles et clip).

Vérifier le fonctionnement de la béquille.

Remarque. — Le capot étant fermé, le jeu doit être égal de chaque côté, sinon régler par la serrure.

Dépose et pose du capot (voir fig. 3) :

Dépose :

— Ouvrir le capot et le laisser reposer sur la béquille.

Dépose de la béquille côté panneau latéral (fig. 2) :

— Déposer le clip (3), la rondelle (7) et dégager la béquille de son axe (crochet).

— Continuer de basculer le capot vers l'avant jusqu'au dégagement des charnières (fig. 3) ; dégager le capot du véhicule.

Nota. — Certains véhicules sont équipés de tresses de masses ; ne pas oublier de les déposer, côté capot, avant de dégager celui-ci.

Pose :

— Présenter le capot (muni de la béquille) en position verticale sur le tube, comme indiqué figure 3. En fermant le capot, les pattes des charnières doivent s'engager entre le tube et les secteurs des embouts formant verrous.

Pose de la béquille côté panneau latérale (fig. 2) :

— Maintenir le capot et engager la béquille contre la rondelle de frottement (6) restée sur l'axe. Poser la rondelle épaisse (7), puis le clip (8).

— Vérifier le fonctionnement du capot.

Nota. — Mettre en place les tresses de masses si elles existent sur le véhicule.

Remarque. — Le capot étant fermé, le jeu doit être égal de chaque côté ; sinon, régler par la serrure.

DEPOSE ET POSE D'UN PANNEAU LATÉRAL DE PROUE G OU D (voir fig. 4)

Dépose :

— Couper le circuit électrique et déposer le capot.

— Déconnecter les deux fiches alimentant le connecteur de phase, puis les deux fiches alimentant le projecteur (feu de position et indicateur de direction). Dégrafer le faisceau du panneau latéral.

— Déposer les deux vis et rondelles (2 et 4). Ouvrir la porte pour accéder à la vis 4.

— Déposer les deux écrous et rondelles (3 et 5) et ouvrir la porte pour accéder à l'écrou (3).

— Déposer les vis (6 et 7) fixant le panneau au pare-chocs, puis les deux vis et rondelles (8) fixant la partie centrale de proue au panneau, enfin la vis et rondelle (9) (Wilmonda DIT).

— Déposer la vis (1) ; soulever et avancer le panneau ; laisser reposer l'avant sur le butoir du pare-chocs, puis désaccoupler le gicleur de lave-glace. Ne pas débrancher le tuyau.

Nota. — Certains véhicules ont été équipés d'une entretoise maintenant les deux panneaux latéraux.

Dans ce cas, déposer la vis et la rondelle fixant l'entretoise au panneau.

Pose :

— S'assurer que les joints caoutchouc soient bien collés. Présenter le panneau et engager la glissière, puis poser le gicleur de lave-glace, bloquer en orientant le trou.

— Poser toutes les vis, rondelles ou écrous, sans serrer. Bloquer ensuite dans l'ordre les vis (8), les écrous (3 et 5), les vis (8), les écrous (3 et 5), puis les vis (4 et 2), assurant le parallélisme du panneau avec la caisse. Le jeu doit être compris entre 6 et 8 mm.

— Bloquer pour terminer les vis (6 et 7), puis la vis (9) (Wilmonda DIT), enfin la vis (1).

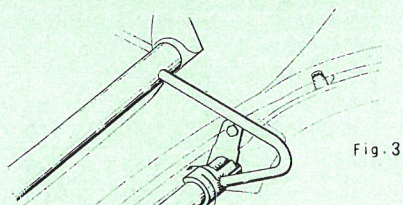


Fig. 3

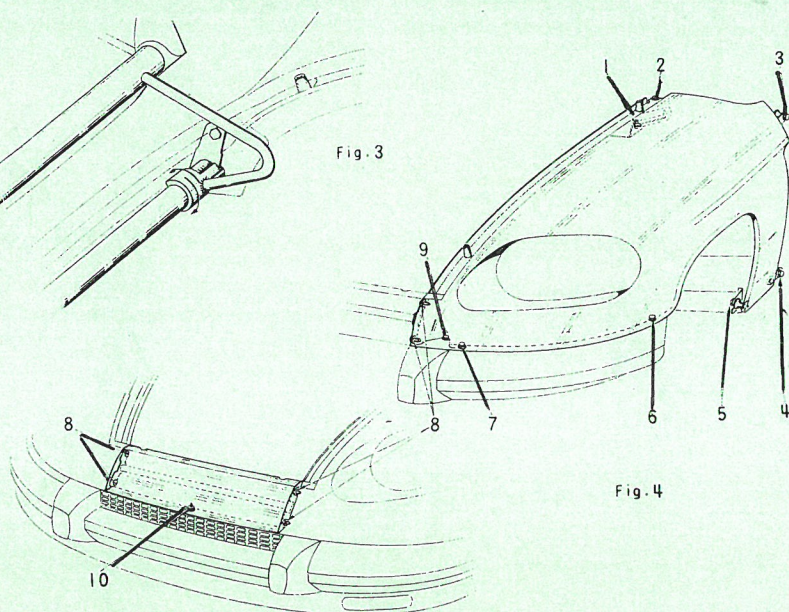


Fig. 4

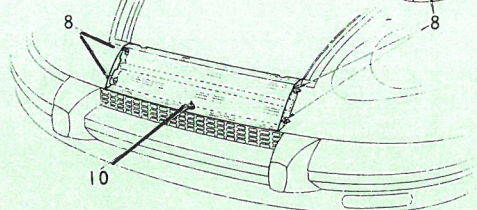


Fig. 5

Nota. — Pour les véhicules équipés d'une entretoise entre les deux panneaux latéraux, poser la vis et la rondelle ; bloquer.

— Agrafier le faisceau sur le panneau latéral (laisser un léger mou au coude du faisceau près de l'auvent). Connecter les deux fiches du connecteur de phase aux couleurs correspondantes, puis les deux fiches alimentant le feu de position et l'indicateur de direction (blanc en haut, marron en bas).

— Poser le capot. Rétablir le circuit électrique et vérifier le fonctionnement du projecteur. Vérifier également l'orientation du gicleur de lave-glace.

DEPOSE ET POSE D'UN PANNEAU CENTRAL DE PROUE (voir fig. 5)

Dépose :

— Déposer le capot.

— Déposer les quatre vis (8) et rondelles fixant le panneau central aux deux panneaux latéraux.

— Desserrer l'écrou (10) fixant la calandre sur le panneau central. Dégager le panneau central ainsi que le tube-entretoise.

Pose :

— Présenter le panneau central et le tube-entretoise sur les deux panneaux latéraux ; poser les quatre vis (8) et rondelles ; bloquer.

— Placer correctement l'écrou de fixation de la calandre sur le panneau ; bloquer.

— Poser le capot.

REEMPLACEMENT D'UN ENJOLIVEUR DE CALANDRE (fig. 4 et 5)

Dépose :

— Ouvrir le capot et le laisser reposer sur sa béquille. Déposer les vis (9) et les rondelles fixant l'enjoliveur de calandre de chaque côté de la partie centrale du pare-chocs.

— Déposer la vis-plaquette (10) fixant l'enjoliveur de calandre au panneau central de proue ; dégager l'enjoliveur par l'intérieur du véhicule.

Pose :

— Présenter l'enjoliveur par l'intérieur du véhicule, puis poser les deux vis (9) et les bloquer (Wilmonda DIT).

— Poser la vis-plaquette (10), la rondelle et l'écrou fixant l'enjoliveur de calandre au panneau central ; bloquer. Fermer le capot.

DEPOSE ET POSE DE L'ENSEMBLE DE PROUE (fig. 4 et 5)

Dépose :

— Couper le circuit électrique et déposer le capot.

— Déposer les deux panneaux latéraux.

Nota. — Procéder comme indiqué précédemment, mais ne pas déposer les deux vis (8) sur chaque panneau latéral, le panneau central restant fixé aux deux panneaux latéraux.

Par contre, déposer la vis-plaquette (10) fixant l'enjoliveur de calandre au panneau central, car il est préférable de déposer l'enjoliveur.

— Dégager l'ensemble de proue du véhicule (utiliser un aide).

Pose :

— S'assurer que tous les joints caoutchouc soient bien collés. Une personne étant placée de chaque côté, présenter l'ensemble sur le véhicule ; engager les glissières.

— Poser les panneaux latéraux.

— Mettre en place l'enjoliveur de calandre avant de poser les vis (9) ; bloquer les vis. Poser la vis-plaquette (10) fixant l'enjoliveur de cadre au panneau central ; bloquer.

— Poser le capot et rétablir le circuit électrique.

REEMPLACEMENT D'UN CAOUTCHOUC DE PASSAGE DE ROUE AVANT

Dépose :

— Déposer le panneau latéral de proue.

— Déposer les trois vis et rondelles fixant le passage de roue sur le tube-support de proue. Dégager le passage de roue du pare-chocs.

— Déposer les trois goupilles fendues et les six rondelles plates sur la partie AV (la partie AR sur caisse est seulement collée). Déposer le caoutchouc ; nettoyer les traces de colle sur le passage de roue.

Pose :

— Enduire de colle le bord du passage de roue ; laisser sécher quelques minutes et poser le caoutchouc. Poser les trois goupilles fendues et les six rondelles plates, sur le passage de roue (utiliser de préférence les anciens perçages dans le passage de roue).

— Poser les trois vis et rondelles fixant le passage de roue au tube-support de proue ; bloquer.

— Poser le panneau latéral de proue.

DEPOSE ET POSE D'UN PASSAGE DE ROUE AV G OU D

Dépose :

— Déposer le panneau latéral de proue G ou D.

Pour le passage de roue gauche, déposer le bocal de lave-glace :

— Dévisser les deux vis de fixation du support du bocal de lave-glace sur le passage de roue. Faire pivoter et dégager le bocal. Ne pas débrancher le tuyau.

Déposer sur le passage de roue G ou D :

— Le conduit d'alimentation de chauff-

fage. Le conduit de liaison (côté demi-coquilles). Desserrer la vis du câble de commande du volet, puis celle du demi-collier de maintien de la gaine, sur le passage de roue, dégager le câble et la gaine ; le collier de frein à main. Dégager le fil d'alimentation de l'avertisseur de ses agrafes.

Pour le passage de roue droit :

— Déposer la coupe-batterie. Déconnecter les trois fils du régulateur.

Sur le passage de roue G ou D :

— Déposer les trois vis, rondelles plates et rondelles à crans fixant le passage de roue sur le support de proue. Déposer les trois vis et rondelles plates fixant le passage de roue sur la caisse. Dégager le passage de roue.

Pose :

— Présenter le passage de roue sur la caisse ; poser les trois vis et rondelles plates ; bloquer.

— Poser les trois vis, rondelles plates (une de chaque côté), rondelles à crans ; bloquer.

Pour le passage de roue droit :

— Poser la coupe-batterie. Ne pas oublier le fil de masse. Connecter les trois fils du régulateur.

Pour le passage de roue gauche :

— Engager le support du bocal sur les vis restées fixées sur le passage de roue.

Sur le passage de roue G ou D :

— Placer le fil d'alimentation de l'avertisseur dans ses agrafes.

— Poser le collier de frein à main ; bloquer.

— Poser le collier de frein à main.

— Poser le câble de commande du volet de chauffage ; poser le demi-collier de maintien de la gaine sur le passage de roue et de bloquer.

S'assurer que le volet fonctionne bien à fond dans les deux sens.

— Poser le conduit de liaison sur les demi-coquilles. Poser le conduit d'alimentation de chauffage.

— Poser le panneau latéral de proue G ou D.

Nota. — Avant le 9 juin 1964, les voitures étaient équipées d'un chauffage branché seulement sur les tubulures d'admission. Dans ce cas, ne pas tenir compte des opérations sur le chauffage.

REEMPLACEMENT D'UN PANNEAU INFÉRIEUR DE PROUE

Dépose :

— Déposer le capot.

— Déposer les quatre vis et rondelles de fixation des buses d'entrée d'air frais sous le panneau inférieur de proue ; dégager les buses.

— Déposer les quatre vis et rondelles fixant le panneau inférieur de proue au pare-chocs.

Dégager le panneau.

Pose :

— Positionner le panneau inférieur de proue sous le pare-chocs. Poser les quatre vis et rondelles ; bloquer.

— Mettre en place les deux buses d'entrée d'air frais ; poser les quatre vis et rondelles ; bloquer.

— Poser le capot.

DEPOSE ET POSE D'UN PARE-CHOC AVANT (fig. 6)

Dépose :

— Déposer le capot. Mettre le véhicule sur cales.

— Déposer les vis, rondelles plates et à crans (1 à 4) fixant le pare-chocs aux deux panneaux latéraux (Wilmonda DIT).

— Déposer les vis (2 et 3) fixant le pare-chocs sur le support de proue.

— Dégager le pare-chocs muni du panneau inférieur de proue.

Pose :

— Présenter le pare-chocs sur le tube-support de proue, le maintenir calé en position horizontale. Poser les vis et rondelles (2 et 3) sans bloquer.

— Poser les vis, rondelles plates et à crans (1 à 4) sans bloquer. Positionner le pare-chocs avec l'ensemble-support de proue et les panneaux latéraux ; bloquer toutes les vis.

— Mettre le véhicule au sol. Poser le capot.

REPLACEMENT D'UN ELEMENT DE PARE-CHOC AVANT (fig. 6)

Dépose :

— Déposer le pare-chocs avant.

Remplacement d'un élément gauche ou droit :

— Déposer les vis et rondelles (5) fixant la partie G ou D à la partie centrale, puis la vis et rondelle fixant l'élément au panneau inférieur de proue ; dégager d'élément.

— Sur l'élément dégagé, déposer les deux vis et rondelles (6) fixant le butoir au pare-chocs ; dégager le butoir. Déposer également la vis (7) fixant l'équerre.

Remplacement d'un élément central :

— Déposer les vis (5) de chaque côté de l'élément central, puis les deux vis le fixant au panneau inférieur de proue. Dégager l'élément.

Pose :

Remplacement d'un élément central :

— Présenter l'élément central sur les parties gauche et droite ; poser les vis et rondelles ; bloquer. Poser les vis et rondelles le fixant au panneau inférieur ; bloquer.

Remplacement d'un élément gauche ou droit :

— Poser le butoir et ses deux vis et rondelles (6) ; bloquer. Poser l'équerre et la vis (7) ; bloquer. Présenter la par-

tie gauche ou droite sur l'élément central ; poser les deux vis (5) et rondelles, puis la vis et rondelle la fixant au panneau inférieur de proue. Bloquer (6).

— Poser le pare-chocs avant.

REPLACEMENT D'UN BUTOIR DE PARE-CHOC AV (fig. 6)

Dépose :

— Déposer le pare-chocs.

— Déposer les deux vis et rondelles (6) fixant le butoir sur le pare-chocs ; dégager le butoir.

Pose :

— Présenter le butoir sur le pare-chocs ; poser les deux vis et rondelles.

— Bloquer.

— Poser le pare-chocs.

REPLACEMENT D'UN TUBE-SUPPORT DE PROUE

Dépose :

— Déposer l'ensemble de proue.

— Déposer le pare-chocs.

— Déposer les six vis, les douze rondelles plates et les six rondelles à crans fixant les deux passages de roues sur le tube-support de proue.

— Débrancher les deux fils des avertisseurs et dégager les fils des colliers les maintenant sur le tube-support de proue (côté gauche, deux colliers et une agrafe, côté droit, un collier).

— Déposer les deux vis et rondelles à crans fixant les avertisseurs sur le tube de proue.

— Déposer la vis fixant le filtre à air sur le tube-support de proue (clé à pipe de 17). Dégager le filtre sans désaccoupler les tuyaux.

— Sous le carter-moteur, placer un cric muni d'une planchette et soulever légèrement le moteur, puis déposer, de chaque côté, les blocs élastiques fixant les tubulures d'échappement au tube-support de proue.

— Sous le véhicule, déposer les six vis et rondelles fixant le tube-support de proue sur la traverse. Dégager le tube-support de proue. Le câble de masse reste fixé sur le moteur.

Pose :

— Positionner le tube-support de proue sur la traverse ; poser les six vis et rondelles, sans bloquer. Ne pas oublier le câble de masse.

— Poser les blocs élastiques, les vis, rondelles et écrous ; bloquer à $4,5 \pm 0,5$ m.kg.

— Bloquer également les vis fixant le tube-support de proue sur la traverse.

— Poser le filtre sur le tube-support de proue ; poser la vis, la rondelle ; bloquer.

— Poser les avertisseurs ; bloquer. Poser les colliers fixant les fils sur le tube-support de proue (deux colliers et une agrafe côté gauche, un collier côté droit).

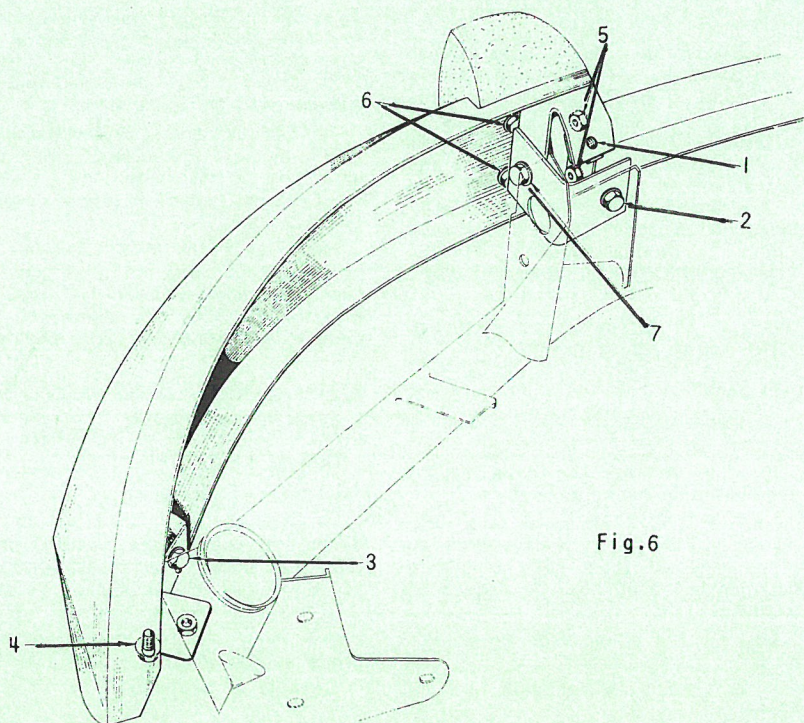


Fig. 6

— Poser les vis, rondelles plates, rondelles à cran, fixant les passages de roue sur le tube-support de proue ; poser les écrous ; bloquer.

— Poser le pare-chocs.

— Poser l'ensemble de proue.

REPLACEMENT D'UNE GLACE OU D'UN CAOUTCHOUC D'ÉTANCHEITÉ DE PARE-BRISE OU DE LUNETTE ARRIERE (fig. 7)

Dépose :

Nota. — Le pare-brise ne doit être déposé, en principe, que pour le remplacement du caoutchouc d'étanchéité, en cas de fuite ou de bris de glace.

On dépose également la lunette arrière pour le remplacement d'un panneau latéral de poupe.

Pare-brise

— Ramener les deux porte-raclette vers l'avant et les dégager des axes.

— Par l'intérieur du véhicule, avec la paume de la main ou avec un maillet en caoutchouc, frapper doucement, d'abord sur les angles supérieurs de la glace, puis de place en place, sur le pourtour de manière à dégager la glace de la gorge de l'encadrement (un aide doit retenir la glace à l'extérieur). Déposer le caoutchouc d'étanchéité.

Nota. — En cas de bris de glace, nettoyer la gorge du caoutchouc d'étanchéité (ne laisser aucun débris de glace dans la gorge).

Pose :

— Placer la gorge du caoutchouc, sur tout le pourtour de la glace. Repérer les deux angles de la glace à la craie jaune de façon à placer correctement en commençant par la partie centrale (bas de préférence).

Laisser dépasser chaque extrémité d'environ 20 cm et les laisser pendre côté intérieur de la glace.

Présenter la glace ainsi préparée sur l'encadrement et la centrer convenablement.

Faire pénétrer le caoutchouc dans la gorge de l'encadrement, en commençant par la partie supérieure. Le meilleur moyen est de placer un exécutant de chaque côté de la voiture et de frapper avec la paume de la main sur les angles de la glace.

A l'intérieur du véhicule, prendre une extrémité de la ficelle et la tirer progressivement de manière à faire recouvrir par la bavette (3) le bord intérieur de la gorge de l'encadrement.

Pendant cette opération, il est utile d'avoir un aide qui fera pression sur la glace par l'extérieur du véhicule.

Assurer la mise en place du pare-brise ou de la lunette en frappant légèrement avec un maillet en caoutchouc sur le pourtour extérieur de la glace.

— Sur la partie supérieure de la glace et sur les deux montants, soulever la lèvres (1) et introduire du Masti-

flex F39 entre le caoutchouc d'étanchéité et l'encadrement.

A l'aide d'une spatule en bois, placer correctement la lèvres (1) du caoutchouc d'étanchéité à sa partie supérieure. Elle doit s'engager sous l'enjoliveur du pavillon.

Enlever le Mastiflex en trop et nettoyer la glace.

— Pour le pare-brise, poser les deux porte-raclette.

Nota. — Après la dépose et pose d'un pare-brise ou d'une lunette arrière, vérifier l'étanchéité du véhicule.

REPLACEMENT D'UN ENJOLIVEUR DE PAVILLON (partie avant) (fig. 9)

Dépose :

— A l'intérieur du véhicule : déposer les couvre-joints 1, 2 et 5, 6, 7, 8 en tirant sur soi.

— Dégager les garnitures latérales G et D (3 agrafes).

— Dégager la garniture supérieure de baie de pare-brise (agrafes) déposer le rétroviseur, dégager l'ensemble.

— Dégager les garnitures de montants de pare-brise (agrafes) les laisser reposer sur les pare-soleil.

— Déposer les écrous des onze vis plaquettes fixant l'enjoliveur de pavillon (partie avant), faire glisser le couvre-joint de l'enjoliveur sur la partie arrière et dégager l'enjoliveur (partie avant) du pavillon. Récupérer les onze vis plaquettes.

Pose :

— S'assurer que les vis plaquettes soient en bon état.

— Remplacer obligatoirement les caoutchoucs d'étanchéité des vis plaquettes.

— Engager les onze vis plaquettes dans l'enjoliveur (les deux plus grandes à chaque extrémité de l'enjoliveur). Poser les joints d'étanchéité neufs sur les vis plaquettes (cône côté caisse, comme indiqué fig. 8).

— Présenter l'enjoliveur sur le pa-

villon, engager une à une les vis plaquettes, poser les écrous sans bloquer.

— Assurer la mise en place de l'enjoliveur, en serrant d'abord l'écrou au centre de sa partie avant, puis alternativement les écrous de chaque côté. Ne pas serrer exagérément les écrous. Mettre en place de chaque côté le couvre-joint de l'enjoliveur, avant de serrer les deux derniers écrous. Poser les garnitures des montants de pare-brise, puis les garnitures latérales, enfin la garniture supérieure de baie de pare-brise en fixant d'abord le rétroviseur.

— Poser les couvre-joints des garnitures 1, 2, 5, 6 (ces quatre couvre-joints ont la partie inférieure recourbée).

Poser les deux couvre-joints 7 et 8 (ces deux couvre-joints ont la partie inférieure droite).

Nota. — Les couvre-joints 1, 2, 5, 6 sont identiques. Les couvre-joints 3, 4 et 7, 8 sont différents, ne pas les intervertir, les hauteurs du téton d'agrafe n'étant pas les mêmes figure 9.

REPLACEMENT D'UN ENJOLIVEUR DE PAVILLON (partie arrière) (fig. 9)

Dépose :

— A l'intérieur du véhicule, déposer les couvre-joints (2 et 5) puis (3 et 4) en tirant sur soi.

— Dégager la garniture supérieure de baie de lunette arrière (agrafes). Déposer les deux voyants des plafonniers (en tournant à fond à gauche) puis la vis de masse fixant les boîtiers à la caisse. Cette vis est montée côté œillet en laiton.

Déposer les garnitures des montants de lunette arrière.

— Dégager l'extrémité des garnitures latérales, puis déposer les onze écrous des vis plaquettes fixant l'enjoliveur de pavillon. Faire glisser le couvre-joint de l'enjoliveur sur la partie avant et dégager l'enjoliveur (partie arrière) du pavillon. Récupérer les onze vis plaquettes.

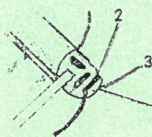


Fig. 7



Fig. 8

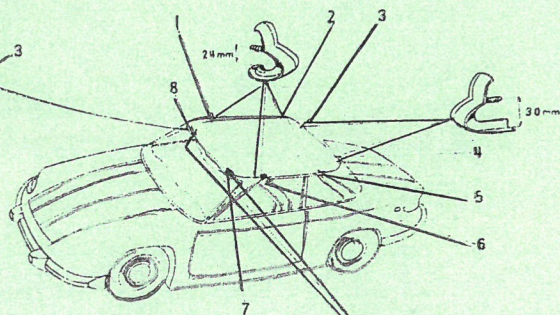


Fig. 9

Pose :

— S'assurer que les vis plaquettes soient en bon état. Remplacer obligatoirement les joints d'étanchéité des vis plaquettes.

— Engager les onze vis plaquettes dans l'enjoliveur, les deux plus grandes à chaque extrémité de l'enjoliveur. Poser les joints d'étanchéité neufs sur les vis plaquettes (cône côté caisse, comme indiqué fig. 8).

— Présenter l'enjoliveur sur le pavillon, engager une à une les vis plaquettes, poser les écrous sans bloquer. Assurer la mise en place de l'enjoliveur en serrant d'abord l'écrou au centre de sa partie arrière, puis alternativement, les écrous de chaque côté. Ne pas serrer exagérément les écrous. Mettre en place, de chaque côté, le couvre-joint de l'enjoliveur, avant de serrer les deux derniers écrous.

— Poser les garnitures des montants de lunette, poser les vis de masse des plafonniers (tournevis cruciforme). Poser les voyants (appuyer sur le voyant et tourner à fond à droite). Poser la garniture supérieure de baie de lunette et refixer les garnitures latérales.

— Poser les couvre-joints (2 et 5) des garnitures (ces deux couvre-joints ont la partie inférieure recourbée). Poser les couvre-joints 3 et 4 (ces deux couvre-joints ont la partie inférieure droite).

Nota. — Les couvre-joints 1, 2, 5 et 6 sont identiques. Les couvre-joints 3, 4 et 7, 8 sont différents, ne pas les intervertir, les hauteurs du téton d'agrafe n'étant pas les mêmes figure 9.

DEPOSE ET POSE D'UN ACCOUDOIR DE PORTE (fig. 10).

Dépose :

— Couper le circuit électrique, ouvrir la porte et déposer la vis fixant l'écran (1) sur l'accoudoir. Déposer la lampe.

— Déposer les vis fixant l'enjoliveur (2) et le porte-lampe (3).

— Percer les deux rivets POP de l'enjoliveur de l'accoudoir côté AV ou déposer les deux vis suivant le cas.

— Déposer les trois vis (4) fixant l'accoudoir, dégager les rondelles et les entretoises. Dégager du panneau, avec précaution, les deux fils d'alimentation jusqu'à leur branchement.

Déconnecter les deux fiches, dégager l'accoudoir et retirer le support de lampe de l'accoudoir.

Pose :

— Présenter sur l'accoudoir, le support de lampe et ses fils. Engager ceux-ci dans leur passage respectif et poser la gaine de protection sur les deux fils. Brancher les fils aux couleurs correspondantes sur le faisceau d'alimentation. Engager les fils à l'intérieur du panneau.

Très important : certaines voitures ont été équipées de support de lampe muni de deux fiches mâles. Dans ce cas, s'assurer que la borne n'est pas branchée sur le positif.

— Poser l'accoudoir en intercalant les entretoises, poser les rondelles plates et les vis, bloquer.

— Fixer le support de lampe (3), bloquer (tournevis). Poser l'enjoliveur (2), bloquer (tournevis). Intercaler le joint sous la vis. Poser la lampe. Poser l'écran, serrer légèrement la vis (tournevis).

— Rétablir le circuit électrique et vérifier le fonctionnement.

— Poser l'enjoliveur de l'accoudoir, les deux rivets POP-TAP (pince à rivets POP-TAP) ou les deux vis suivant le cas.

Nota. — La porte étant fermée, l'accoudoir doit filer correctement avec le bourrelet extérieur de planche de bord. Un jeu de 2 à 4 mm maxi est prévu entre les deux enjoliveurs.

DEPOSE ET POSE D'UNE POIGNEE MANIVELLE DE LEVE-GLACE (fig. 11)

Dépose :

— Repousser au maximum la coupelle contre le garnissage. A l'aide d'un crochet, dégager le circlip (6) jusqu'à ce qu'il soit déverrouillé (7) et dégager la manivelle (la coupelle peut rester sur l'axe).

Pose :

— Présenter le circlip (6) sur la manivelle, dans sa position de verrouillage, puis engager la poignée manivelle sur l'axe du lève-vitre jusqu'au verrouillage du circlip.

Nota. — Cette opération doit s'exécuter, glace baissée et bras de la poignée manivelle dirigé vers le bas.

DEPOSE ET POSE D'UN PANNEAU DE GARNISSAGE DE PORTE (fig. 11)

Dépose :

— Déposer l'accoudoir de porte.

— Dépose de la poignée manivelle de lève-vitre.

— Repousser au maximum la coupelle contre le garnissage. A l'aide d'un crochet, dégager le circlip (6) jusqu'à ce qu'il soit déverrouillé (7) et dégager la manivelle, puis la coupelle.

— Sous le bouton de la commande à distance, desserrer la vis et dégager le bouton.

Dégrafer le panneau à la main en tirant vers soi, agrafe par agrafe dégager les deux fils d'alimentation du feu d'encombrement de porte.

Pose :

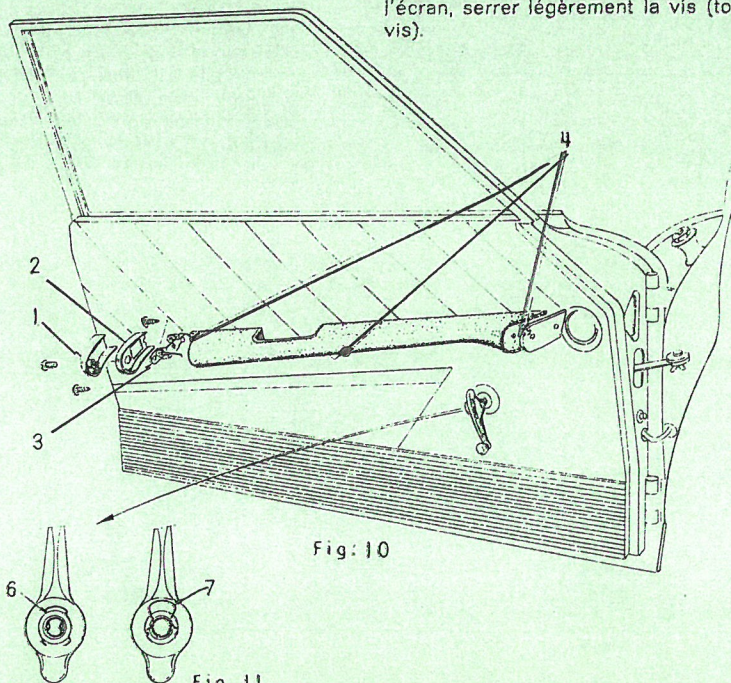
— S'assurer que les capuchons d'étanchéité soient en bon état. Poser le panneau de garnissage, engager les deux fils d'alimentation du feu d'encombrement de porte dans leur passage.

— Poser l'accoudoir de porte.

— Poser la poignée manivelle de lève-vitre.

— Présenter le circlip (6) sur la manivelle, dans sa position de verrouillage, puis engager la poignée manivelle sur l'axe du lève-vitre jusqu'au verrouillage du circlip.

Nota. — Exécuter cette opération,



bras de la poignée manivelle dirigé vers le bas.

— Poser le bouton de la commande à distance, bloquer la vis.

DEPOSE ET POSE D'UNE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE (fig. 12)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.
— La glace étant levée au maximum.
— A la partie supérieure de la porte, décoller doucement la feuille imperméable, puis déposer l'écrou et la rondelle (1) fixant la poignée à l'intérieur de la porte. Déposer également l'écrou et la rondelle (5) fixant la poignée dans la gorge du bord relevé de la porte.

— Dégager d'abord les deux goujons de la poignée puis relever le bas vers soi pour la déposer.

Nota. — Le verrou doit être fermé pour pouvoir dégager la poignée.

Pose :

Nota. — Le verrou doit être fermé pour pouvoir engager la poignée.

— Présenter la poignée, basculer en avant de façon à engager d'abord le poussoir, puis terminer sa mise en place en engageant les goujons de fixation.

— Poser les rondelles et écrous (1 et 5) ; et bloquer les écrous.

— Vérifier le fonctionnement de la poignée.

Remettre en place la feuille imperméable. S'assurer que les bavettes d'étanchéité pénètrent bien à l'intérieur de la porte.

— Poser le garnissage de porte.

REPLACEMENT D'UN BARILLET DE POIGNEE EXTERIEURE DE PORTE (fig. 12)

Dépose :

— Déposer la poignée extérieure de porte.

— Déposer la goupille (4) fixant la came de verrouillage (3) sur le barillet (6) déposer la came et la rondelle d'appui (2) dégager le barillet muni de la clé.

Pose :

— La clé introduite dans le barillet, engager l'ensemble sur la poignée, poser la rondelle (2) et la came de verrouillage (3) dans le sens indiqué figure 12. Poser la goupille (4). Vérifier le fonctionnement.

— Poser la poignée extérieure de porte.

REPLACEMENT D'UN CONDUIT DE DEGIVRAGE (sur porte)

Dépose :

— Ouvrir la porte au maximum jusqu'à l'arrêt du tirant. Déposer les deux vis fixant l'enjoliveur avant sur le conduit et dégager l'enjoliveur.

— A la main, amener le conduit vers l'avant jusqu'à dégager les deux vis fixant l'enjoliveur arrière. Déposer les deux vis, dégager l'enjoliveur.

— Déplacer le conduit vers l'arrière jusqu'à ce qu'il s'engage correctement dans l'enjoliveur arrière.

— Mettre en place l'enjoliveur avant et percer deux trous de \varnothing 2 mm, puis poser les deux vis. Fermer la porte.

REGLAGE D'UNE GACHE DE PORTE (fig. 13)

Nota. — Il n'est pas nécessaire de claquer violemment la porte pour la fermer.

La serrure étant du type à deux crans, il suffit de pousser la porte doucement pour faire prendre le premier cran, puis d'appuyer un coup plus sec pour vaincre la pression des caoutchoucs, et engager le deuxième cran.

Si la porte étant fermée, on constate un léger battement et un dépassement de la porte par rapport au flanc de poupe ou, au contraire, si le premier cran seul peut prendre, il est nécessaire de régler la gâche.

— Desserrer les trois vis (12) pour que l'on puisse manœuvrer la gâche librement.

— Vérifier d'abord sa position dans le sens vertical de façon à ce que la gâche se présente juste en face du masque de la serrure. Puis déplacer la gâche dans le sens horizontal vers l'intérieur ou l'extérieur de la voiture suivant le cas.

Vers l'intérieur : si la porte a un léger battement une fois fermée ou si elle n'affleure pas le flanc de poupe.

Vers l'extérieur : si seul, le premier cran peut prendre.

DEPOSE, POSE ET REGLAGE D'UNE SERRURE DE PORTE (fig. 13)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.

— La glace étant levée au maximum :

— A la partie supérieure gauche de la porte, décoller doucement la feuille imperméable, puis déposer le clip (9) et dégager la tige (8) de la commande à distance.

— Déposer la vis (11) puis les deux vis (10) et dégager la serrure de la porte, en relevant sa partie inférieure au maximum.

Pose :

— Présenter la serrure, la partie inférieure relevée à 45° environ, l'engager sur la porte, poser les deux vis (10) et la vis (11) bloquer.

— Engager la tige de la commande à distance (8) sur son axe, poser le circlip, vérifier le fonctionnement de la commande à distance.

S'assurer que :

— la serrure verrouille correctement sur la gâche ;

— la commande à distance ne déclenche pas trop tôt.

Régler la gâche si nécessaire.

— Remettre en place la feuille imperméable. S'assurer que les bavettes d'étanchéité pénètrent bien à l'intérieur de la porte.

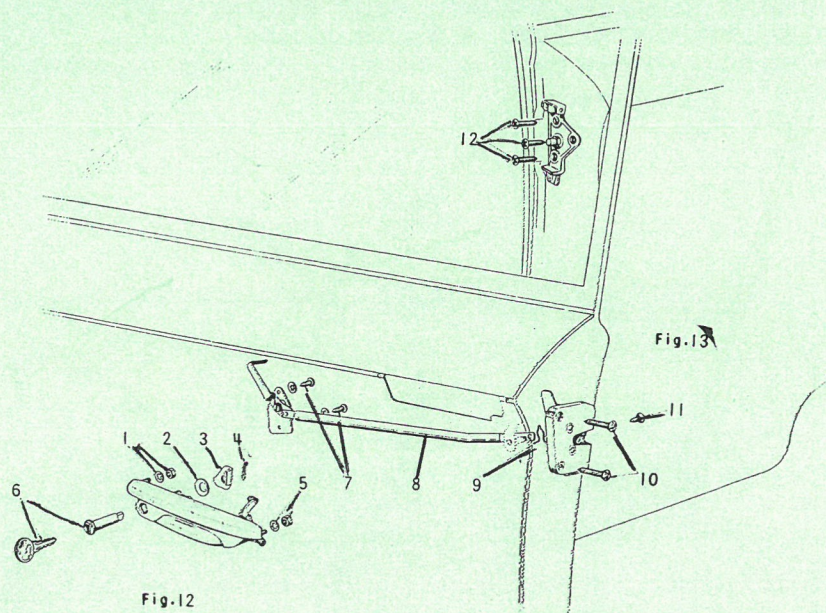
— Poser le garnissage de porte.

REPLACEMENT D'UN ENJOLIVEUR DE PONTET DE PORTE

Dépose :

— Déposer la poignée extérieure de porte.

— Décoller doucement la feuille imperméable à la partie supérieure de la



porte et déposer l'écrou et la rondelle de la vis plaquette fixant l'enjoliveur à l'intérieur de porte.

Nota. — La vis plaquette doit se monter au deuxième perçage à l'avant de la porte.

— Tirer sur soi et dégager l'enjoliveur des deux agrafes plastiques. Récupérer la vis plaquette.

Pose :

— S'assurer que les agrafes plastiques soient en bon état, les remplacer si nécessaire.

Introduire la vis plaquette dans l'enjoliveur, s'assurer que le joint d'étanchéité soit en bon état, puis présenter l'enjoliveur sur la porte. Faire prendre d'abord les deux agrafes plastiques, placer correctement l'enjoliveur (légèrement en retrait de l'avant de la porte) puis poser la rondelle et l'écrou à l'intérieur de la porte.

— Recoller la feuille imperméable à la partie supérieure de la porte. Remettre en place les bavettes d'étanchéité.

— Poser la poignée extérieure de porte.

REPLACEMENT D'UNE COMMANDE A DISTANCE D'OUVERTURE DE PORTE (fig. 13)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.

— La glace étant levée au maximum :

— Décoller doucement la feuille imperméable, puis déposer le clip (9) et dégager la commande à distance (8) de la serrure.

— Déposer les deux vis et rondelles (7) fixant la commande à distance à l'intérieur de la porte.

Déplacer la commande à distance, d'abord légèrement vers l'avant de la

porte, puis la dégager par l'ouverture (B) (fig. 14).

Pose :

— Engager la commande à distance par l'ouverture (B) (fig. 14). Poser les deux vis et rondelles (7). Placer la vis inférieure au centre de la boutonnière et bloquer la vis inférieure.

Bloquer ensuite la vis supérieure.

Nota. — La vis inférieure étant placée approximativement au centre de la boutonnière, assurer un fonctionnement correct de la commande à distance.

— Engager la tige de la commande (8) sur son axe, poser le clip (9) puis vérifier le fonctionnement de la commande à distance.

— Remettre en place la feuille imperméable. S'assurer que les bavettes d'étanchéité pénètrent bien à l'intérieur de la porte.

— Poser le garnissage de porte.

DEPOSE ET POSE OU REMPLACEMENT D'UN CADRE DE VITRE DE PORTE (fig. 14)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.

— Décoller doucement la feuille imperméable sur toute la hauteur de la porte. Lever la vitre et déposer à la main, les deux butées de repos (9) puis descendre la vitre à fond de course.

— Déposer les deux brosses intérieure et extérieure, en écartant la brosse des parois de la porte.

Attention de ne pas détériorer la peinture.

A l'aide de la manivelle, lever la vitre aux deux tiers de sa hauteur et par l'ouverture (A) déposer les deux vis et rondelles (7) puis dégager le guide réglable. Descendre ensuite la vitre à fond de course.

— Déposer les deux vis et rondelles plates (6) fixant le cadre à la partie avant de la porte.

— Déposer ensuite les deux écrous et rondelles (8) fixant le cadre à la partie arrière de la porte.

— A la main, faire glisser la vitre vers l'avant de la porte puis faire pression sur la partie arrière du cadre pour dégager les deux vis plaquettes. Enlever le cadre de la porte.

Nota. — Pour le remplacement d'un cadre de vitre, dégager d'abord la coulisse du montant vertical, puis l'autre. Au remontage, poser d'abord la coulisse la plus grande bien à fond dans la partie verticale, poser ensuite la coulisse du montant vertical.

Pose :

— Présenter et engager le cadre dans la porte, poser les vis et rondelles (6) puis les écrous et rondelles (8). Ne pas bloquer les écrous.

— Placer la vitre aux deux tiers de sa hauteur, engager le guide arrière dans la coulisse. Placer le guide réglable dans la coulisse avant, poser les deux vis et rondelles (7) fixant le guide, ne pas bloquer. Placer la vitre en position latérale, la maintenir d'une main bien à fond dans sa coulisse en appui sur le guide fixe, de l'autre main, amener le guide réglable bien à fond dans sa coulisse et bloquer les deux vis (7).

— Placer la vitre en position fermée, serrer les deux vis et les deux écrous (6 et 8), sans les bloquer.

— Fermer la porte, vérifier le parallélisme du cadre avec l'encadrement de porte et avec le cadre de custode. Régler si nécessaire et bloquer les vis et écrous (6 et 8).

— Descendre la vitre au maximum, puis poser les deux brosses intérieure et extérieure, s'assurer du bon fonctionnement de la vitre, retoucher le réglage du guide mobile si nécessaire.

— Relever la glace et poser les deux butées (9), enduire de savon le téton de la butée pour faciliter le montage.

— Remettre en place la feuille imperméable, placer correctement les bavettes à l'intérieur de la porte.

— Poser le panneau de garnissage.

DEPOSE ET POSE D'UNE VITRE DE PORTE (fig. 14 et 15)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.

— Décoller doucement la feuille imperméable sur toute la hauteur de la porte.

— Lever la vitre et déposer à la main les deux butées de repos (9), puis descendre la vitre à fond de course.

— Déposer les deux brosses intérieure et extérieure, en écartant chaque brosse des parois de la porte.

Attention de ne pas détériorer la peinture.

— A l'aide de la manivelle, lever la

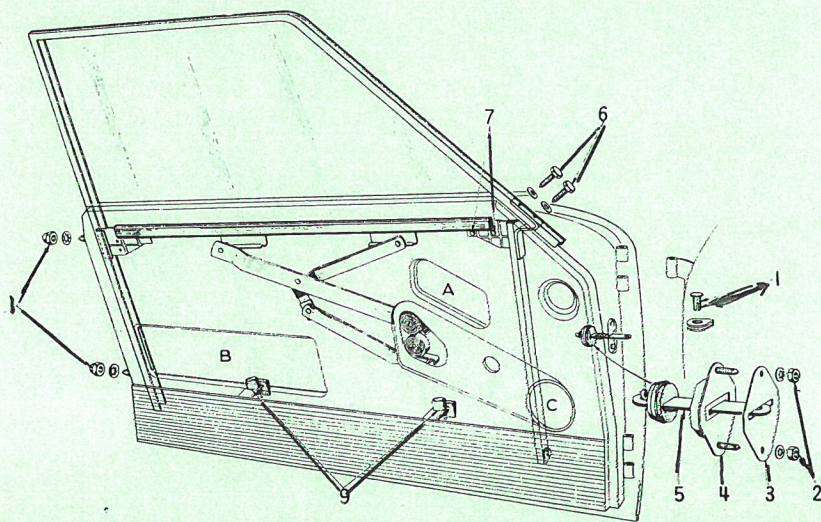


Fig. 14

vitre aux deux tiers de sa hauteur et par l'ouverture (A) déposer les deux vis et rondelles (7) puis dégager le guide réglable.

— Déposer les trois vis et rondelles fixant le mécanisme de lève-vitre à l'intérieur de la porte, repousser d'abord le mécanisme de lève-vitre à l'intérieur de la porte de façon à dégager l'axe de la manivelle.

— Déplacer le lève-vitre latéralement vers l'arrière de la porte jusqu'à dégager les deux bras de la chaussée.

Nota. — Le lève-vitre peut rester à l'intérieur de la porte.

— Basculer la vitre vers l'avant de la porte (fig. 15) puis la soulever verticalement dans cette position jusqu'à son dégagement complet.

Nota. — La vitre doit être dégagée à l'extérieur du cadre.

Pose :

— Engager la vitre dans la porte par l'extérieur du cadre dans la position indiquée (fig. 15), puis l'amener progressivement en position latérale. Engager le guide arrière (fixe) dans sa coulisse, le guide avant (réglable) dans sa coulisse, poser les deux vis et rondelles (7) fixant le guide, ne pas bloquer.

— S'assurer que la vitre soit bien en position latérale, puis maintenir le guide fixe et le guide mobile bien à fond dans leur coulisse. Bloquer les vis (7) dans cette position.

Nota. — Un jeu latéral excessif des guides dans les coulisses ne permet pas une levée bien parallèle de la vitre.

— Engager les bras du mécanisme de lève-vitre dans les glissières de la chaussée, placer l'axe de la manivelle dans son passage, poser les trois vis et rondelles fixant le mécanisme, bloquer.

— Descendre la vitre à fond de course, puis poser les deux brosses intérieure et extérieure : s'assurer du bon fonctionnement de la vitre (retoucher le réglage du guide mobile si nécessaire).

— Relever la glace au maximum et poser les deux butées (9) enduire de savon le téton de la butée pour faciliter le montage.

— Remettre en place la feuille imperméable, placer correctement les bavettes à l'intérieur de la porte.

— Poser le panneau de garnissage.

REPLACEMENT D'UNE VITRE DE PORTE

Dépose :

— Déposer la vitre.

Nota. — Le remplacement de la vitre ne s'effectue en général qu'en cas de bris de celle-ci.

— Dégager le caoutchouc de la chaussée et nettoyer les débris de vitre.

Pose :

— Poser le caoutchouc sur la vitre (monter un caoutchouc neuf). Enduire

de savon la partie extérieure du caoutchouc.

— Sur une table en bois, placer la vitre sur le côté vertical et présenter la chaussée, glissière fixe en appui sur la table de façon à l'aligner avec le côté vertical. A l'aide d'un maillet taper sur la chaussée en commençant d'abord côté glissière fixe.

— Lorsque la chaussée est prise sur la vitre, placer celle-ci sur le champ supérieur, toujours sur une table en bois continuer de taper progressivement sur toute la longueur de la chaussée jusqu'à emmanchement complet. Vérifier l'alignement de la chaussée (glissière fixe) avec la vitre. Rectifier l'alignement au maillet si nécessaire.

— Poser la vitre.

REPLACEMENT D'UN LEVE-VITRE DE PORTE (fig. 14)

Dépose :

— Déposer le garnissage de porte.

— Décoller doucement la feuille imperméable sur toute la hauteur de la porte.

— Lever la vitre aux deux tiers de sa hauteur et déposer les trois vis fixant le lève-vitre à l'intérieur de la porte.

Repousser le mécanisme d'abord à l'intérieur de la porte de façon à dégager l'axe de la manivelle, déplacer ensuite le mécanisme de lève-vitre latéralement vers l'arrière de la porte jusqu'à dégager les deux bras de la chaussée. Sortir le lève-vitre par l'orifice (B) (fig. 14).

Pose :

— Engager le lève-vitre à l'intérieur de la porte par l'ouverture (B) (fig. 14), engager les bras du mécanisme dans

les glissières de la chaussée, mettre en place l'axe de la manivelle dans son passage, poser les trois vis et rondelles fixant le mécanisme, bloquer. S'assurer du bon fonctionnement du lève-vitre.

— Remettre en place la feuille imperméable, placer correctement les bavettes à l'intérieur de la porte.

— Poser le panneau de garnissage.

DEPOSE ET POSE D'UNE PORTE (fig. 16 et 17)

Dépose :

— Déposer le panneau de garnissage.

— Décoller doucement la feuille imperméable sur la partie avant de la porte.

— A l'intérieur de la porte, par l'ouverture (C) (fig. 14) déconnecter les fiches d'alimentation du feu d'accouoir de porte et de rappel de clignotant (3 fiches). Dégager le faisceau de la porte avec son passe-fil.

— Desserrer les deux branches de l'axe du tirant de porte. Avant de déposer l'axe, refermer légèrement la porte afin de dégager le tirant de son arrêt (pince). Dégager l'axe, puis le tirant par l'ouverture (A) (fig. 14).

— Mettre le véhicule sur cales à l'avant, à une hauteur de 40 cm environ.

— Présenter l'outil Wilmonda DOC sur l'axe de la charnière inférieure, visser la bague filetée bien à fond (collette côté axe de charnière), utiliser la bague filetée, puis à l'aide de l'outil en forme de pied de biche et d'un marteau, déposer l'axe de la charnière inférieure (fig. 17).

— Placer un faux axe dans la charnière inférieure afin de maintenir la

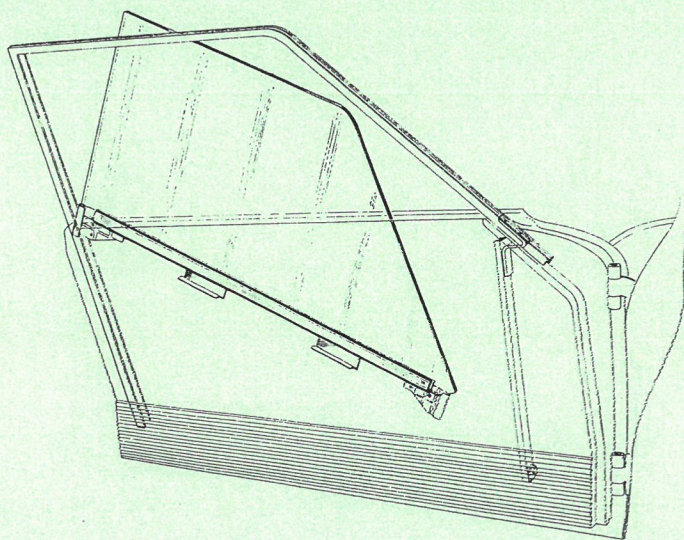


Fig. 15

porte pendant l'extraction de l'axe de la charnière supérieure.

— Présenter l'outil Wilmonda DOC sous l'axe de la charnière supérieure, visser la bague fileté bien à fond (colerette côté axe de charnière), utiliser la pince Wilmonda pour maintenir la bague fileté, puis à l'aide de l'outil en forme de pied de biche et d'un marteau, déposer l'axe de la charnière supérieure (fig. 16).

— Utiliser un aide et dégager la porte de la voiture.

Pose :

— Avant de présenter la porte sur les charnons :

— Graisser les axes à la graisse « Molykote » puis les engager sur les charnières de la porte.

— En dessous pour la charnière supérieure.

— Au-dessus pour la charnière inférieure.

Laisser l'axe en retrait de la première partie de la charnière.

— Avec une aide, présenter la porte sur les charnons, et engager les axes à fond. Utiliser l'outil Wilmonda DAS, sur champ et un marteau.

— Mettre en place le tirant sur son arrêt, poser l'axe, écarter les deux branches de l'axe.

— Mettre en place le faisceau de porte, brancher les fiches aux couleurs correspondantes, placer correctement le passe-fil dans la porte.

— Mettre en place la feuille imperméable, placer correctement les bavettes à l'intérieur de la porte.

— Poser le panneau de garnissage. Reposer la voiture au sol.

REPLACEMENT D'UNE PORTE.

Dépose :

— Déposer la vitre de porte.

— Déposer les deux écrous et rondelles à l'arrière de la porte puis les deux vis et rondelles à l'avant et dégager le cadre de vitre.

— Déposer le conduit de dégivrage sur porte.

— Le mécanisme de lève-vitre ayant été déposé auparavant, le dégager de la porte par l'ouverture (B) (fig. 14).

— Déposer les trois vis fixant la serrure, déposer le clip et dégager la commande à distance de la serrure.

— Déposer la serrure.

— Déposer les deux vis fixant la commande à distance, dégager celle-ci par l'ouverture (B) (fig. 14).

— Déposer les deux écrous fixant la poignée extérieure de porte, dégager la poignée.

Nota. — La poignée doit être verrouillée pour pouvoir être dégagée de la porte.

— Déposer l'écrou et la rondelle fixant l'enjoliveur de pontet de porte, dégager l'enjoliveur de ses agrafes.

— Déconnecter les trois fiches d'alimentation du feu d'encombrement de porte, dégager l'interrupteur de feuillage, débrancher le fil. Déposer le faisceau d'alimentation avec ses agrafes, puis dégager de la porte le faisceau d'alimentation de porte avec son passe-fil. Déposer le rappel de clignotant.

— Déposer l'écrou et la rondelle fixant la glissière avant, dégager la glissière.

— Resserrer les deux branches de l'axe du tirant de porte, déposer l'axe et dégager le tirant par l'ouverture (A) (fig. 14).

— Déposer la porte.

— Déposer les deux écrous et rondelles fixant l'arrêt de porte, dégager celui-ci et la cale.

— A l'aide d'un foret de $\varnothing 2,4$ mm, percer les rivets Pop-Tap fixant l'enjoliveur inférieur de porte, dégager l'enjoliveur, la bavette en caoutchouc puis déposer les feuilles imperméables.

— Déposer le caoutchouc de l'axe de lève-vitre et le caoutchouc d'étanchéité sur la partie avant de la porte. Déposer également à l'intérieur de la porte la plaque d'insonorisation et les deux cales caoutchouc des supports de butées.

Pose :

— Après peinture de la porte, coller à l'intérieur la plaque d'insonorisation puis les deux cales en caoutchouc des supports de butées. Mettre en place le caoutchouc de l'axe du lève-vitre et coller le caoutchouc d'étanchéité sur la partie avant de la porte.

— Poser la cale sur l'arrêt de porte et présenter l'ensemble sur la porte, poser les rondelles et écrous, bloquer.

— Poser la porte.

— Engager le tirant sur son arrêt, poser l'axe, écarter les deux branches de l'axe.

— Poser la glissière avant, l'écrou et la rondelle la fixant sur la patte inférieure, bloquer.

— Mettre en place le faisceau d'alimentation du feu d'encombrement de porte, engager le faisceau de porte dans son passage, connecter les fiches aux couleurs correspondantes. Placer correctement le passe-fil. Connecter le fil de l'interrupteur de feuillage et poser celui-ci. Poser le rappel de clignotant, connecter la fiche au faisceau.

— Poser l'enjoliveur de pontet de porte, la rondelle et l'écrou.

Poser la poignée extérieure de porte, les deux écrous et rondelles, bloquer.

— Poser la serrure, les trois vis, bloquer.

— Poser la commande à distance, bloquer les deux vis (la vis inférieure au centre de la boutonnière). Accoupler la tige de la commande à distance, au levier de la serrure, poser le clip.

— Poser le cadre de vitre, les écrous et rondelles à l'arrière de la porte puis les deux vis et rondelles à l'avant. Ne pas les bloquer.

— Introduire le mécanisme de lève-vitre à l'intérieur de la porte par l'ouverture (B) (fig. 14).

— Poser la bavette inférieure de porte (utiliser de l'eau savonneuse pour la faire glisser). Poser l'enjoliveur de bas de porte.

— Poser la vitre de porte.

— Poser le conduit de dégivrage de porte.

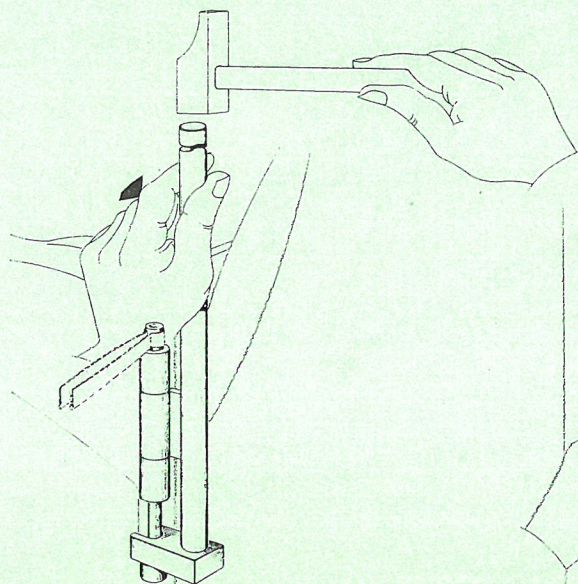


Fig. 16

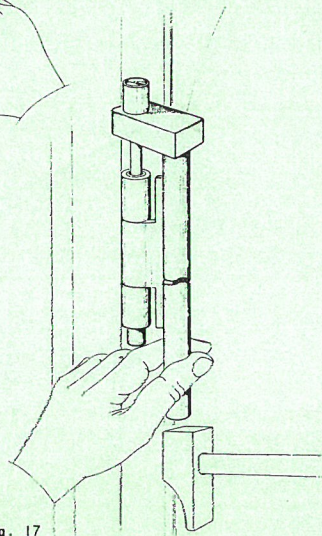


Fig. 17

REPLACEMENT D'UN JOINT CAOUTCHOU C D'ETANCHEITE D'ENCA DREMENT DE PORTE (fig. 17 A, 17 B, 17 C, 17 D)

Tirer sur le joint caoutchouc pour le dégager du profilé d'encadrement.

— A l'aide de l'outil spécial (fig. 17 A) redresser le bord (A) du profilé et dégager le caoutchouc pouvant être resté dans la gorge. Redresser correctement le bord (A) sur le pourtour de l'encadrement de porte.

Pose :

— Engager le caoutchouc dans la gorge du profilé, en commençant par l'angle à 90° de l'encadrement de porte de façon à placer correctement l'angle du caoutchouc dans celui de l'encadrement. Continuer de placer le caoutchouc dans la gorge du profilé. S'aider d'une spatule de bois si nécessaire pour l'engager correctement.

— A l'aide d'un jet en bois de préférence, rabattre d'abord le bord de tôle (A) puis le bord (B) pour obtenir un positionnement après sertissage comme indiqué figure 17 D.

— Couper le caoutchouc de chaque côté de l'encadrement de porte, à ras du bas de marche. Fermer la porte et s'assurer que le fonctionnement est correct.

NOTA : Après le remplacement d'un joint caoutchouc d'étanchéité, il est recommandé de vérifier l'étanchéité de la porte.

REGLAGE DU VERROUILLAGE DU COUVERCLE DE COFFRE AR (fig. 18-19)

— Ouvrir le couvercle de malle. Déposer les quatre écrous et rondelles fixant les fenêtres sur la partie centrale de poupe. Dégager les fenêtres. Déposer les deux vis fixant le garnissage d'entrée de coffre, dégager le garnissage.

— Baisser doucement le couvercle de malle et vérifier si la gâche (3) se présente bien en face du pêne (2) de la serrure. Sinon centrer la gâche en desserrant les deux vis (4).

— Si, malgré cela, la fermeture ne peut être obtenue, desserrer les quatre vis (1) fixant la serrure, et déplacer celle-ci dans le sens vertical en la rapprochant du couvercle.

— Si le couvercle de malle ferme, mais sans faire étanchéité avec l'encadrement, desserrer les quatre vis (1) fixant la serrure et déplacer celle-ci légèrement dans le sens vertical en l'éloignant du couvercle.

NOTA : Si le centrage de la gâche et du pêne ne peut pas être obtenu, seulement par le déplacement de la gâche, on peut aussi changer la position de la serrure, horizontalement à droite ou à gauche.

— Poser le garnissage d'entrée de

coffre, bloquer les vis. Poser les fenêtres, les rondelles et écrous, bloquer. Fermer le couvercle de coffre.

REPLACEMENT D'UNE SERRURE DE COUVERCLE DE COFFRE

(fig. 18).

Dépose :

— Ouvrir le couvercle de malle. Déposer les quatre écrous et rondelles fixant les fenêtres d'éclairage du coffre sur la partie centrale de poupe, dégager les fenêtres.

— Déposer les deux vis fixant le garnissage d'entrée de coffre, dégager le garnissage.

— Déposer les quatre vis et rondelles (1) fixant la serrure, dégager la serrure.

Pose :

— Présenter la serrure, en position ouverte, poser les quatre vis et rondelles (1), serrer légèrement. Présenter le couvercle afin de positionner la gâche par rapport à la serrure et régler le verrouillage.

Bloquer les autres vis (1).

— Poser le garnissage d'entrée de coffre, les deux vis, bloquer.

Poser les fenêtres d'éclairage du coffre, les rondelles et écrous, bloquer. Fermer le couvercle de malle. S'assurer du bon fonctionnement du verrou de la serrure.

REPLACEMENT D'UN VERROU DE COUVERCLE DE COFFRE AR (fig. 18 à 20).

Dépose :

— Déposer la serrure du couvercle de malle.

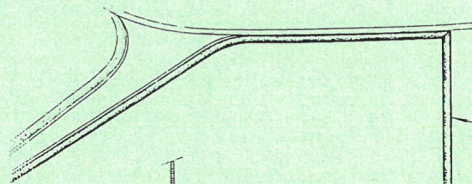


Fig. 17A

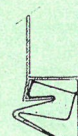


Fig. 17C

Positionnement du caoutchouc avant sertissage, profilé ouvert à l'aide de l'outil spécial.

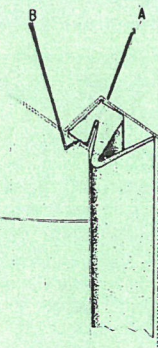


Fig. 17B

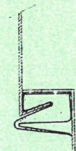


Fig. 17D

Positionnement du caoutchouc après sertissage.

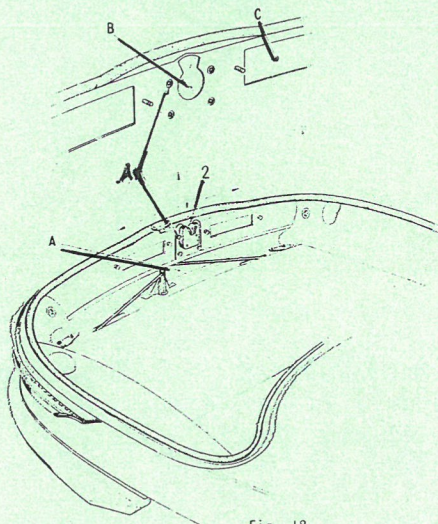


Fig. 18

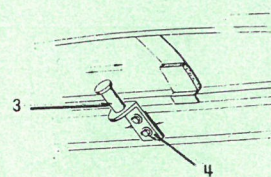


Fig. 19

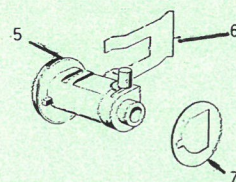


Fig. 20

— A l'aide d'un tournevis, par l'ouverture (B) pratiquée à l'emplacement de la serrure, dégager le clip (6).

— Par l'extérieur, dégager légèrement le verrou, puis incliner la partie intérieure vers le bas et dégager le poussoir (5) vers le haut, par l'ouverture pratiquée à l'emplacement de la serrure. Déposer le verrou et le joint d'étanchéité (7).

Pose :

— Engager le verrou sans son poussoir, incliner la partie intérieure vers le bas et par l'ouverture (B), mettre en place le poussoir. Appliquer le verrou et son joint d'étanchéité contre la caisse, par l'orifice (A), engager le clips (6) maintenant le verrou et parfaire sa mise en place par l'orifice (C) à l'aide

— Poser la serrure du couvercle de malle.

REPLACEMENT D'UN BARILLET DE VERROU DE COFFRE AR.

Dépose :

— Déposer le verrou.

— Sur le corps du verrou, desserrer la vis d'arrêt du barillet.

— Faire sauter la capsule maintenant le ressort du barillet, dégager le ressort de sa gorge d'arrêt. Tirer sur le barillet, ne pas égarer le pêne qui peut rester dans sa gorge.

Pose :

— Engager l'ensemble barillet-clé dans le verrou, s'assurer que le pêne est bien à sa place, c'est-à-dire pointe en haut. Pousser à fond, puis serrer la

vis sur le corps du verrou. Ne pas serrer la vis sur le corps du verrou. Ne pas serrer la vis à fond de gorge, le fonctionnement du barillet doit être libre.

— Engager le ressort de rappel du barillet sur le méplat (un quart de tour environ d'enroulement) et mettre en place l'extrémité dans sa gorge. Poser la capsule, vérifier le fonctionnement. La clé doit toujours revenir verticalement.

Sertir légèrement la capsule.

Poser le verrou.

REPLACEMENT D'UN RESSORT DU COMPENSATEUR DE COUVERCLE DE MALLE (fig. 21-22).

Dépose :

— Ouvrir le couvercle de malle. Présenter l'arrêt (3) sur le tube extérieur, engager le téton fixe dans le perçage du tube. Descendre doucement le couvercle de malle jusqu'à engagement du téton dans le tube intérieur. Approcher et engager le téton mobile (2) jusqu'à buter contre le ressort.

— S'assurer que les tétons soient bien engagés dans les tubes et bloquer le contre-écrou.

Attention : Si les tétons de l'arrêt sont mal engagés dans des tubes, le ressort ne restera pas comprimé et se détendra brusquement.

— Ouvrir doucement le couvercle de malle au maximum et dégager le compensateur de son point d'appui intérieur. Ne pas le saisir par l'arrêt.

— Introduire aussitôt une tige filetée (fig. 22) dans le compensateur et la positionner de manière à ce qu'elle dépasse de la même longueur à chaque extrémité. Ne pas frapper sur la tige. Monter les rondelles plates (7) et les écrous (8), approcher les écrous à la main, jusqu'à buter contre les deux tubes.

— Serrer dans un étau la tige sur son méplat et bien bloquer. Déposer l'arrêt et dévisser un écrou, puis l'autre jusqu'à détente complète de l'ensemble (environ lorsque les écrous arrivent aux méplats).

— Retirer l'ensemble de l'étau, puis déposer un écrou et une rondelle et dégager les deux tubes et le ressort.

Pose :

— Avant de procéder au montage du compensateur et à sa pose, mettre de la graisse graphitée au fond de la coupelle d'articulation (1) et dans le logement soudé sur le passage de roue.

— Graisser le ressort (6) et le placer dans des tubes. Engager le deuxième tube en faisant coïncider la nervure de l'un dans la rainure de l'autre.

— Introduire la tige filetée dans le compensateur, en appui sur la rondelle et l'écrou restés sur la tige. Engager l'autre rondelle, puis l'autre écrou, approcher le serrage à la main.

— Serrer fortement dans un étau, la tige sur son méplat, puis approcher progressivement les deux écrous jusqu'à amener exactement l'un en face de l'autre, les deux trous percés dans les tubes (rainure au-dessus).

— Mettre l'arrêt en place avec précaution, c'est-à-dire :

— le présenter pour qu'au moment du montage sur la voiture, le téton mobile (2) soit vers l'intérieur et son fer à cheval au-dessus du côté de la nervure (fig. 22).

— Approcher le téton mobile jusqu'à buter contre le ressort. Après s'être assuré que l'arrêt est bien en place, bloquer le contre-écrou (5), puis déposer un écrou et une rondelle et dégager la tige filetée. Ne pas tenir le compensateur par l'arrêt.

— S'assurer que l'encoche de la coupelle d'articulation soit bien orientée vers le couvercle de malle. Le couvercle de malle étant ouvert au maximum, placer le compensateur, rainure (4) en dessus, le tube du petit diamètre, côté articulation, engager ensuite l'autre partie dans le logement soudé sur le passage de roue.

Attention : Pendant la mise en place, ne pas toucher à l'arrêt.

— Refermer suffisamment le couvercle jusqu'à faire buter la coupelle d'articulation (1) sur le tube inférieur du compensateur, et maintenir le couvercle jusqu'à ouverture complète. Faire quelques manœuvres pour s'assurer du bon fonctionnement.

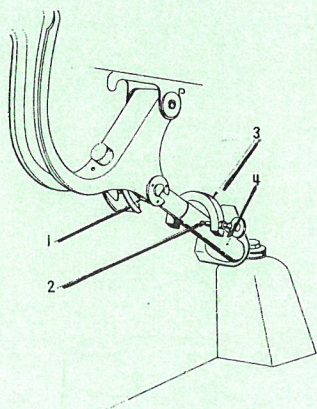


Fig. 21

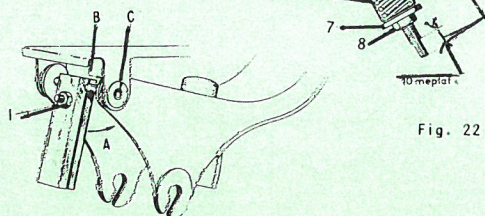


Fig. 22

Fig. 23

REPLACEMENT DU JOINT CAOUTCHOUC D'ETANCHEITE DU COUVERCLE DE COFFRE AR

Dépose :

— Ouvrir le couvercle de malle et décoller le caoutchouc. Avec de l'essence nettoyer convenablement le rebord de la tôle sur lequel était fixé le caoutchouc.

— S'assurer en présentant le caoutchouc, sans colle, sur le rebord de tôle que sa longueur est correcte, sinon le couper. Ne pas tirer sur le caoutchouc. Placer le raccord des deux extrémités au centre, du côté lunette arrière.

— Attendre que le caoutchouc soit bien collé pour nettoyer l'excès de colle qui pourrait exister puis fermer le couvercle de la malle.

REGLAGE DE LA POSITION DU COUVERCLE DE MALLE

Le couvercle de malle doit suivre parfaitement la courbe de la caisse. Cependant un espace de 6 à 8 mm est nécessaire entre le couvercle et la caisse, pour permettre un bon fonctionnement.

Le réglage est obtenu par des bouchonniers longitudinaux pratiqués dans les charnières, et par le déplacement latéral des écrous prisonniers dans le renfort du couvercle de malle.

Si le réglage doit être également modifié en hauteur, on peut ajouter une ou deux rondelles plates, entre la face d'appui de la charnière et le couvercle, en avant ou en arrière de la charnière suivant le cas.

DEPOSE ET POSE DU COUVERCLE DE COFFRE AR

Dépose :

— Ouvrir le couvercle de coffre et repérer la position du couvercle sur les charnières, pour faciliter le remontage.

— Desserrer les quatre vis et rondelles fixant le couvercle sur les charnières.

— La dépose complète du couvercle nécessitant un aide, celui-ci se placera d'un côté du couvercle, et chaque exécutant terminera la dépose des deux vis, rondelles à crans et rondelles plates.

Nota : On peut également trouver une ou plusieurs rondelles plates entre la face d'appui de la charnière et le couvercle. En cas de remontage du même couvercle, prendre soin de replacer les mêmes rondelles.

Pose :

— Un opérateur étant placé de chaque côté de la voiture, positionner le couvercle sur les charnières.

— Poser les quatre vis, rondelles plates et rondelles à crans (le cas échéant, intercaler les rondelles de réglage).

Serrer les vis sans les bloquer.
— Régler la position du couvercle.
— Bloquer les quatre vis et vérifier le verrouillage du couvercle de malle.
Fermer le couvercle de coffre AR.

REPLACEMENT D'UNE CHARNIERE DE COUVERCLE DE COFFRE AR (Fig. 23).

Dépose :

— Déposer le compensateur de malle.
— Déposer le dossier de banquette AR.

— Ouvrir le verrou et dégager le dossier pour les modèles 24 ct et bt.

— Placer dans le coffre, du côté charnière à déposer, une béquille de L = 0,90 m environ en appui contre la nervure du couvercle. Placer également un chiffon entre le couvercle et la caisse à l'angle de ceux-ci.

— Par l'intérieur de la voiture, positionner l'outil suivant la goupille Mécanindus (fig. 23) et bloquer l'écrou (1).

— Manœuvrer l'outil de bas en haut et latéralement suivant la flèche A, jusqu'à ce que l'outil vienne buter en B.

— Reprendre la goupille en C, lorsque son dégagement est suffisant. Renouveler l'opération en C jusqu'au dégagement complet de la goupille.

— Déposer les deux vis, rondelles plates et rondelles à crans fixant la charnière au couvercle ; dégager la charnière.

Pose :

— Présenter la charnière ; poser la goupille Mécanindus, puis l'engager à fond dans les deux paliers à l'aide d'un marteau.

— Présenter la charnière en appui sur le couvercle ; poser les rondelles plates et à crans, puis les vis ; serrer sans bloquer.

— Poser le compensateur de coffre.

— Régler le couvercle de coffre.

— Poser les joncs de protection de la charnière.

— Poser le dossier de siège arrière.

— Poser le dossier et rabattre le verrou pour les modèles 24 C b et bt.

DEPOSE ET POSE DU PARE-CHOC OU DU JOINT (fig. 24)

Dépose :

— De chaque côté de la voiture, déposer la vis (1) fixant le pare-chocs sur la partie latérale de poupe.

— Ouvrir le couvercle de malle, puis le coffre de ce coffre de secours. A l'intérieur de ce coffre, déposer les deux vis (4) fixant le pare-chocs sur le support central de poupe. Dégager le pare-chocs.

Pose :

— S'assurer que le joint caoutchouc soit collé correctement (colle Colfix 538). Présenter le pare-chocs muni de ses butoirs.

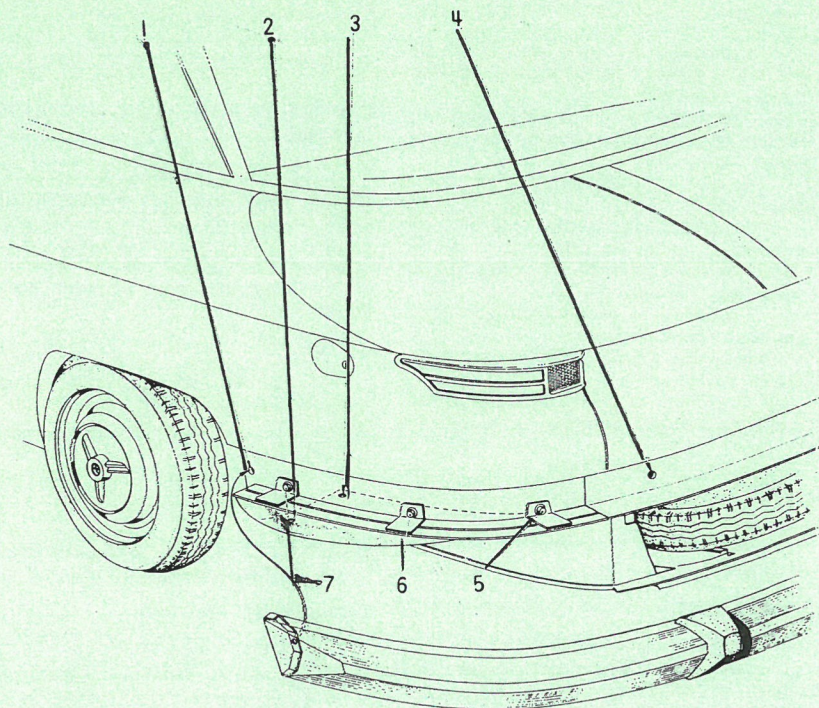


Fig. 24

— Poser les quatre vis et rondelles plates ; serrer sans bloquer. Bloquer d'abord les vis (4) qui sont à l'intérieur du coffre de roue de secours.
— Fermer le coffre de roue de secours, puis le couvercle de coffre.

REEMPLACEMENT D'UN BUTOIR OU D'UN ELEMENT DE PARE-CHOCES AR

Dépose :

— Déposer le pare-chocs

Dépose d'une partie latérale de pare-chocs :

— Déposer les deux vis et rondelles extérieures fixant le butoir sur le pare-chocs ; dégager la partie latérale de pare-chocs.

Dépose d'une partie centrale de pare-chocs :

— Déposer de chaque côté de l'élément central les deux vis et rondelles fixant les deux butoirs, dégager la partie centrale.

DEPOSE D'UN BUTOIR DE PARE-CHOCES AR

— Déposer à l'intérieur du pare-chocs les quatre vis et rondelles fixant le butoir sur la partie centrale d'une part, et la partie latérale d'autre part ; dégager le butoir.

Pose :

— Présenter le butoir sur la partie centrale ; poser les deux vis et rondelles ; bloquer.

— Présenter la partie extérieure sur le butoir ; poser les deux vis et rondelles ; bloquer.

Pose d'une partie centrale de pare-chocs AR :

— Présenter la partie latérale de pare-chocs, muni de son butoir, sur la partie centrale ; poser les deux vis et rondelles ; bloquer.

— Procéder de façon identique pour l'autre élément latéral.

Pose d'une partie latérale de pare-chocs AR :

— Présenter la partie latérale sur le butoir ; poser les deux vis et rondelles ; bloquer.

— Poser le pare-chocs.

DEPOSE OU POSE D'UNE PARTIE LATÉRALE INFÉRIEURE DE POUPE G OU D (fig. 24)

Dépose :

— Déposer le pare-chocs.

— Couper le circuit électrique. Déposer à l'intérieur de la malle, de chaque côté, les deux écrous et rondelles fixant les fenêtres sur les éclaireurs de plaque arrière. Dégager les deux enjoliveurs ; déconnecter les fiches d'alimentation des deux éclaireurs et déposer ceux-ci. Déposer le garnissage.

— Déposer le clip du verrou et dégager celui-ci.

— Déposer ensuite les vis et rondelles (1 - 2 - 3 - 4), puis à l'intérieur de la malle, les vis et rondelles (5 - 6 et 9 - 10), enfin les vis et rondelles (7 et 8).

— Décoller le caoutchouc d'étanchéité du pare-chocs et dégager la partie centrale de poupe.

Attention au caoutchouc d'étanchéité.

Pose :

— Présenter la partie centrale de poupe sur le véhicule ; poser toutes les vis et rondelles ; approcher le serrage. S'assurer que la partie centrale file correctement avec les deux parties latérales, avant de bloquer.

— Recoller le caoutchouc d'étanchéité sous la partie centrale. Le changer s'il est détérioré.

— Poser le verrou muni de son joint d'étanchéité ; poser le clip.

— Poser les éclaireurs de plaque ; connecter les fiches d'alimentation. Poser les enjoliveurs, le garnissage de protection et les fenêtres.

— Rétablir le circuit électrique et vérifier le fonctionnement de l'éclaireur de plaque.

— Poser le pare-chocs.

Très important. — Après la dépose d'une partie centrale de poupe, il est nécessaire de refaire les joints entre celle-ci et les deux panneaux latéraux. Employer du « Plastijet 2 300 » (séchage à l'air) ou « Plastijet H 316 » (cuisson au four) fournis par les Ets Caourep.

DEPOSE ET POSE D'UN ACCOUDOIR ARRIERE

— Déposer l'enjoliveur avant de l'accoudoir (collé ou vissé suivant le cas).

— Déposer la vis noyée dans l'accoudoir, puis la vis sur la patte arrière ; déposer l'accoudoir en le basculant contre le panneau pour dégager la patte supérieure.

Pose :

— Présenter l'accoudoir de façon à engager la patte dans le panneau de garnissage ; poser les deux vis de fixation ; bloquer.

— Coller ou poser l'enjoliveur (code Terokal 1.002/7 a).

DEPOSE ET POSE D'UN PANNEAU DE GARNISSAGE ARRIERE

Dépose :

— Déposer l'accoudoir.

— Dégager le panneau de garnissage à la main (agrafes) ; dégager la dernière agrafe placée contre le dossier de siège AR.

Nota. — Sur les modèles 24 b et bt, déposer le dossier de siège pour dégager le panneau de garnissage.

Pose :

— Présenter le panneau de garnissage et engager la première agrafe placée contre le dossier de siège AR. Verrouiller les autres agrafes, sans frapper.

— Poser l'accoudoir.

DEPOSE ET POSE D'UN CONDUIT DE CHAUFFAGE-DEGIVRAGE AR OU D'UNE CEINTURE DE CUSTODE

— Déposer l'accoudoir AR.

— Dégager le panneau de garnissage à la main (agrafes) ; dégager la dernière agrafe placée contre le dossier de siège AR.

Nota. — Sur les modèles 24 b et bt, déposer le dossier de siège pour dégager le panneau de garnissage.

— Déposer à l'intérieur du panneau latéral les écrous et rondelles fixant le conduit.

— Déposer l'enjoliveur avant du conduit.

— Dégager le conduit muni des plaquettes.

Nota. — Dans certains cas, le conduit de chauffage-dégivrage arrière ou la ceinture de custode peuvent se déposer en procédant comme suit :

— Déposer les deux vis fixant l'enjoliveur avant du conduit ; dégager l'enjoliveur.

— Faire glisser le conduit ou la ceinture de custode vers l'avant du véhicule jusqu'à son dégagement.

Pose :

— Présenter le conduit muni de ses plaquettes et engager les goujons.

— Poser les écrous et rondelles ; ne pas bloquer.

— Poser l'enjoliveur avant ; bloquer les deux vis.

— Bloquer les écrous fixant le conduit en assurant sa position avec l'enjoliveur avant et le joint arrière.

— Présenter le panneau de garnissage et engager la première agrafe placée contre le dossier de siège AR.

— Verrouiller les autres agrafes, sans frapper.

— Poser l'accoudoir.

DEPOSE ET POSE D'UNE PARTIE LATÉRALE DE POUPE G ou D (fig. 26)

Dépose :

— Déposer le pare-chocs.

— Déposer la partie latérale inférieure de poupe.

— Déposer la lunette arrière.

— Déposer le conduit de chauffage-dégivrage ou la ceinture de custode.

— Percer le rivet Pop placé dans la gorge de la lunette à la partie inférieure (foret Ø 3,2 mm).

— Par les trous pratiqués dans le panneau intérieur, déposer les vis et rondelles (1 - 2 - 3), puis en bas du panneau les vis et rondelles (12 et 13).

Nota. — Les modèles 24 b et bt possèdent une vis supplémentaire en haut et en bas du panneau.

— Déposer à l'avant du panneau les vis (14 - 15 - 16).

— Couper le circuit électrique, ouvrir le couvercle de malle. Déposer les quatre écrous et rondelles fixant les fenêtres (où les vitres) d'éclairage du coffre ; dégager les fenêtres.

— Déposer les deux vis fixant le garnissage d'entrée de coffre ; dégager le garnissage (tournevis cruciforme).

— Déposer la porte de visite (tournevis cruciforme). Dégager le porte-lampe des deux feux arrière.

— Déposer les vis et rondelles (8 et 9) fixant la partie centrale de poupe au panneau latéral, puis les vis et rondelles (4 - 5 - 6 - 7) fixant la partie latérale sur la gouttière.

— Déposer les deux vis et rondelles (10 et 11) et dégager la partie latérale de poupe.

Ne pas soulever l'enjoliveur de custode.

Pose :

Nota. — Avant de présenter la partie latérale de poupe, gratter les joints, les dégraisser et les enduire d'impression phosphatée Merville et Morgan réf. 4445.

— Mettre du Plastijet sur toute la surface des plans de joint A et B (fig. 26).

Utiliser du Plastijet 316, dans le cas où le panneau sera peint après pose, cuisson au four, ou du Plastijet 2.300 dans le cas où le panneau est peint avant d'être posé. Dans ce dernier cas, le panneau doit être posé immédiatement.

— Présenter la partie latérale de poupe de façon à soulever légèrement l'enjoliveur inférieur de custode, puis continuer la mise en place. Un appui latéral uniforme et entre l'enjoliveur inférieur de custode et le panneau latéral est nécessaire.

— Poser toutes les vis et rondelles sans serrer et aligner le panneau latéral avec les autres parties ; bloquer ensuite toutes les vis.

— Poser le rivet Pop à la partie inférieure de la gorge de la lunette arrière.

— Poser le porte-lampe de feux arrière. Poser la porte de visite.

Poser le garnissage d'entrée de coffre, les quatre écrous des fenêtres (ou vitres), puis les deux vis de fixation du garnissage.

— Poser la lunette arrière.

— Poser la partie latérale inférieure de poupe, puis le pare-chocs.

— Poser le conduit de chauffage-dégivrage ou la ceinture de custode.

Très important. — Après la pose d'une partie latérale de poupe, il est nécessaire de finir les joints entre celle-ci et la partie centrale, puis entre la partie latérale de poupe et la ceinture de lunette arrière. Employer du Plastijet 2.300 (séchage à l'air) ou H 316 (cuisson au four).

DEPOSE ET POSE D'UN BAVOLET G OU D OU D'UN JONC (fig. 27)

Dépose :

— Déposer les huit vis fixant l'enjoliveur de bas de marche.

— Relever le caoutchouc de bas de marche, puis déposer les vis et rondelles (1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6) fixant le bavolet.

— Déposer la vis et la rondelle (17). Désaccoupler le joint Paulstra de sa patte sur la caisse pour faciliter le passage de la clé.

— A l'intérieur du véhicule, déposer le panneau de garnissage arrière.

— Par l'orifice du panneau, déposer dans le bas les vis et rondelles (7 et 8). Déposer ensuite les vis et rondelles (9 et 16) fixant le bavolet sous l'infrastructure. Dégager le bavolet et le jonc.

Nota. — Pour le remplacement du jonc, percer le rivet Pop (foret Ø 4 mm). Poser le rivet à l'aide de la pince Pop-Tap. Rabattre le jonc à l'extrémité arrière.

Pose :

— Présenter l'ensemble bavolet et jonc sur le véhicule. Poser toutes les vis et rondelles, sans les bloquer.

— Aligner le bavolet avec les deux panneaux et bloquer les vis dans cette position.

— Poser la rondelle et l'écrou fixant le Paulstra sur sa patte ; bloquer.

— Placer correctement le caoutchouc de bas de marche et poser l'enjoliveur et ses huit vis ; bloquer.

— A l'intérieur du véhicule, poser le panneau de garnissage arrière.

REGLAGE DU VERROUILLAGE DU COFFRE DE ROUE DE SECOURS (fig. 28).

Vérification. — Fermer le coffre de roue de secours d'un coup sec. La poignée de commande doit avoir alors une garde de 2 à 3 mm ; entre le contre-écrou de la poignée et le rebord de la malle.

Il est possible dans certains cas que la poignée ne revienne pas d'elle-même à 2 ou 3 mm. Appuyer alors avec le pouce pour s'assurer que la garde est correcte. Régler par le contre-écrou si nécessaire.

Réglage. — Le réglage du verrouillage du coffre se fait uniquement par les gâches.

— Débloquer les deux écrous des gâches, jusqu'à ce que l'on puisse déplacer celles-ci grassement à la main. Fermer le coffre, puis l'ouvrir doucement en le maintenant par en dessous. Bloquer les écrous, sans changer la position des gâches.

Remarque. — Dans le cas d'un mauvais fonctionnement du verrouillage, s'assurer que les biellettes de commande des serrures ne soient pas faussées ou décrochées de leur axe sur la tige de commande.

Attention. — En aucun cas, ne rabattre le couvercle de malle sans avoir fermé le coffre de roue de secours.

REPLACEMENT D'UNE SERRURE DE COFFRE DE ROUE DE SECOURS (fig. 29)

Dépose :

— Ouvrir le couvercle de malle, puis le coffre de roue de secours. Dégager la roue et l'outillage.

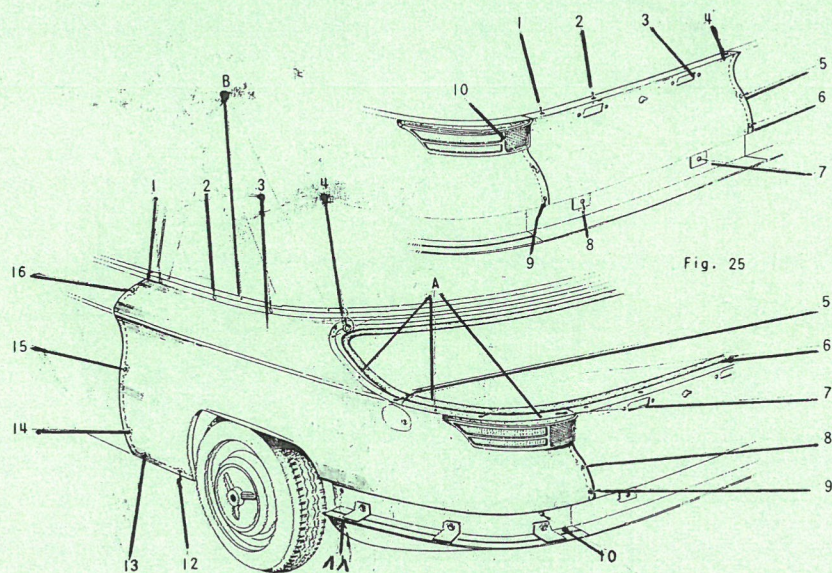


Figure 26.

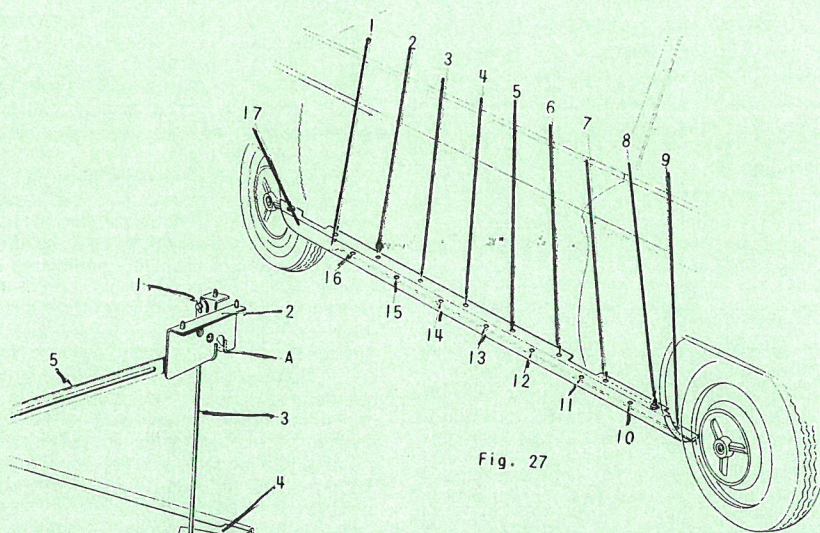


Fig. 27

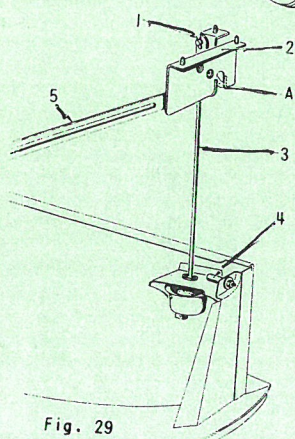


Fig. 29

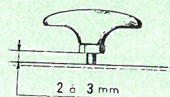


Fig. 28

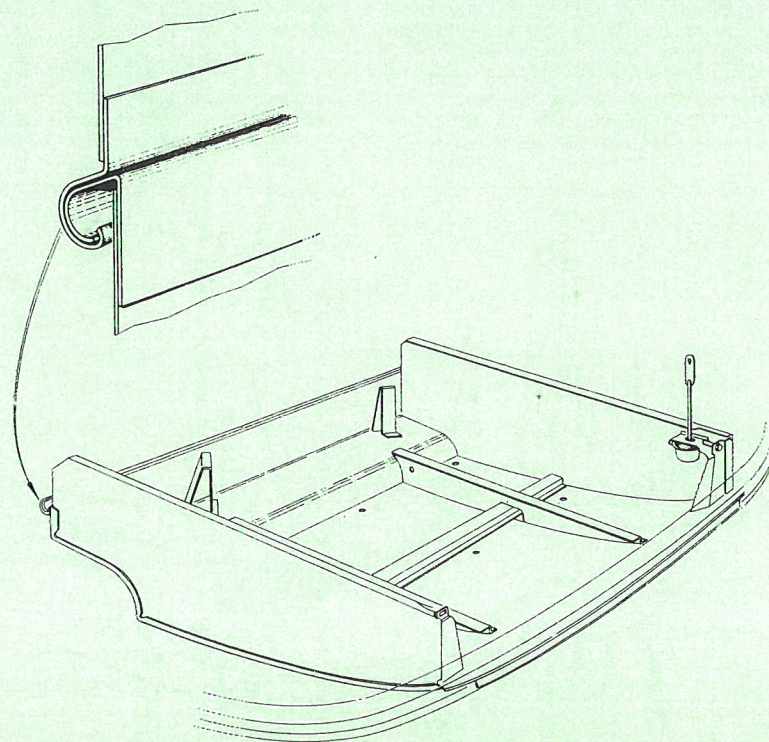


Fig. 30

Dépose du garnissage d'entrée de coffre :

— Déposer les deux vis fixant le garnissage sur la partie centrale de poupe.

— Déposer les quatre écrous et rondelles fixant les fenêtres (ou vitres) d'éclairage du coffre ; dégager le garnissage.

— A l'aide d'un tournevis, faire une légère pression entre la biellette et la tige de commande de la serrure à déposer pour dégager la biellette (5) de sa capsule de retenue.

— Soulever le tapis de plancher à l'arrière, du côté serrure à remplacer, puis déposer les trois écrous, rondelles élastiques et la contre-plaque fixant la serrure sur le plancher de malle.

— Dégager l'ensemble serrure et tige de retenue (2 et 5). Déposer le clip (1) de la tige de retenue (3) ; dégager la serrure du coffre de roue de secours.

Pose :

— Présenter la serrure en position ouverte (A) ; engager la biellette (5) dans l'ouverture du plancher ; accrocher la tige de retenue (3) et poser le clips (1).

— Engager les goujons de la serrure dans le plancher ; poser la contre-plaque, les rondelles élastiques et les trois écrous ; bloquer.

— Sur la tige de commande, remplacer la capsule de retenue ; maintenir la tige pour ne pas la déformer et engager la biellette (5) sur sa capsule. S'assurer que la biellette soit bien en place dans la gorge de la capsule de retenue.

— Régler le verrouillage du coffre.

— Mettre en place le tapis de plancher, puis le garnissage d'entrée de coffre. Poser les deux vis le fixant sur la partie centrale (tournevis cruciforme). Poser les deux fenêtres (ou vitres), les rondelles et les écrous ; bloquer.

— Mettre en place la roue de secours et l'outillage. Fermer le coffre de roue de secours et le couvercle de malle.

DEPOSE ET POSE D'UN COFFRE DE ROUE DE SECOURS (fig. 30)

Dépose :

— Placer le véhicule sur un élévateur. Ouvrir le couvercle de malle, puis le coffre de roue de secours. Dégager la roue et l'outillage.

— Déposer l'ensemble pot d'échappement et tubulure centrale :

a) A l'avant, déposer les six vis, écrous et rondelles fixant la tubulure centrale sur les tubulures d'échappement ; dégager les joints.

Déposer également la vis, l'écrou et la rondelle fixant la tubulure centrale sur le bloc élastique.

Caler à l'aide d'une planche pour maintenir la tubulure à hauteur.

Pour cette opération, un aide est nécessaire. Il soulagera le pot d'échappement sous le véhicule et maintiendra les vis de fixation du pot d'échappement.

Dégager l'ensemble pot d'échappement et tubulure.

— A l'intérieur du coffre, déposer les clips des tiges de retenue les reliant aux axes de serrures ; dégager les tiges des axes. Baisser le coffre jusqu'à le faire échapper de sa charnière, puis dégager le coffre.

Pose :

— Présenter le coffre en position presque verticale, position permettant l'assemblage des deux parties de la charnière (fig. 30), puis engager les deux tiges de retenue sur les axes des serrures. Poser les deux clips.

— Présenter l'ensemble pot d'échappement et tubulures centrale à la hauteur de leur fixation (deux opérateurs).

a) A l'avant, poser les vis, rondelles et écrous (intercaler les joints ; ne pas bloquer.

Poser également la vis, la rondelle et l'écrou fixant le bloc élastique à la tubulure centrale ; ne pas bloquer.

b) A l'arrière, poser les vis, rondelles plates larges et les blocs élastique supérieur soit bien en place dans le bride, que l'entretoise soit bien à l'intérieur de celui-ci ; poser les rondelles plates larges supérieures.

— Un opérateur soulagera le pot d'échappement et maintiendra les vis pendant que l'autre opérateur placera, à l'intérieur du coffre de roue de secours, de chaque côté de celui-ci, les rondelles plates, rondelles W et les écrous ; bloquer.

— Bloquer ensuite les vis à l'avant.

— S'assurer que le coffre de roue de secours verrouille correctement.

— Remettre en place la roue de secours et l'outillage dans le coffre. Fermer le coffre puis le couvercle de malle et mettre la voiture au sol.

Nota. — Sur les véhicules équipés de tubulure absorbante, désaccoupler celle-ci du tube central et dégager l'ensemble tubulure absorbante et pot d'échappement.

DEPOSE ET POSE D'UN ENSEMBLE DE SIEGE AVANT

Dépose :

— Soulever le tapis à l'avant et déposer les deux vis et rondelles plates fixant les glissières au plancher.

— Amener le siège vers l'avant et soulever le tapis à l'arrière, puis déposer les quatre vis et rondelles fixant les glissières au plancher. Dégager l'ensemble du véhicule.

Pose :

— Présenter l'ensemble siège sur le plancher, poser les quatre vis et rondelles à l'arrière, sans bloquer.

— Ramener le siège vers l'arrière et

poser, à l'avant, les deux vis et rondelles plates larges ; bloquer.

— Ramener le siège vers l'avant et bloquer les quatre vis à l'arrière.

Remettre les tapis en place.

DEMONTAGE ET MONTAGE D'UNE GLISSIERE DE SIEGE (modèles ct et bt) (fig. 31, 32, 33, 34)

Dépose :

— Déposer l'ensemble siège du véhicule.

Dépose de la glissière extérieure :

— Pour faciliter le travail, déposer l'assise en rapprochant les deux boules avant les deux boules arrière, puis déposer les quatre vis fixant les articulations du dossier au mécanisme ; dégager le dossier.

— Laisser les deux vis et écrous sur l'articulation extérieure pour maintenir le cache.

— A la partie arrière de la glissière fixe, faire un trait de scie de haut en bas à l'extrémité du rail, de façon à dégager l'arrêt de bille.

Ne pas scier complètement, ceci afin de faciliter la mise en place de cet arrêt au remontage.

Rabattre la partie sciée parallèlement à la base.

— Maintenir le mécanisme dans l'étau (fig. 31) en position verrouillage et, à

l'aide d'un tournevis sur chant, chasser vers l'arrière la cage à billes extérieure du rail le plus grand. Récupérer les trois billes et la cage.

A l'aide d'une tige de $\varnothing 6$ environ, repousser vers l'arrière la cage à billes intérieure du rail le plus grand. Récupérer les trois billes et la cage.

Dépose de la glissière fixe ou de la glissière mobile de réglage :

— Procéder comme indiqué précédemment, mais lever le levier de réglage pour dégager la glissière.

Dépose de la glissière intérieure :

— Lorsque l'arrêt de bille scié et rabattu, tirer simplement sur le rail pour récupérer les billes et les cages.

Nota. — Dans ce cas, le trait de scie peut se faire indifféremment à l'avant ou à l'arrière.

Dépose du mécanisme :

— Déposer les glissières extérieure et intérieure. Ne pas déposer la glissière mobile de réglage.

Pose :

Pose de la glissière mobile de réglage (fig. 32) :

— Serrer la glissière fixe dans l'étau. Placer les billes et la cage à billes (cambrier la cage à billes pour éviter son battement dans la glissière).

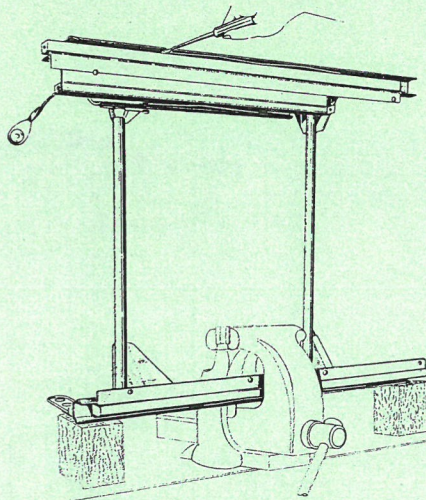


Fig. 31

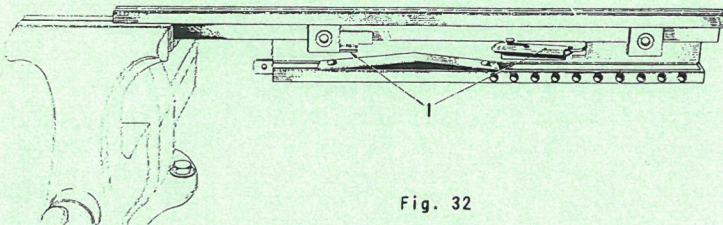


Fig. 32

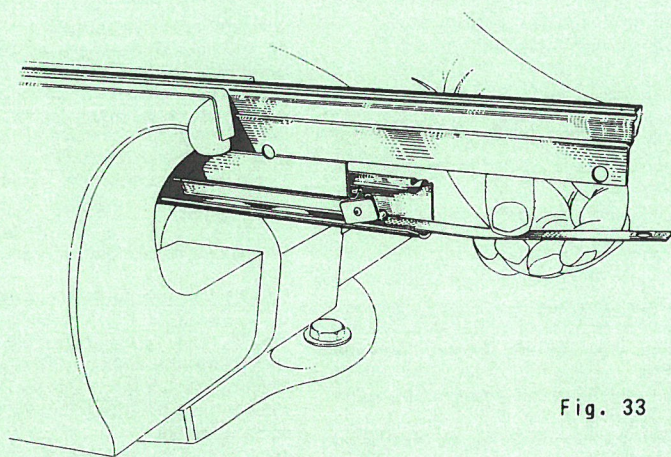


Fig. 33

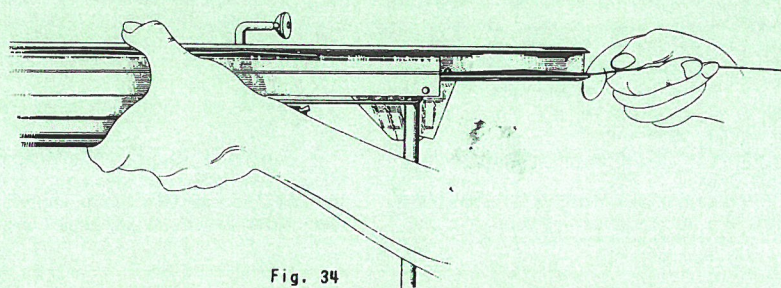


Fig. 34

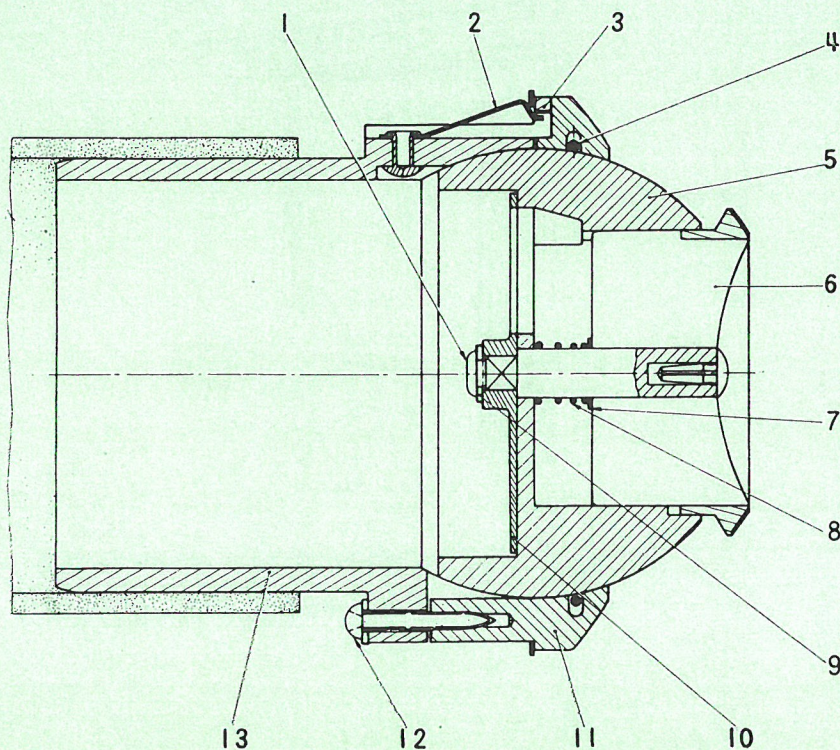


Fig. 35

— Présenter la glissière mobile sur le rail, le levier de réglage face au 7^e trou, de façon à ce que la butée de la glissière mobile se trouve placée entre les deux butées fixes (1).

— Maintenir en appui sur ses billes la glissière mobile et retourner l'ensemble dans l'étau, au centre du rail le plus grand (serrer très légèrement).

— En maintenant toujours la glissière appuyée sur ses billes, levier de verrouillage au 7^e trou, repousser la cage à billes vers l'avant (côté levier) jusqu'à sa butée.

— A l'extrémité arrière de la glissière, engager la cage et une bille, puis l'autre bille (fig. 33) (cambrer la cage à billes avant montage). Vérifier le fonctionnement.

Le brasage de l'arrêt de billes sur glissière fixe se fera après remontage sur mécanisme.

Pose de la glissière extérieure (fig 34) :

— Maintenir le mécanisme dans l'étau ; placer la cage à billes et les billes sur le rail, côté extérieur, et engager l'ensemble sur la glissière du mécanisme. Placer la glissière en position verrouillage. Par l'arrière, présenter la cage à billes et une bille ; pousser et continuer de la même façon pour les deux autres billes. Vérifier le fonctionnement. Placer le mécanisme en verrouillage avant, puis rabattre l'arrêt de billes du rail le plus grand et braser.

Nota. — Braser également l'arrêt de la glissière mobile de réglage si elle a été déposée.

Pose de la glissière intérieure :

— Procéder comme indiqué ci-dessus, mais maintenir le rail à la main pendant le montage de la cage à billes et des billes sur le deuxième côté du rail.

— Poser le dossier sur le mécanisme, les quatre vis, rondelles et écrous ; bloquer.

— Poser l'assise sur le mécanisme.

— Poser l'ensemble siège sur le véhicule.

REMPLACEMENT D'UN DOSSIER DE BANQUETTE ARRIERE (24 ct)

Dépose :

— Dégager l'assise du siège arrière, puis déposer d'abord à l'intérieur du véhicule les six vis fixant la base du dossier à la caisse.

— A l'intérieur de la malle, desserrer largement les trois écrous fixant le dossier à la plage arrière ; basculer les pattes et dégager le dossier par l'intérieur du véhicule.

Pose :

— Présenter le dossier de siège arrière ; poser les six vis fixant la base du dossier à la caisse ; bloquer.

— A l'intérieur de la malle, basculer les pattes fixant le dossier à la plage

arrière ; bloquer les écrous. Mettre en place l'assise de siège.

REEMPLACEMENT D'UNE POMPE DE LAVE-GLACE

Dépose :

- Déposer le volant.
- Ouvrir le support d'appareillage.
- Dévisser l'écrou du poussoir ; déposer le poussoir.
- Dégager la pompe par le passage du tube de direction et désaccoupler les tuyaux « nylon ».

Pose :

- Accoupler les tuyaux « nylon » à la pompe lave-glace (les couper et les chauffer légèrement à la flamme).
- Engager la pompe lave-glace (sans poussoir) à l'intérieur du support d'appareillage ; poser le poussoir et sa rondelle ; bloquer.
- Poser le volant.

REEMPLACEMENT D'UN CENDRIER (modèles jusqu'à août 1964)

Dépose :

- Déposer la vis fixant le bourrelet extérieur droit sous la planche de bord (tournevis cruciforme). Dégager les deux cônes d'extension en soulevant la colerette à l'aide d'un petit tournevis et en les tirant d'un côté et de l'autre pour les extraire. Déposer ensuite le bourrelet en le tirant vers soi (deux agrafes).
- Ouvrir la boîte à gants et déposer à l'intérieur, contre la planche de bord, la vis fixant celle-ci au bourrelet central. Déposer les deux cônes d'extension sous la planche de bord. Dégager le bourrelet en tirant vers soi (deux agrafes).
- Déposer les deux vis fixant le cendrier sous la planche de bord ; dégager le cendrier.

Pose :

- Mettre en place le cendrier ; poser les deux vis et rondelles sous la planche de bord ; bloquer.
- Poser le bourrelet central, puis les deux cônes d'extension.
- S'assurer que les agrafes du bourrelet soient bien horizontales, avant d'engager les cônes d'extension. Poser la vis fixant le bourrelet à l'intérieur de la boîte à gants ; bloquer.
- Pousser le bourrelet extérieur droit de telle façon que les cônes d'extension puissent s'engager entre les branches des agrafes (agrafe extérieure verticale, agrafe intérieure horizontale).
- Poser les deux cônes d'extension, puis la vis sous la planche de bord ; bloquer.

Remplacement d'un cendrier (modèles à partir de septembre 1964) :

Dépose :

- Couper le circuit électrique. Déposer le volant.

— Ouvrir la planche électrique. Déposer le volant.

— Derrière la planche de bord, déposer les trois vis et rondelles fixant le bourrelet central à la planche de bord ; dégager le bourrelet.

— Déposer l'écrou et la rondelle fixant la patte droite du cendrier ; dégager la vis. Déposer l'écrou et la rondelle fixant la patte gauche du cendrier.

— Desserrer les autres vis fixant le support d'appareillage et dégager le cendrier en soulevant la partie droite du support pour dégager le goujon.

Pose :

— Présenter le cendrier et l'engager sous le goujon de l'équerre droite du support d'appareillage. Poser la rondelle et l'écrou sur le goujon, puis la vis, la rondelle et l'écrou sur la patte droite du cendrier ; bloquer.

— Bloquer également les autres vis fixant le support d'appareillage.

— Poser le bourrelet central, les trois vis et rondelles ; bloquer.

— Fermer la planche de bord.

— Poser le volant. Rétablir le circuit électrique.

Remplacement d'une tirette de chauffage ou de dégivrage (modèles à partir de juin 1964 (sauf modèle B) :

Dépose :

- Déposer le volant.
- Ouvrir la planche de bord.
- Sur le support de commande, desserrer la vis de l'arrêt de câble de la tirette à déposer. Côté passage de roue, desserrer également la vis du serre-câble sur le volet ; dégager le câble de ce côté.

Nota. — Déposer le conduit de chauffage pour faciliter l'accessibilité et pour vérifier la fermeture correcte du volet.

Pose :

— Engager le câble (graissé) dans le serre-câble du levier de commande, puis dans la gaine. Bloquer la vis du serre-câble en laissant dépasser le câble de 10 mm environ.

— Engager l'autre extrémité du câble dans le serre-câble sur le volet ; placer le levier de commande en position fermée. Placer également le volet en position fermée ; bloquer la vis du serre-câble dans cette position.

S'assurer que les deux volets ferment correctement et en même temps ; sinon, parfaire le réglage.

— Mettre en place, provisoirement, la planche de bord et s'assurer que la course du levier de commande n'est pas limitée par l'enjoliveur (la garde doit être partagée, 2 cm environ).

— Fermer la planche de bord.

— Poser le volant. Mettre en place les conduits de chauffage.

Nota. — Pour les modèles avant juin 1964 (chauffage monté sur admission), le réglage est identique. S'assurer que l'obturateur ouvre et ferme correctement.

REEMPLACEMENT D'UN BOISSEAU OU D'UNE ROTULE D'ENSEMBLE DE CLIMATISATION G OU D (fig. 35)

Dépose :

— Couper le circuit électrique. Ouvrir le capot et déposer la plaque de fermeture sur l'auvent.

— Dégager le tuyau d'arrivée d'air frais, de la buse fixée sur la partie inférieure de proue. Par l'ouverture de l'auvent, repousser au maximum le tuyau d'air frais vers l'arrière.

— A l'aide d'un petit tournevis, à l'endroit des encoches (3), appuyer successivement sur les trois ressorts (2) et dégager l'ensemble de climatisation muni du tuyau d'air frais, suffisamment pour atteindre les vis (12).

— Déposer les trois vis (12) et rondelles et dégager l'ensemble rotule-couvercle (6 et 11).

Si le fonctionnement de la rotule est trop libre :

— Dégager le jonc (4) et le resserrer légèrement.

Si le boisseau ou la rotule sont à changer :

— Supprimer le rivetage (1) de l'axe du boisseau ; dégager le fix-rapid ou la rondelle (9) suivant le cas, puis le volet tournant (10). Le boisseau (6) et la rotule (5) se trouvent dégagés.

Récupérer sur l'axe du boisseau le ressort (8) et la rondelle d'appui (7).

Dans tous les cas de désaccouplement du boisseau et de la rotule, le boisseau est à remplacer.

Pose :

— Monter dans l'ordre la rondelle d'appui (7) et le ressort (8) sur l'axe du boisseau (6) ; présenter l'ensemble sur la rotule (5) ; poser le volet tournant (10) puis la rondelle ou le fix-rapide (9) suivant le cas.

— Exécuter un léger bouterollage à l'aide d'une tige chauffée légèrement.

— Présenter l'ensemble boisseau-rotule sur le couvercle, puis sur le corps (13) ; poser les vis et rondelles (12) ; serrer légèrement.

— Mettre en place l'ensemble de climatisation sur la planche de bord (s'assurer que les trois ressorts soient bien enclanchés derrière la planche de bord. Placer correctement le tuyau d'arrivée d'air frais dans la planche de bord, puis sous le panneau latéral.

— Poser le tuyau d'arrivée d'air frais sur la buse. Poser la plaque de fermeture sur l'auvent ; bloquer la vis. Fermer le capot. Rétablir le circuit électrique.